

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 06h06 Dohr: 12h39
Asr: 15h15 Maghreb: 17h33 Isha: 19h02

MÉTÉO

Alger : 16° 07°
Oran : 20° 11°
Annaba : 16° 07°
Béjaïa : 15° 09°
Tamanrasset: 30° 14°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 7 décembre 2023 / 23 Djoumada Al Awla 1445 - N° 3435 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

MOUDJAHIDINE

**Hommage à Blida
au défunt colonel
Youcef Khatib
(rencontre)**

P.3

CONFÉRENCE AFRICAINE
DES START-UP À ALGER

**Tenue d'un Sommet
ministériel avec
la participation de
34 pays africains**

P.24

ALGÉRIE - TUNISIE

**Le Général d'Armée Saïd
Chanegriha reçoit le Chef
d'Etat-major de l'Armée de terre
des Forces armées tunisiennes**

P.24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Adoption à la majorité du Projet de loi de finances 2024

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté mardi, à la majorité, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024 (PLF2024), lequel prévoit des dépenses de plus de 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% destinées à l'investissement public. Le vote s'est déroulé en séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd et des membres du gouvernement. P.6



SECTEUR DES ASSURANCES

**Le secteur s'oriente
davantage vers la
participation dans l'économie
nationale (PdG CAAT)**

P.6

INVESTISSEMENT

**Examen de 124 projets
d'investissement
étrangers en Algérie
(AAPI)**

P.6

MÉDICAMENTS

**Le ministère de l'Industrie
rassure sur la disponibilité
des produits d'anesthésie
dentaire**

P.10

SANTÉ

**CANCER DU SEIN
MÉTASTATIQUE
symptômes,
diagnostic,
traitements**

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS
(GR.D/ 3^e) AL-AHLY SC- CRB

**Le Chabab
sommé
de réagir
à Alexandrie**

P.21



PATRIMOINE
CULTUREL
IMMATÉRIEL

**L'Unesco inscrit
"la gravure sur
métal" au nom
de l'Algérie et
de neuf autres
pays arabes**

P.16

**ACCIDENT
DE LA ROUTE
Huit morts
et neuf
blessés
Ouled Djellal**

P.2

PROTECTION DE L'ENFANCE L'ONPPE lance une nouvelle application



La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a annoncé, lundi à Alger, le lancement d'une nouvelle application "Allo Tofola" pour renforcer la protection de l'enfance. Présidant une rencontre sur le rôle de la société civile dans le renforcement des droits de l'enfant et les technologies de l'information et de la communication (TIC), Mme Cherfi a précisé que l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) avait lancé cette nouvelle application pour communiquer avec les citoyens sur les questions liées à l'enfance et permettre le signalement de toute violation des droits de l'enfant en vue de renforcer la protection de cette catégorie.

BATNA Saisie de plus de 42 Kg de kif traité



Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Batna ont saisi 42 Kg et 130 g de kif traité, a indiqué mardi un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération a été réalisée sur la base de renseignements dénonçant un individu qui stockait une quantité de drogue dans son domicile familial situé dans la commune de Fesdis pour la vendre, ajoute le communiqué.

Après exploitation des renseignements, un mandat de perquisition du domicile familial du suspect a été délivré par le procureur près le Tribunal de Seriana, ce qui a permis la saisie d'une quantité de kif traité estimée à 42 Kg et 130 g, et l'arrestation du concerné, selon le communiqué.

Le suspect, âgé de 31 ans, a été présenté devant le parquet du pôle pénal spécialisé de Constantine, indique le document de la Sûreté de Batna.

ONU Le nombre de personnes déplacées de force devrait dépasser 130 millions d'ici fin 2024 (HCR)

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué mardi que le nombre de personnes déplacées de force ou apatrides devrait dépasser 130 millions d'ici fin 2024.

"Plus de 130 millions de personnes devraient être déplacées de force ou apatrides d'ici la fin 2024. Le HCR s'engage à protéger ces personnes (...), nous demandons à nos partenaires de fournir un soutien financier urgent", indique le HCR sur la plateforme "X".

Dans son rapport publié le 25 octobre, le HCR a déclaré que le nombre de personnes déplacées de force en raison des guerres en cours, de la violence et des violations des droits de l'homme dans le monde aurait augmenté de 4 millions entre juin et septembre de cette année, dépassant les 114 millions.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 27 morts et 1228 blessés en une semaine



Vingt-sept (27) personnes ont trouvé la mort et 1228 autres ont été blessées dans 1067 accidents de la route, enregistrés durant la période du 26 novembre au 2 décembre à travers le pays, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset où quatre (4) personnes sont décédées et 38 autres ont été blessées dans 6 accidents, précise la même source. Durant la même période, les secours de la Protection civile ont effectué 1274 interventions pour procéder à l'extinction de 868 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (148 incendies), Blida (45) et Annaba (37). Les secours de la Protection civile ont également effectué 5451 interventions pour le sauvetage de 249 personnes en situation de danger et 4729 opérations diverses, selon le communiqué.

Huit morts et neuf blessés Ouled Djellal

Huit personnes ont trouvé la mort et neuf autres ont été blessées, dans un accident de la circulation survenu mardi soir, dans la commune d'Ech Chaiba, wilaya d'Ouled Djellal, a-t-on appris du chargé d'information à la direction de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit "Sidi Thameur" sur la route nationale n 46, dans son tronçon reliant les wilayas d'Ouled Djellal et de M'sila suite à une collision entre deux camions et un bus de transport de voyageurs, entraînant la mort de 8 personnes, tandis que 9 autres ont été blessées, selon la même source. Les dépouilles des victimes ont été acheminées vers la morgue de l'hôpital Achour Ziane, d'Ouled Djellal, tandis que les blessés ont été évacués vers la polyclinique de Doucen, indique la même source. Les services de sécurité ont diligenté une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

114 blessés en zones urbaines le week-end dernier

Cent quatorze (114) personnes ont été blessées dans 95 accidents corporels de la circulation survenus le week-end dernier en zones urbaines, sans faire de morts, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données des services compétents de la Sûreté nationale. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

EL-OUED Plus de 90 exposants attendus au 7^e Salon national "Agro Souf"

Plus de 90 exposants sont attendus pour participer à la 7^{ème} édition du Salon national de l'agriculture saharienne "Agro Souf" prévu du 18 au 21 décembre courant à El-Oued, a-t-on appris mardi des organisateurs. Des organismes administratifs, banques et compagnies d'assurances, prendront part eux aussi à cette nouvelle édition pour faire connaître les facilités accordées par l'Etat aux agri-

culteurs en matière d'accès aux crédits bancaires et d'assurance agricole.

La 7^{ème} édition du Salon sera maquée également par la participation pour la première fois de plusieurs bureaux d'études agricoles ainsi que des opérateurs étrangers (Tunisie, Italie, France) versés dans le domaine de la production de semences, fertilisants, pesticides et médicaments à usage vétérinaire, a ajouté notre source.

EXPOSITION HORTICOLE DE DOHA Participation de l'ONT



"Dans le cadre de la promotion de la destination touristique Algérie à l'échelle internationale, l'ONT participe à l'Exposition horticole de Doha (Expo 2023 Doha) au Qatar, avec un riche programme, au niveau du stand algérien, visant à faire connaître la diversité touristique, l'artisanat et le patrimoine culturel de l'Algérie, à travers l'organisation de la semaine du tourisme et de l'artisanat du 6 au 11 décembre", a précisé un communiqué de l'office.

L'ONT sera accompagné d'opérateurs du secteur du tourisme et d'artisans algériens, qui "feront découvrir l'authentique patrimoine culturel algérien", a ajouté le communiqué.

Cette exposition, placée sous le thème "Un désert vert, un meilleur environnement", permettra également de "faire connaître les créations des artisans qui utilisent des produits recyclés dans le cadre de la protection de l'environnement, et ce, à travers des ateliers dédiés à l'artisanat algérien", conclut la même source.

TRANSPORT Une desserte quotidienne par train "Coradia" sur la ligne Oran-Bechar durant les vacances d'hiver (direction)



Une desserte par train "Coradia" sera programmée quotidiennement sur la ligne Oran-Bechar (aller-retour) durant les vacances d'hiver, à partir du 12 décembre prochain, a indiqué un communiqué de la Direction des transports de la wilaya d'Oran.

Le trajet se fera à partir de 10 h 20 minutes au départ d'Oran pour arriver à Bechar à 17 h 11 minutes, dans l'après-midi, tandis que la desserte, au départ de Bechar, sera effectuée à 6 heures du matin pour arriver à Oran à 13 heures 10 minutes de l'après-midi, a ajouté le communiqué.



MOUDJAHIDINE Hommage à Blida au défunt colonel Youcef Khatib (rencontre)

Les moudjahidines et compagnons d'armes du défunt colonel Youcef Khatib, ex-président de la fondation de la Mémoire de la wilaya IV historique, ont évoqué, mardi à Blida, les valeurs, qualités et le parcours de vie de cet ancien chef historique de la Guerre de libération nationale, à l'occasion du 40ème jour de sa mort.

Les personnes présentes, entre moudjahidine, universitaires et compagnons du défunt Youcef Khatib, dit Si Hassan, à cette 40e journée commémorative de sa mort (26 octobre 2023), ont évoqué les qualités de ce moudjahid hors pair, dernier commandant de la wilaya IV historique, et ses efforts inlassables pour l'écriture de l'histoire, rappelant sa dernière recommandation dans laquelle il avait insisté sur l'impératif de poursuivre l'écriture de l'histoire.

C'est notamment le cas du moudjahid Lhadj Slimane Ghoul, qui a souligné les valeurs d'humanisme, compassion et gentillesse caractérisant le défunt dans ses relations avec les moudjahidine, le qualifiant de "grand homme et de loyal avec les moudjahidine".

Il est rejoint par le compagnon d'armes du défunt, Nadj Tayeb, qui a évoqué



avec beaucoup d'émotion, le moment où il fut grièvement blessé et comment il fut traité par Youcef Khatib qui excellait dans les premiers secours et l'assistance médicale, après avoir quitté les bancs de l'école, lors de la grève des étudiants en mai 1956 pour rejoindre la Révolution.

A son tour, le moudjahid Belkacem Mitidji a loué le "sens politique" du défunt, dans la résolution des pro-

blèmes, notamment.

Il a estimé que sa plus importante réalisation réside dans la préservation de l'histoire à travers la création, en 2001, de la Fondation de la Mémoire de la wilaya IV historique, en compagnie de Si Youcef Benkhrouf, laquelle est dédiée à l'histoire de la glorieuse révolution de Novembre, dont notamment les événements qui se sont déroulés dans la wilaya IV

historique. Les Moudjahidine présents ont particulièrement souligné la nécessité de poursuivre l'écriture de l'histoire de la Révolution par la collecte des témoignages historiques, conformément à la dernière volonté du défunt.

Youcef Khatib est né le 19 novembre 1932 à El-Asnam (Chlef).

Il rejoint les rangs de la Révolution lors de la grève des étudiants en 1956, en abandonnant ses études pour assumer les missions de premiers secours et d'infirmier.

Il fut nommé commandant de la 3e région de la wilaya IV historique en 1959, avant d'être désigné à la tête de cette même wilaya historique, après la mort en martyr de Si Mohamed Bounaâma le 8 août 1961, et ce jusqu'à l'indépendance.

Le colonel Youcef Khatib est décédé le 26 octobre dernier à l'âge de 91 ans.

ZONES CÔTIÈRES Une cartographie de vulnérabilité du littoral national s'impose pour évaluer les risques (experts)

Des experts ont préconisé mardi à Alger, lors d'une Journée d'étude sur le développement durable des villes côtières, l'élaboration d'une cartographie de vulnérabilité du littoral national pour prévenir des risques écologiques et assurer un développement durable.

Une cartographie de vulnérabilités du littoral est primordiale pour appréhender les différents risques, tels les érosions et les inondations, afin de promouvoir un développement résilient des villes côtières, ont souligné les experts intervenant à l'occasion de cette Journée d'étude organisée par l'Ecole nationale de l'administration (ENA) conjointement avec l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL).

"Nous ne pouvons pas gérer l'espace littoral et prendre les bonnes décisions si nous ignorons ses vulnérabilités par rapport à certaines activités industrielles", souligne Samir Grimes, directeur de laboratoire de recherche au niveau de l'ENSSMAL.

Dans son intervention, M. Grimes a mis en exergue la contribution des zones côtières dans le développement économique et la création d'emplois. Il a toutefois prévenu que certaines infrastructures établies au niveau de ces zones posent des risques écologiques et fragilisent les littoraux. Selon cet expert, l'évaluation des risques pour l'élaboration d'une carte de vulnérabilité aidera les pouvoirs publics à prendre les bonnes décisions en matière d'investissement, en tenant compte de l'aspect écologique et sanitaire.

Abondant dans le même sens, le professeur universitaire, Azzedine Belkacem Nacer, a mis en garde contre l'urbanisation excessive des grandes agglomérations littorales et leur extension.

Il a également alerté contre les diverses formes de pollutions notamment industrielle et plastique, qui pèsent sur la santé humaine et menacent la biodiversité marine, appelant à l'anticipation des effets des risques côtiers aggravés par le changement climatique.

A ce propos, il a fait observer que plus de 51% des unités industrielles sont localisées sur la côte, se caractérisant par une forte concentration démographique.

"Les deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral qui ne représente que 4% du territoire", a-t-il rappelé, ajoutant que cette forte pression sur les zones côtières augmente "considérablement" durant la saison estivale, ce qui impose des défis supplémentaires notamment pour les infrastructures de traitement des eaux usées, de la collecte et la gestion des déchets.

Pour atténuer les impacts écologiques de l'urbanisation et l'industrialisation de ces zones, l'expert plaide pour la mise en place d'un outil de veille et d'aide à la décision et à l'activation du Haut Conseil de la mer.

Il a appelé aussi à "corriger les inégalités sociales entre les zones littorales urbaines et rurales en encourageant l'agrotourisme (la promotion des produits de terroir)". Au terme de cette rencontre, une convention a été signée entre les deux écoles pour promouvoir le partenariat scientifique et le partage de connaissances en matière de gestion des territoires.

Le document a été paraphé par le directeur de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda, et la directrice de l'ENSSMAL, Lynda Boutekrabt.

MÉDIAS

Les mesures décidées par le président de la République en faveur du secteur médiatique participent d'une forte volonté politique (organisations)

Des organisations représentant les journalistes algériens ont salué les mesures décidées, dimanche, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des médias nationaux, sous forme d'aide indirecte, affirmant qu'elles participaient d'une volonté politique, forte et réelle, de promouvoir le secteur et de soutenir la corporation médiatique.

L'Union nationale des journalistes et professionnels de l'Information algériens (UNJIA) a indiqué que les mesures décidées par le Président Tebboune qui présidait la cérémonie de remise du Prix du Président de la République du Journaliste professionnel dans sa neuvième édition à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, "reflètent une forte et réelle volonté politique de soutenir la corporation médiatique, en lui garantissant un environnement de travail encourageant et favorable à la créativité, à l'excellence et au professionnalisme".

Elle a, également, mis en valeur la concrétisation par le président de la République "à un rythme soutenu", de la mise en œuvre de ses engagements visant la promotion du secteur médiatique dans le sens de "la prise en charge des aspirations de la presse nationale et à même de garantir la présentation de contenus et de services médiatiques qui répondent aux besoins et aux attentes de l'opinion publique et soient adaptés aux enjeux et défis de l'Algérie nouvelle".

Ces mesures, précise l'UNJIA, "s'ajoutent à l'ensemble des acquis dont a été doté le secteur ces dernières années, grâce au parachèvement de son système législatif avec la promulgation de la loi organique relative à l'Information, ainsi que les lois sur la presse écrite et électronique et l'activité audiovisuelle", des lois qui prévoient des mesures incitatives et des facilitations inédites.

L'UNJIA s'est, en outre, félicité de la décision du président de la République portant élaboration d'une étude pour la relance du Fonds d'aide à la presse, soulignant que la corporation médiatique "fonde de grands espoirs dans ce fonds

pour améliorer les conditions socioprofessionnelles des journalistes et promouvoir le système de formation médiatique".

De son côté, l'Association des journalistes d'Alger (AJA) a salué les décisions du président de la République, qu'elle a qualifiées d'"acquis supplémentaires à même d'améliorer les conditions de travail des journalistes et promouvoir le paysage médiatique" et de "pas importants pour la promotion du secteur médiatique".

L'AJA a expliqué que le président de la République avait placé la question de la consécration des libertés en tête des "priorités de l'Etat", soulignant que cela se manifestait à travers "l'intérêt accordé au secteur des médias et à la profession de journaliste, ce qui est reflété par la Constitution de 2020, les réformes juridiques, le renforcement des structures institutionnelles et la formation des ressources humaines".

La Fédération nationale de l'information et de la communication (FNIC), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a affirmé sa disponibilité à travailler avec les autorités publiques pour mettre en œuvre ces mesures qui traduisent "l'engagement du président de la République et son suivi minutieux de la situation du secteur médiatique, comme pour tous les autres secteurs".

Elle a estimé que les mesures adoptées par le président Tebboune visaient avant tout à "promouvoir le travail médiatique national et à lui permettre de concurrencer les médias étrangers, face aux campagnes douteuses ciblant l'Algérie", en plus de "préserver les emplois des affiliés au secteur de la presse et des médias".

A rappeler que parmi les mesures décidées, dimanche, par le président de la République, "la révision à la baisse des tarifs d'abonnement au fil de l'Agence Algérie Presse Service au profit des médias nationaux et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), le taux et mesures y afférentes devant être fixés dans le projet de loi de finances complémentaire", une

réduction de 33% à 36%, des tarifs d'hébergement des sites électroniques auprès d'Algérie Télécom (AT), parallèlement à l'augmentation de sa capacité, outre la réduction des loyers au niveau de la Maison de la presse".

Le président de la République avait, également, décidé de baptiser les centres des médias au niveau des stades, de noms de journalistes sportifs, et de réduire les prix des billets d'avion d'Air Algérie au profit des journalistes sportifs chargés de la couverture des compétitions africaines.

Le Président Tebboune avait décidé, en outre, de charger le ministre de la Communication et la Direction de la Communication à la Présidence de la République, d'élaborer "une étude pour la relance du Fonds d'aide à la presse" et "une approche pour réguler le marché publicitaire".

ELECTIONS

M. Charfi affirme une "parfaite maîtrise" du fichier électoral

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a affirmé mardi à Médéa, une "parfaite maîtrise" du fichier électoral à la faveur des révisions périodiques menées depuis 2021.

Il a assuré que de "grands efforts" ont été entrepris pour aboutir à la "maîtrise parfaite" du fichier électoral qui devrait "renforcer davantage la crédibilité et insuffler une plus grande transparence" des prochains rendez-vous électoraux.

"La consistance du fichier électoral a toujours été au centre des critiques et des reproches exprimés par les parties prenantes aux élections, et dans le souci de garantir une plus grande transparence aux élections et leur crédibilité, nous avons apporté les correctifs nécessaires à travers l'assainissement des listes des personnes inscrites à ce fichier", a déclaré M. Charfi.

Il a indiqué, dans ce contexte, que la numérisation des opérations d'inscription et la promulgation de textes réglementaires régissant ces opérations "a permis d'éliminer près d'un million de doubles inscriptions entre 2021 et 2023".

"La maîtrise du fichier électoral va renforcer,

non seulement, la crédibilité des prochains scrutins, mais assurer également la sécurité de ces derniers et protéger le choix des électeurs", a-t-il ajouté, soulignant que "la Constitution de 2020 consacre le principe de sacralité du libre choix des électeurs". Pour sa part, le conseiller juridique au niveau de l'ANIE, Hamid Bouhadi, a évoqué le volet relatif au déroulement de la révision ordinaire des listes électorales entamée le 5 novembre et qui s'achève ce mardi 5 décembre.

Il a révélé que "plus de 960 mille personnes ont été éliminées des listes électorales au cours de la période 2021 jusqu'à 2023, dont 650 mille personnes pour double inscription sur le fichier électoral et 312 mille personnes pour décès".

Les résultats préliminaires de cette dernière révision présentés par ce responsable fait mention de l'élimination de plus de 340 mille personnes pour double inscription et 412 mille nouveaux inscrits.

Selon M. Bouhadi, le corps électoral est estimé, à la clôture de l'opération de révision, à 23.240.286 électeurs.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE

Création d'une commission conjointe entre le ministère de l'Energie et le CNESE

Le ministère de l'Energie et des Mines et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) ont décidé, mardi à Alger, la création d'une commission conjointe chargée de contrôler et d'évaluer la mise en œuvre des mesures prises afin de développer l'activité minière en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La décision de création de cette commission a été prise lors d'une réunion de coordination au siège du ministère, sous la présidence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et du président du Conseil national économique, social et environnemental, M. Bouchenak Khelladi Sidi Mohamed, au cours de laquelle l'accord a été mis sur le développement de l'activité minière en Algérie, conformément aux orientations du président de la Ré-

publique, M. Abdelmadjid Tebboune, précisé la même source. "Il a été décidé de renforcer la coopération et d'intensifier les concertations entre le ministère de l'Energie et le CNESE pour assurer la bonne mise en œuvre des différentes initiatives, à travers la création d'une commission conjointe chargée de contrôler et d'évaluer les mesures décidées", selon le communiqué. Lors de la rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère et du

CNESE, les deux parties ont également examiné l'état de l'activité minière en Algérie, en évoquant les capacités actuelles et les défis à relever. L'accent a été mis sur les stratégies et les plans à mettre en œuvre pour encourager l'investissement dans le secteur minier, conformément aux objectifs nationaux, les deux parties ayant souligné leur "engagement commun" en faveur du développement du secteur minier en Algérie, conclut le communiqué.



COMMUNICATION

Le ministre de la Communication reçoit le Directeur exécutif d'ARABSAT

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a reçu, mardi soir, le Directeur exécutif d'ARABSAT, Al-Hamed Bin Manahi Bin Fahad Al-Anezi et la délégation l'accompagnant, précise un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Laagab a mis en avant "la politique de l'Etat et la stratégie du ministère visant à diversifier les partenariats médiatiques entre les différentes institutions de diffusion et rechercher, impérativement, de plus larges moyens pour renforcer la présence de l'Algérie sur le système mondial de diffusion". L'occasion était, également, pour le ministre d'exprimer "la volonté de l'Algérie de développer les relations avec ARABSAT, notamment en ce qui concerne le volet formation, ce qui est prévu par la nouvelle loi sur l'information pour garantir une formation de qualité au profit des journalistes et des professionnels et être au diapason des développements technologiques et techniques modernes dans le secteur de l'information et de la communication". M. Laagab a passé en revue les "nouveaux acquis de la loi sur l'audiovisuel pour les chaînes de télévision, ouvrant grand la voie à la création d'autres chaînes de télévision dans l'avenir", rappelant que l'Établissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA) était le "seul habilité à conclure des partenariats et des accords et à suivre les aspects techniques avec ARABSAT ou autres". Pour sa part, le Directeur général d'ARABSAT a présenté "un exposé détaillé sur les atouts de son institution et les services qu'elle offre à tous ses opérateurs, dont l'Algérie, placée en tête de ses stratégies". Dans ce contexte, M. Al-Anezi a dit accueillir "favorablement, toutes les idées susceptibles de développer et de renforcer les relations avec l'Algérie", exprimant son admiration pour la "diversité culturelle et touristique de l'Algérie et les possibilités immenses dont elle dispose dans divers domaines", d'où la nécessité, selon lui, "de les mettre en valeur et de donner à l'Algérie la place qui lui sied dans le système de diffusion en transmettant son image dans le monde entier, d'autant qu'ARABSAT dispose de 10 satellites et garantit une couverture complète en Afrique, en Europe, en Amérique et en Asie". Les deux parties ont convenu de la "nécessité de promouvoir les relations de coopération entre l'Algérie et ARABSAT à des horizons plus larges et de les concrétiser sur le terrain", tout en "fournissant un service médiatique de qualité et un contenu médiatique pertinent". L'audience s'est déroulée au siège du ministère de la Communication en présence de "représentants de TDA, de cadres du ministère et des deux Directeurs généraux de la Radio et de la Télévision nationales".

FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Merabi examine avec son homologue mauritanienne les moyens de renforcer l'action commune

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a examiné, mardi à Alger, avec la ministre mauritanienne de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Zeinabou Bint Ahmednah, les voies et moyens de renforcer l'action commune dans le domaine de la formation professionnelle, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont souligné "l'importance de la coopération bilatérale à la faveur des conventions de jumelage conclues le 20 décembre 2022 pour développer le partenariat entre les établissements de formation des deux pays, conformément aux recommandations de la 19e session de la grande commission mixte algéro-mauritanienne,

tenue à Nouakchott le 14 septembre 2022", précise le communiqué. Il s'agit, selon la même source, de la coopération "dans les domaines de l'ingénierie pédagogique au niveau de l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels, côté algérien, et de l'Institut national de promotion de la formation technique et professionnelle, côté mauritanien".

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Ex amen des voies de renforcement de la coopération dans le secteur de l'énergie et des mines

Le secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi a reçu, mardi à Alger, le vice ministre des territoires, des infrastructures et des transports de la Corée du Sud, chargé des infrastructures, Kim Sung Moon, avec qui il a examiné les voies de renforcement de la coopération bilatérale.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence des cadres des deux ministères, les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales en matière d'énergie et des mines, ainsi que les projets de partenariat en cours en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont évoqué également les perspectives d'investissement dans les domaines de l'ingénierie, de la production de l'électricité, ainsi que les possibilités de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures et des mines, notamment la production et le traitement, selon le communiqué. En outre, les deux parties ont exprimé leur volonté commune de renforcer leur coopération et de développer des partenariats mutuellement bénéfiques, basés sur les projets qui intègrent la maîtrise des techniques de production, le transfert de la connaissance et de l'expérience, la formation et l'intégration nationale, a ajouté le communiqué.

VOLONTARIAT

Les mécanismes et les perspectives du volontariat en Algérie, thème d'un colloque national à Alger

Un colloque national sur les mécanismes et les perspectives du volontariat en Algérie a été organisé à Alger par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Bureau du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en Algérie, en vue de renforcer les capacités et les connaissances des jeunes cadres du secteur dans le domaine du volontariat.

Président le lancement des travaux de ce colloque, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a précisé que le volontariat "renforce les valeurs morales chez les jeunes et promeut l'esprit de responsabilité et les valeurs sociales du peuple algérien", contribuant ainsi à "la cohésion sociale". Le ministre a ajouté que le rôle de son département "consiste à encourager et à soutenir les jeunes dans les différents domaines, notamment celui du volonta-

riat", relevant que "l'organisation et la structuration du volontariat dans les cadres légaux et élémentaires visent à former une génération portée sur l'entraide et encline à adhérer aux politiques du volontariat".

De son côté, la cheffe du Bureau de l'UNFPA en Algérie, Faiza Bendriss, s'est félicitée des "efforts consentis par l'Etat algérien en faveur des jeunes, à travers les moyens mis à leur disposition et les opportunités qui leur sont offertes de participer au développement des projets".

Des experts et spécialistes du mouvement associatif et du volontariat en Algérie ont souligné, dans leurs interventions, que la solidarité et l'entraide étaient "ancrées" dans la société algérienne, à travers des organisations traditionnelles comme "Tajmaât", "Al-azaba" et "Touiza". Concernant les méca-

nismes juridiques garantissant l'exercice du volontariat, les intervenants ont relevé que plusieurs textes juridiques en Algérie y faisaient référence, dont la Constitution du 1 novembre 2020, qui confère une "grande valeur" à la société civile et garantit le droit de créer des associations sur déclaration, outre l'encouragement par l'Etat des associations d'intérêt général, dont le volontariat est l'un des principaux mécanismes.

Ce colloque de deux jours vise à "mettre en avant les expériences pionnières en matière de volontariat et les droits et obligations des volontaires et à former les participants aux outils du volontariat à travers les thèmes proposés au débat, dont la structuration et l'organisation du volontariat, le volontariat numérisé et le renforcement des capacités des cadres du secteur dans le domaine du volontariat.

DROITS DE L'HOMME

La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits de l'homme salue les efforts de l'Algérie

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mary Lawlor, a qualifié, mardi, sa visite en Algérie de "fructueuse", tout en saluant le gouvernement pour ses efforts pour faciliter cette visite.

"Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement le gouvernement pour son invitation et pour les efforts extraordinaires qui ont été déployés pour faciliter une visite fructueuse", a-t-elle indiqué lors d'une conférence de presse au cours de laquelle elle a présenté un aperçu sur le rapport qu'elle soumettra au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU en mars 2025.

"En m'invitant à effectuer une visite, le gouvernement algérien prouve clairement qu'il est prêt à s'engager comme il se doit sur les questions relatives aux défenseurs des droits de l'homme", a-t-elle relevé, faisant observer qu'il "aurait été beaucoup plus facile de ne pas répondre à ma demande, comme l'ont fait d'autres Etats".

Rappelant que l'Algérie siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Mme Lawlor a fait savoir qu'au cours de sa visite de 10 jours en Algérie (du 25 novembre au 5 décembre), elle a rencontré des membres du gouvernement, des fonctionnaires et des représentants de la société civile et s'est dé-

placée dans plusieurs wilayas du pays.

"Le nombre de réunions de haut niveau qui m'ont été accordées témoigne de l'engagement du gouvernement algérien à s'engager sérieusement avec les procédures spéciales des Nations Unies et à œuvrer pour une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme", a-t-elle souligné, relevant que "la grande majorité de ces réunions se sont déroulées dans une atmosphère de respect mutuel et d'engagement constructif". Par ailleurs, et à une question sur le génocide perpétré par l'armée sioniste à Ghaza, la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des

défenseurs des droits de l'homme, s'est dite "émue", tout en qualifiant ce qui se passe à Ghaza de "douloureux" et de "génocide généralisé".

Mme Lawlor a indiqué qu'elle "condamne" ce que l'armée sioniste commet "contre les innocents et tous les enfants brûlés", soulignant avoir appelé à "un cessez-le-feu". Elle a également soutenu la suggestion de "réformer la composante du Conseil de sécurité de l'ONU", relevant que "les membres permanents du Conseil se sont opposés à cette réforme de peur de perdre leur droit de veto".

M'SILA

M. Arkab reçoit des membres de l'APN de la wilaya

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la circonscription électorale de M'sila, pour s'enquérir des préoccupations des citoyens de la wilaya en lien avec son secteur, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de prise en charge des préoccupations soulevées par les députés concernant le raccordement au réseau énergétique (électricité et gaz) des communes, régions, nouvelles cités et exploitations agricoles non encore raccordés, note le communiqué. Lors de cette rencontre, des projets d'investissement relevant du secteur ont été évoqués, notamment en matière d'énergie solaire, l'élargissement du réseau électrique, outre le dossier du recrutement au sein des établissements du secteur et les projets d'investissement social. Le ministre a, dans ce



cadre, fourni des explications en réponse aux préoccupations soulevées par les députés, affirmant tenir compte de toutes les propositions qui seront examinées avant de pren-

dre les mesures nécessaires à leur prise en charge, selon la même source. M. Arkab a également réaffirmé l'engagement de l'Etat, à travers le groupe Sonelgaz, à poursuivre

les différents programmes complémentaires tracés, qui concerneront plusieurs wilayas, appelant les députés à recenser toutes les régions non raccordées à l'électricité et au gaz en vue d'étudier la possibilité de leur raccordement et de les inclure dans de nouveaux programmes, ce qui contribuera certainement au développement des régions concernées et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

La rencontre a, par ailleurs, été l'occasion de donner des précisions sur le programme national des énergies nouvelles et renouvelables et le programme de transition énergétique en Algérie, conclut le communiqué.

M'SILA

Deux investisseurs reçoivent leurs autorisations définitives d'exploitation

Les mesures de facilitation et de levée des contraintes freinant l'investissement, prises dans la wilaya de M'sila, viennent d'aboutir à l'octroi, mardi, de deux autorisations définitives d'exploitation à deux investisseurs. Le directeur de wilaya de l'industrie, Abdelaziz Harouz, a indiqué, en marge de la cérémonie de remise des deux autorisations à leurs bénéficiaires, présidée par le wali, Nedjmeddine Tiar, que la première autorisation concerne un projet domicilié à Magra (S.a.r.l. Euro Moteur), consistant en un complexe industriel de fabrication de remorques, de grues, de structures métalliques, de montage de véhicules et d'importation et de distribution de pièces de rechange. Un complexe qui offrira, dans un premier temps, 50 emplois puis 200 dès la mise en service des lignes de production, a indiqué le même responsable. Le second projet ayant obtenu l'autorisation définitive d'exploitation, "Moulins Meddah", implanté dans la zone industrielle de M'sila, est spécialisé, selon M. Harouz, dans la minoterie. Sa capacité de production de blé tendre (pour la farine) est de 2.775 quintaux/jour et celle du blé dur (pour la semoule) est de 500 quintaux/jour. Le directeur de l'industrie a rappelé que cinq (5) autorisations définitives d'exploitation ont été accordées dans la wilaya de M'sila depuis le début de l'année 2023, sur 25 projets ayant auparavant obtenu des autorisations d'exploitation exceptionnelles. Il a souligné que le processus était "toujours en cours" en application des instructions des autorités supérieures du pays. De son côté, le chef de l'exécutif local a indiqué que l'octroi de ces autorisations s'inscrit dans le cadre de l'encouragement et de l'accompagnement des investisseurs, et témoigne de la volonté des autorités locales de fournir tous les moyens et de lever les contraintes administratives en vue d'améliorer le climat de l'investissement.

TIARET

La gastronomie palestinienne à l'honneur du concours de wilaya du couscous

Le concours de wilaya du couscous organisé, mardi soir à Tiaret, a vu la participation de la Palestine, dont l'art culinaire a été à l'honneur de cette manifestation, en guise de solidarité avec le peuple palestinien.

Fatima Habib, l'une des participantes au concours avec des recettes dont est célèbre la bande de Ghaza, a exposé des plats palestiniens, comme Medjadra, Falafel, Labia, Chakiriya et autres, donnant des explications sur les composants de ces plats basés principalement sur le riz, l'huile d'olive, pois chiches, oignons, cannelle, olives et autres. Ces plats ont attiré un nombre considérable de visiteurs, notamment les femmes, qui ont goûté leur

savoir et ouvert un débat avec l'exposant sur le goût des plats par rapport aux plats locaux, ainsi que le mode d'obtention des mesures et ingrédients.

De son côté, le cuisinier Ouassama Benabdallah a présenté, à cette occasion, le plat Taboula et le jus du caroubier dont est célèbre le secteur d'El Khalil en Palestine.

Le Directeur du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tiaret, Taoueb Zouaoui, a indiqué que cette manifestation vise la promotion des plats populaires, dont le couscous local, en tant que patrimoine matériel qu'il faut faire connaître et revisiter certaines variétés, dont la consommation est en berne ou

quasiment disparu, dont le couscous des herbes et de chèvre. Il a souligné que l'Association algérienne des arts culinaires et d'animation touristique et l'association khaldounia de l'artisanat et des métiers, initiatrices de cette manifestation, ont veillé à encourager les participants à exposer des variétés du couscous.

Outre cette manifestation, à laquelle ont pris part 22 concurrents à la place des martyrs du centre ville de Tiaret ayant attiré un grand nombre de visiteurs, une exposition-vente de produits de l'artisanat a été organisée, comme les ustensiles en poterie et des bijoux traditionnels, ainsi que des jeux récréatifs en faveur des enfants et leurs parents.

BECHAR

Un projet de revivification des palmeraies de Taghit, Lahmar et Béni-Ounif (Direction)

Un projet de revivification de trois (3) palmeraies pour favoriser le développement des cultures oasisiennes à travers les régions de Taghit, Lahmar et Béni-Ounif dans la wilaya de Bechar, est en voie de lancement, a-t-on appris mardi auprès des responsables de la direction des services agricoles (DSA). Doté d'un financement sectoriel de plus de 315 millions de DA, ce projet a été retenu à la suite des constatations faites auparavant par les services compétents sur la situation de ces espaces agricoles oasisiens, notamment la dégradation de l'état des palmiers-dattiers, à cause de certaines maladies qui touchent cette espèce végétale dont le bayoud, l'irrigation insuffisante, le délaissement par les agriculteurs de la culture sous palmiers-dattiers, a déclaré à l'APS, le cadre technique à la direction Tayeb

Baba. Ce projet qui a pour but aussi de favoriser le développement de la phœniciculture et la culture oasisienne basée principalement sur les cultures céréalières, maraichères et fourragères à travers ces palmeraies, qui déclinent un profil varié de dattes parmi les plus riches sur le plan nutritif, dont notamment le Feggous, Ahartane, Ghars, Retbi, Bouguellou, Soltane, Barka et Aziza-Bouzd, cette dernière qui fait partie des variétés de dattes rare et sans noyaux, est localisée au niveau de la palmeraie de Béni-Ounif, a détaillé, M. Baba.

Actuellement, les palmeraies et oasis de ces collectivités sont devenues de simples palmeraies de cueillette, où les agriculteurs n'y retournent que pour la pollinisation des palmiers et surtout pour la cueillette des dattes, a-t-il ajouté.

"A travers ce projet dont l'étude

technique vient d'être finalisée, nous voulons donner une nouvelle impulsion à l'activité économique principale des agriculteurs qui s'adonnent à des activités agricoles au niveau de ces palmeraies et oasis, pour promouvoir et développer à l'avenir les cultures oasisiennes à savoir céréalières, fourragères et maraichères, en plus de la trentaine de produits secondaires de dattes et dérivés recensés (produits alimentaires et paramédicaux, aliments de bétail), qui sont aussi des produits du terroir de qualité aux perspectives prometteuses en matière de commercialisation sur le marché local et même à l'exportation" a-t-il souligné. La concrétisation de la revivification de ces palmeraies et oasis, qui s'étalent sur une superficie de 1.320 hectares avec un potentiel de 173.430 palmiers dattiers

dont une grande majorité est productives, s'inscrit aussi dans le cadre du programme du secteur de l'agriculture pour le développement de la phœniciculture et la protection de ces espaces agricoles, notamment par la réalisation de plusieurs opérations notamment des forages et leurs

équipements, des seguias (canaux d'irrigation), en plus de différentes infrastructures agricoles.

Il s'agit aussi de l'intensification de la surveillance sanitaire des palmiers-dattiers et la protection de son environnement directe, ont fait savoir les responsables chargés de la concrétisation de ce projet.

CONSTANTINE

51 actes définitifs d'exploration remis à des investisseurs

Cinquante et un (51) actes définitifs d'exploitation ont été remis mardi après-midi à des investisseurs de la wilaya de Constantine au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Abdelkhalak Sayouda à la maison de la culture Malek Haddad. Ces actes définitifs d'exploitation permettront aux investisseurs concernés de "développer et étendre leurs investissements au service du développement national", a estimé le wali dans une déclaration à la presse au terme de la cérémonie qui a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya. Les investisseurs concernés qui ne possédaient que des actes provisoires d'exploitation pourront désormais contracter les crédits auprès des banques pour l'extension et le développement de leurs projets d'investissement, a expliqué le même responsable qui a rappelé des efforts déployés par les hautes autorités du pays pour faciliter l'acte d'investissement et encourager et accompagner les investisseurs. Réitérant l'engagement de l'administration locale à encourager et à accompagner l'investissement, M. Sayouda a indiqué que des efforts colossaux sont déployés sur le terrain à l'effet d'assurer les meilleures conditions pour l'investissement citant dans ce cadre, les mesures prises localement s'agissant de l'octroi du foncier industriel notamment. Il a dans ce contexte affirmé que Constantine "n'a aucune contrainte en matière de foncier destiné à l'investissement car la wilaya dispose de lots en quantités suffisantes répondant à la demande exprimée", ajoutant que les parcs industriels, les zones industrielles et les multiples zones d'activité que compte cette wilaya "offrent une pleine aisance en la matière". Mettant l'accent sur l'importance de l'investissement dans la création de postes de travail au profit des jeunes notamment, le même responsable a insisté sur l'importance de développer l'esprit d'investissement pour un développement local durable, notamment dans cette région considérée comme un pôle industriel par excellence. Les actes définitifs d'exploitation ont été remis au profit d'investisseurs versés dans l'industrie pharmaceutique, l'agro-alimentaire, le tourisme et les services, entre autres, a-t-on fait savoir.

APS

MOSTAGANEM

Lancement de la campagne de récolte de la pomme de terre d'arrière-saison (direction)

La campagne de récolte de la pomme de terre d'arrière-saison, au titre de la saison agricole 2022-2023, a été lancée récemment dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris, mardi, de la Direction des services agricoles (DSA).

Le service de l'organisation de la production et de l'appui technique à la DSA a indiqué que les premières opérations de récolte ont été lancées, fin novembre dernier, pour un nombre de superficies cultivées dans le plateau de Mostaganem, notamment à Kheireddine, Ain Tedles et Bouguirat. Jusqu'à hier, lundi, une production de 189.000 quintaux a été réalisée sur une surface de 860 ha (39 pc) avec un rendement de 220 quintaux à l'hectare, a ajouté la même source. Les agriculteurs devraient produire 540.000 quintaux de ce produit sur des superficies cultivées totalisant 2.475 ha de superficies cultivées, dont la plupart sont localisées dans les zones de Souafliya, Safsaf, Oued El Kheir et Ain Tedles.

Selon la même source, ce tubercule a été planté au début du mois d'août dernier, en se basant sur des se-

menées de pomme de terre locales. Concernant la campagne de production précoce pour la saison 2023-2024, les agriculteurs ont planté un total de 196 ha (100 pc) de superficies consacrées aux pommes de terre de début de saison (primeurs) dans l'espoir que les quantités récoltées dépassent les 55.000 quintaux, a ajouté la même source. Les services agricoles comptent sur la campagne de pomme de terre saisonnière, encore à ses débuts, pour approvisionner les marchés régionaux et nationaux, sachant que, jusqu'à hier, lundi, 120 ha sur un total de 11.072 ha réservé à cette culture ont été plantés, dont la production attendue devait dépasser 3.720.000 quintaux, a ajouté la même source.

La wilaya de Mostaganem, dont la production atteint jusqu'à présent 3.440.000 quintaux, approvisionne les marchés, tout au long de l'année, notamment durant le 2ème trimestre (de mars à juin), grâce à la campagne saisonnière du 4ème trimestre (d'octobre à décembre) et à la campagne tardive appelée communément pomme de terre d'arrière-saison, a-t-on assuré.

ENTREPRISES

Institution d'un registre public des bénéficiaires effectifs

Un décret exécutif relatif au registre public des "bénéficiaires effectifs" des personnes morales de droit algérien, a été publié au Journal officiel (JO) n° 76, et ce, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Il s'agit du décret n° 23-429 signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le 23 novembre 2023, qui a pour objet de fixer les modalités de la tenue du registre public des bénéficiaires effectifs des personnes morales de droit algérien.

Le registre des bénéficiaires effectifs est un registre institué auprès du centre national du registre du commerce contenant des informations sur les bénéficiaires effectifs des personnes morales de droit algérien, à travers une base de données publique dans laquelle les données et les informations relatives aux bénéficiaires effectifs sont collectées et mises à la disposition des autorités de surveillance.

Le document stipule que toute personne morale de droit algérien est tenue de déclarer le bénéficiaire effectif auprès des services du centre national du commerce au cours du mois suivant l'institution ou l'immatriculation de la personne morale avec la possession d'une participation majoritaire effective directement ou indirectement, et la ou les personnes physiques qui détiennent directement une partie égale ou supérieure à 20% du capital ou des droits de vote.

Les autorités et les organismes habilités peuvent obtenir sans délai toutes informations disponibles auprès du centre national du registre du commerce concernant le bénéficiaire effectif.

Dans ce cadre, le centre national du registre du commerce met en place un système d'information sécurisé permettant d'établir en temps réel et par voie électronique des échanges d'information avec les autorités compétentes. Le centre national du registre du commerce échange des informations sur le bénéficiaire effectif avec ses homologues dans le cadre des conventions internationales et la législation nationale relatives à la protection des données à caractère personnel. Les personnes morales instituées avant la date de publication de ce décret, doivent se conformer à ses dispositions, dans un délai d'un an, à compter de la date de sa publication au journal officiel.

Toute violation des dispositions du présent décret est punie conformément aux dispositions prévues par la législation en vigueur notamment la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, selon ce décret exécutif, qui précise que les modalités de son application sont fixées, le cas échéant, par arrêté du ministre ou des ministres concernés.

ALGÉRIE - TURQUIE

Des opérateurs économiques explorent à Alger les opportunités d'investissement commun

Des opérateurs économiques algériens et turcs ont exploré, mardi lors d'une rencontre à Alger, les opportunités d'investissement commun disponibles dans divers secteurs, en vue de renforcer le partenariat et la coopération entre les deux pays.

Organisée par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), en coopération avec le Conseil des exportateurs turcs et l'Association Uludag des exportateurs turcs, la rencontre a été placée sous le thème: "Algérie-Turquie: négociations commerciales bilatérales".

A cette occasion, le président du CAAID, Mohamed Amine Boutalbi, a souligné que cette rencontre visait "à promouvoir les relations économiques bilatérales, à travers la vulgarisation des opportunités commerciales et de partenariat disponibles de part et d'autre" et "à faire la promotion des produits des deux pays, en sus de l'examen de leurs potentialités d'investissement".

Pour M. Boutalbi, il s'agit d'exploiter l'opportunité offerte par l'amélioration du climat d'investissement en Algérie, à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement, l'ouverture d'opportunités de partenariat dans le secteur privé, l'adoption du principe gagnant-gagnant et le renforcement de la transition

technologique, l'objectif étant de conclure des partenariats escomptés entre les deux parties, notamment avec la participation de près de 40 opérateurs turcs, représentants plusieurs secteurs, à cette rencontre.

Parmi les secteurs les plus importants, le président du CAAID a cité l'industrie, les machines, les produits de bois et le textile.

De son côté, l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, M. Mujahid Kucuk Yilmaz a affirmé que cette rencontre "permettra d'améliorer les relations algéro-turques" rappelant la récente visite officielle du président turc, Recep Tayyip Erdogan en Algérie et qui a abouti à la signature de plusieurs accords.

À cet égard, il a appelé les exportateurs turcs à "veiller au rapport qualité-prix pour atteindre dans les plus brefs délais l'objectif de 10 milliards de dollars d'échanges commerciaux entre les deux pays."

Par ailleurs, le membre du conseil d'administration de l'union des constructeurs automobile dans la région turque d'Uludag, Ertugrul Tuna arinci, a salué le statut important de l'Algérie pour les opérateurs turcs, soulignant "la nécessité de renforcer et de développer les relations commerciales bilatérales en exploitant les opportunités disponibles dans les deux pays."

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Adoption à la majorité du PLF 2024

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté mardi, à la majorité, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024 (PLF2024), lequel prévoit des dépenses de plus de 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% destinées à l'investissement public.

Le vote s'est déroulé en séance plénière présidée par M. Brahim Bouhali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd et des membres du gouvernement.

Ce nouveau texte de loi a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du cadrage budgétaire à moyen terme (2024-2026), et prévoit des recettes de 9.105,3 milliards de DA, dont 3.512,3 milliards de DA de recettes pour la fiscalité pétrolière.

Quant aux dépenses en 2024, elle s'élèveront à 15.292,47 milliards de DA pour les autorisations d'engagement et 15.275,28 milliards de DA pour les crédits de paiement.

Le budget de l'Etat pour

l'année 2024 est réparti, selon la nature des dépenses, sur les dépenses dédiées aux personnels, de l'ordre de 5.155,67 milliards de DA, dépenses de gestion des services 632,87 milliards de DA, dépenses d'investissement estimées à 2.894,58 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 2.809,36 milliards de DA de crédits de paiement.

S'agissant du nouveau programme d'investissement public, l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2024 dédiée aux nouvelles opérations est estimée à 2.405,33 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 1.356,57 milliards de DA de crédits de paiement.

Par ailleurs, les affectations prévues pour l'année 2024 à la

réévaluation des opérations en cours de réalisation ont atteint 489,25 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 396,82 milliards de DA de crédits de paiement.

Le PLF 2024 prévoit une croissance économique de 4,2%.

Il a été élaboré sur la base d'un prix référentiel du prix du baril de pétrole de 60 dollars durant la période 2024-2026, et 70 dollars pour le prix estimatif du baril de pétrole brut. Les exportations de biens devraient s'élever à 49,8 milliards USD en 2024, tandis que les importations devraient augmenter de 7,1% par rapport aux prévisions de clôture de 2023 et atteindront 43,5 milliards USD.

Ainsi, la balance commer-

ciale enregistrera un excédent entre 2024 et 2026 pour atteindre 6,3 milliards USD en 2024, 2,9 milliards USD et 4,2 milliards USD en 2025 et 2026.

Le texte a prévu plusieurs mesures législatives visant principalement à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, le soutien à l'investissement, et la facilitation et la numérisation des procédures fiscales.

Concernant les mesures prises pour soutenir l'investissement et l'économie nationale, le PLF 2024 a prévu la suppression de la Taxe sur l'activité professionnelle conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, outre des incitations fiscales proposées pour plusieurs activités.

INVESTISSEMENT

Examen de 124 projets d'investissement étrangers en Algérie (AAPI)

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a examiné 124 demandes étrangères d'investissement en Algérie "prêtes à être mises en œuvre", dont des projets émanant de plusieurs grandes entreprises et multinationales, a indiqué mardi à Alger le Directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache.

Dans une déclaration de presse en marge d'un forum d'affaires algéro-suédois, le Directeur général de l'AAPI a fait savoir que ces projets vont pouvoir être enregistrés auprès de l'agence et mis en œuvre dès la publication des textes d'application de la loi sur le foncier économique.

"Pour que ces demandes soient mises en œuvre, nous sommes engagés à fournir l'ensemble des conditions nécessaires, d'autant que nous allons prochainement lancer la plateforme numérique devant

enregistrer les demandes de foncier économique", a-t-il assuré.

Dans ce cadre, le même responsable a annoncé que cette plateforme numérique sera lancée avant la fin du premier trimestre 2024.

M. Rekkache a également fait savoir que 90 autres projets étrangers, en tant qu'investissement direct (IDE) ou avec un partenaire local, ont été enregistrés auprès de l'agence et dont l'investissement est en cours de réalisation.

Par ailleurs, M. Rekkache a estimé que les partenaires suédois à travers leurs investissements peuvent contribuer au développement du transfert de technologie, de l'économie de la connaissance et l'innovation.

De plus, a-t-il dit, la Suède a une expérience importante en ce qui concerne le développement durable, la protection de

l'environnement et la numérisation. Présent à cette rencontre, l'ambassadeur de Suède en Algérie, Bjorn Hagmark, a indiqué que les entreprises de son pays sont intéressées par plusieurs secteurs d'investissement en Algérie, citant les secteurs de l'énergie, des transports, des télécommunications, de la digitalisation et du secteur minier.

Selon le diplomate, la Suède et l'Algérie rencontrent des défis similaires pour trouver des solutions durables face aux effets du changement climatique et "avancer rapidement vers la réduction des émissions à effet de serre", soulignant l'expertise de son pays dans ce secteur.

A noter qu'une dizaine d'opérateurs suédois étaient présents à cette rencontre au cours de laquelle des rencontres B2B ont été organisées avec des opérateurs nationaux.

SECTEUR DES ASSURANCES

Le secteur s'oriente davantage vers la participation dans l'économie nationale (Pdg CAAT)

Le PDG de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT) Nasser Sayes a souligné, mardi à Oran, que le secteur des assurances en Algérie s'oriente davantage vers la participation dans l'économie nationale, à travers la modernisation de sa performance, la diversification du portefeuille d'activités et de services pour répondre aux exigences des clients et aux besoins de l'économie.

M. Sayes a déclaré à la presse, en marge d'un colloque organisé par la CAAT sur le thème "Assurance, facteur de résistance et de développement économique", qu'il faut œuvrer à accroître la contribution du secteur des assurances au produit national brut, à travers la modernisation de la performance et la diversification des services fournis, soulignant que le taux de participation est actuellement estimé à 0,7%.

Le même responsable a ajouté qu'un tel objectif "s'inscrit dans la nouvelle vision économique approuvée par les pouvoirs publics, à travers laquelle ils aspirent à rendre l'économie nationale plus ouverte, plus diversifiée et source d'allègement de la dépendance aux hydrocarbures".

Il a, en outre, évoqué la stratégie nationale mise en place par les

plus hautes autorités dans le cadre des nouvelles perspectives économiques, afin d'évoluer progressivement vers une économie créatrice de richesses et diversifiée, capable de rivaliser sur les marchés internationaux.

Selon M. Sayes, "cette nouvelle stratégie impulsera le marché de l'assurance à œuvrer pour résoudre tous ses problèmes et augmenter son chiffre d'affaires et son taux de participation à l'économie nationale".

Le même responsable a fait part d'un nouveau projet de loi relatif au secteur des assurances, qui sera présenté à l'avenir au Parlement, préparé avec la participation de tous les acteurs du secteur des assurances.

Ses dispositions permettront au secteur des assurances d'opérer un bond qualitatif dans sa contribution à l'économie nationale, a-t-il souligné.

Le même intervenant a salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'ouverture du capital bancaire public, ce qui est un bon indicateur pour l'économie, qui devra donner des résultats positifs au secteur des assurances et permettra de jouer un grand rôle dans le financement de l'économie nationale et encour-

ager l'épargne à long terme.

Le secteur économique national enregistre, ces derniers temps, une forte activité, a-t-il ajouté en espérant que les compagnies d'assurance nationales "suivront le rythme de tout ce mouvement et de la volonté des pouvoirs publics de faire progresser l'économie".

Dans un marché caractérisé par une grande compétitivité, la CAAT a réalisé, au cours de l'année écoulée, un chiffre d'affaires de 26,7 milliards DA, ce qui a renforcé sa position de deuxième compagnie d'assurance sur le marché national, a-t-on indiqué, tout en augmentant son capital au cours de l'année écoulée de 5 milliards DA pour atteindre 25 milliards de DA.

Au cours de cette rencontre, plusieurs interventions ont été animées, notamment "le rôle de la réassurance dans le renforcement du secteur de l'assurance", "l'assurance comme facteur de flexibilité et de développement économique", entre autres, au cours desquelles les développements mondiaux et les derniers développements dans le domaine de la réassurance ont été débattus, notamment en ce qui concerne les risques émergents et les changements climatiques.

PÉTROLE

Le Brent se reprend à plus de 78 dollars

Les cours du pétrole se reprenaient, mardi, impactés par les baisses de production de l'Opep+, prises pour stabiliser les prix du brut sur le marché.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février prenait 0,47% à 78,40 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en janvier, montait de 0,53% à 73,43 dollars. Les prix ont légèrement augmenté au début des échanges, mais restent proches de leur plus bas en quatre mois atteint en novembre.

Après une première réaction à la baisse, le marché semble désormais accueillir les coupes de productions supplémentaires et volontaires de certains membres de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, NDLR) d'une autre manière. Environ 900.000 nouveaux barils par jour de brut devraient être retirés jusqu'en mars 2024, en plus de la prolongation des coupes volontaires supplémentaires de la Russie et de l'Arabie saoudite.

En parallèle, "les tensions au Moyen-Orient" soutenaient les prix mardi, selon des experts soulignant que "la situation risque de s'intensifier à la suite d'une



série d'attaques contre des cargos traversant la route pétrolière stratégique de la mer Rouge".

S'agissant du marché gazier européen, il a enregistré un léger recul sous l'effet d'une demande en baisse et de stocks élevés. Dans les séances matinales, le contrat à terme du TTF néerlandais,

considéré comme la référence gazière européenne, se repliait légèrement, évoluant sous la barre des 40 euros, à 39,355 euros le mégawattheure (MWh).

Il était tombé, un peu plus tôt mardi, à 38,75 euros le MWh, son plus bas prix en près de deux mois.

MONNAIES

Le dollar se reprend face aux principales devises

Le dollar remontait quelque peu mardi face aux principales devises après ses pertes de la veille, tandis que l'or redescendait légèrement après son ascension, dans l'attente de données américaines sur l'emploi.

Le billet vert prenait 0,14% face à l'euro, à 1,0820 dollar, et grappillait 0,05% face à la livre britannique, à 1,2626 dollar. Les marchés affichaient un calme apparent après la tempête de lundi, les investisseurs ayant parié sur un nombre important de réductions de taux de la Réserve fédérale (Fed) pour l'année

prochaine, ce qui a fait dégringoler le dollar, note Ipek Ozkardeska, analyste. L'or, qui a touché la veille son plus haut de tous les temps, à 2.135,39 dollars l'once, refluit mardi de 0,34%, à 2.022,40 dollars.

"Bien que les rendements du Trésor américain restent sous pression, une partie de cette tendance s'est inversée hier", aidant à la progression du dollar, ce qui a fait retomber le prix du métal jaune, valeur refuge concurrente de ces deux actifs, relève Neil Wilson, analyste.

AVIATION

L'avion chinois C919 volera pour la première fois hors de la Chine continentale

Le premier avion de ligne de conception chinoise, le C919, survolera Hong Kong la semaine prochaine, pour sa première incursion hors de la Chine continentale, ont annoncé mardi les autorités hongkongaises.

"Le 16 décembre, le C919 effectuera un survol au-dessus du port de Victoria", a indiqué mardi le chef de l'exécutif hongkongais, John Lee. Pékin "a choisi Hong Kong pour être la

première ville que le C919 visitera en dehors du continent", a-t-il ajouté, lors de sa rencontre hebdomadaire avec les médias. L'avion, fabriqué par l'entreprise publique chinoise Comac, sera également exposé à l'aéroport international de Hong Kong du 12 au 17 décembre, a-t-il précisé. On pourra y voir aussi un autre modèle de Comac, plus ancien et plus petit, l'ARJ21. Le développement de l'avion du C919 a com-

mencé en 2008, mais l'appareil n'a reçu que l'année dernière la certification officielle pour voler.

Le groupe étatique Comac a enregistré environ 1.200 commandes pour le C919, avait indiqué en janvier son directeur général adjoint, Zhang Yujin. L'entreprise prévoit d'augmenter sa capacité de production annuelle à 150 modèles d'ici à cinq ans, avait alors déclaré M. Zhang.

ITALIE

Le PIB devrait augmenter de 0,7% en 2023 et 2024

L'Italie devrait voir son produit intérieur brut (PIB) augmenter de 0,7% en 2023 et 2024, grâce à la reprise de la consommation des ménages dans un contexte de ralentissement de l'inflation, selon des prévisions publiées mardi par l'Institut national des statistiques (Istat).

L'Istat revoit ainsi à la baisse ses estimations publiées en juin, qui misaient sur une croissance économique de 1,2% cette année et 1,1% en 2024.

L'institut se montre plus

pessimiste que le gouvernement qui table toujours sur une croissance de 0,8% pour cette année et de 1,2% en 2024. Après une chute du PIB de 0,4% au deuxième trimestre, l'Italie a connu une croissance de 0,1% au troisième trimestre par rapport au précédent, échappant ainsi à la récession technique.

La demande intérieure sera principalement tirée par la consommation des ménages (+1,4% en 2023 et +1% en 2024), "soutenue par une décélération de l'infla-

tion, une reprise progressive, certes partielle, des salaires et la croissance de l'emploi", commente l'Istat. "L'inflation diminuera en raison de la baisse des prix de l'énergie et des conséquences des politiques monétaires restrictives mises en œuvre par la Banque centrale européenne (BCE)", poursuit l'institut. La hausse des prix à la consommation devrait ainsi ralentir à 5,4% cette année et à 2,5% en 2024, après un pic de 7,3% en 2022.

Quant à la demande exté-

rieure, "la faiblesse du commerce mondial et de l'économie allemande, notre principal partenaire commercial, devrait conduire à une réduction du commerce extérieur et notamment des exportations en 2023", relève l'Istat. Les exportations devraient ainsi stagner en 2023 avant de progresser de 2,1% en 2024.

Les investissements devraient ralentir sensiblement, avec une hausse limitée à 0,6% en 2023 et 2024, contre 20,7% en 2021 et 9,7% en 2022.

SUISSE

L'inflation ralentit à 1,4% en novembre sur un an

L'inflation en Suisse a ralenti en novembre pour se limiter à 1,4% sur un an, a annoncé lundi l'office fédéral de la statistique (OFS), malgré la hausse d'une partie des loyers.

Depuis juin, l'inflation en Suisse est repassée sous la barre des 2% visée par la banque centrale suisse, bien en deçà de l'inflation dans la zone euro.

Après avoir atteint 1,6% en juillet et août, l'inflation était légèrement remontée à 1,7% en septembre et octobre.

De nombreux économistes craignaient

qu'elle n'accélére en novembre avec l'augmentation d'une partie des loyers.

Les prévisions des économistes pour l'inflation en novembre s'étaient entre 1,5% et 2,1%.

Les relevés de l'OFS pour le mois de novembre ont cependant déjoué les prévisions, en raison notamment d'un recul des prix des produits pétroliers, en baisse de 8,7% sur un an.

Avec cette diminution des prix des produits pétroliers, ceux des produits importés

ont diminué de 0,6% par rapport à novembre 2022. La hausse des prix pour les produits fabriqués en Suisse a de son côté légèrement ralenti, à 2,1% sur un an, détaille l'OFS dans un communiqué.

En variation mensuelle, l'indice des prix à la consommation a baissé de 0,2% par rapport au mois d'octobre, à 106,2 points, sous l'effet d'un recul des prix des carburants, du mazout et de certains légumes.

Comme attendu, les loyers ont par contre augmenté. La hausse des loyers en Suisse est

encadrée par un taux de référence lié aux taux d'intérêt.

Avec le resserrement de la politique monétaire, ce taux de référence a augmenté pour la première fois depuis 2008, entraînant une hausse d'une partie des loyers.

Dans les relevés trimestriels effectués en novembre, l'indice des loyers a grimpé de 1,1% par rapport au trimestre précédent et de 2,2% par rapport au même trimestre de 2022, a quantifié l'OFS.

BRÉSIL

La croissance du PIB ralentit à 0,1% au 3^e trimestre

La croissance économique au Brésil a ralenti à 0,1% au troisième trimestre par rapport au précédent, freinée notamment par un fort recul du secteur agricole, selon les chiffres officiels publiés mardi.

Ce résultat est toutefois meilleur que les attentes des analystes, qui tablaient sur une contraction de 0,2% du produit intérieur brut (PIB). Il s'agit du troisième trimestre consécutif dans le vert dans la première économie d'Amérique latine.

L'Institut de statistiques brésilien IBGE a révisé à -0,1% l'évolution du PIB au dernier trimestre de 2022. De juin à septembre cette année, la croissance a nettement ralenti par rapport aux deux premiers trimestres de 2023 (+1,4% au premier et +1% au deuxième). Le secteur agricole, l'un des principaux moteurs de l'économie brésilienne, a connu une importante contraction (-3,3%) au troisième trimestre par rapport au deuxième.

Le secteur de l'industrie et celui des services ont tous deux progressé de 0,6%.

Malgré ce troisième trimestre moins florissant, les analystes et les institutions financières consultées pour l'enquête hebdomadaire Focus de la banque centrale brésilienne tablent sur une croissance de 2,84% cette année.

AUTOMOBILE

La grève des ouvriers suédois de Tesla s'étend au Danemark

Le plus important syndicat danois, 3F, a annoncé mardi une grève de solidarité avec les ouvriers de Tesla en Suède, provoquée par le refus du constructeur automobile américain de signer une convention collective sur les salaires.

"Tous les membres de 3F Transport sont couverts par le mouvement de solidarité, concrètement, cela signifie que les dockers et les chauffeurs routiers ne recevront pas et ne transporteront pas de voitures Tesla en Suède", a indiqué l'organisation dans un communiqué. La grève concernait initialement 130 mécaniciens de Tesla dans dix ateliers à travers la Suède à partir du 27 octobre, avant de devenir un conflit opposant les syndicats de plusieurs secteurs au constructeur de véhicules électriques.

"La solidarité est la pierre angulaire du mouvement syndical et s'étend au-delà des frontières nationales", a dit le président de 3F Transport, Jan Villadsen, cité dans le communiqué.

"Même si vous êtes l'une des entreprises les plus riches du monde, vous ne pouvez pas imposer vos propres règles. Nous avons des accords sur le marché du travail dans la région nordique, et vous devez les respecter si vous voulez diriger une entreprise ici", a-t-il souligné. Négociés secteur par secteur, les conventions collectives constituent la base du modèle du marché du travail nordique. Couvrant près de 90% de l'ensemble des salariés suédois et 80% des employés danois, ces conventions régissent les conditions de travail et garantissent des minima salariaux.

Bien qu'ils soient syndiqués, les ouvriers de Tesla ne bénéficient pas des conventions collectives sectorielles, car leur entreprise n'a pas signé celle qui régit leur secteur. Le patron de Tesla, Elon Musk, a toujours rejeté les appels à la syndicalisation parmi ses 127.000 employés dans le monde.

BISKRA

Les changements climatiques et la gestion de l'environnement en débat

Les travaux de la première conférence internationale sur "les changements climatiques et la gestion de l'environnement" ont été ouverts mardi au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra avec la participation d'experts et chercheurs nationaux et étrangers. Ce meeting scientifique international aborde les risques climatiques dont les inondations, la sécheresse et les vagues de chaleur pour l'homme et l'environnement et les défis pour en atténuer l'impact pour parvenir à un développement durable, a indiqué à l'APS le coordinateur de la rencontre, Dr. Hachemi Ali, du département des risques climatiques en régions arides du CRSTRA. La conférence engage ainsi des réflexions autour des quatre axes: "présentation des risques liés aux changements climatiques", "l'hydrologie et les ressources en eau", "les mécanismes de traitement de données et des systèmes d'information géo spatiale" et "l'impact pour l'homme des changements climatiques et les stratégies d'adaptation", a précisé le même universitaire. La rencontre fait le point ainsi sur les résultats des dernières recherches sur les changements climatiques à travers des communications de chercheurs algériens et de plusieurs autres pays dont le Portugal, la Tunisie, le Canada et la Turquie dans le but de s'y appuyer pour réduire l'impact des changements climatiques en Algérie, a-t-on indiqué. Le directeur du CRSTRA, Kechebar Mohamed, a affirmé de son côté que les centres de recherche œuvrent à trouver des solutions anticipées pour faire face aux divers changements climatiques impactant l'homme et l'environnement en vue d'assurer un développement durable. Les travaux de cette rencontre de trois jours comportent des communications en mode présentiel et par visioconférence des chercheurs participant ainsi que l'organisation de cinq ateliers d'étude des expériences réussies dans le domaine à clôturer par l'adoption de recommandations qui seront élevées aux instances concernées, selon les organisateurs.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau international de trafic de cocaïne et de psychotropes

Les services de police de Mostaganem en coordination avec l'Inspection régionale des services des douanes ont réussi à démanteler un réseau international spécialisé dans le trafic international de drogues dures (cocaïne) et de psychotropes, avec la saisie de plus de 2 kilos de cocaïne, a indiqué, mardi, un communiqué de la Sûreté de wilaya.

La même source a précisé que l'opération est intervenue suite à l'arrestation d'un individu au niveau du port de Mostaganem, lors du traitement par l'équipe d'inspection des voyageurs, relevant de l'Inspection régionale des services des douanes, des passagers du bateau en provenance de Valence (Espagne).

Une quantité de 271.300 comprimés de psychotropes, soigneusement dissimulés, ont été trouvés à bord de la voiture immatriculée à l'étranger appartenant à l'individu en question, a ajouté le communiqué. La Brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, a immédiatement ouvert une enquête sur cette affaire, sous la supervision du procureur territorialement compétent, qui a abouti à l'identification de 4 autres suspects.

Après la perquisition du domicile du principal suspect, en exécution d'un mandat délivré par le procureur de la République territorialement compétent, 2 kilos et 154 grammes de cocaïne, ainsi que 2.667 comprimés de psychotropes ont été saisis, a ajouté la même source. Les suspects ont été arrêtés et deux véhicules et un camion ont été saisis, ainsi que des sommes d'argent estimées à 490.000 DA, a-t-on indiqué. Accusés de trafic international de psychotropes et de drogues dures par une bande criminelle organisée, les services de police ont engagé une procédure judiciaire à l'encontre les suspects, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, a indiqué la même source.

DJANET

Une caravane de solidarité au profit des habitants des zones éparses (Association)

Une caravane de solidarité s'est ébranlée à partir de Djanet au profit des habitants des zones éparses et enclavées à travers la wilaya, à l'initiative d'une association caritative de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cette caravane a sillonné plusieurs régions à l'instar d'Ihrir, Tinaïk et Arikine, pour offrir des consultations médicales en médecine générale, endocrinologie-diabétologie, gynécologie et dermatologie, ciblant notamment des femmes, enfants et personnes âgées atteintes de maladies chroniques, a indiqué le président de l'association "Yanabiâ El-Kheir". Mustapha Hadj Brahim, signalant qu'une clinique mobile a été mobilisée pour un bon déroulement de l'initiative dont l'encadrement a été assuré par un staff médical et paramédical. Diverses activi-



tés culturelles et récréatives destinées aux bambins ont été au programme de cette caravane marquée aussi par l'attribution d'aides humanitaires, la remise de médicaments, en plus de l'animation d'actions de sen-

sibilisation sur les bonnes pratiques sanitaires, a ajouté M. Hadj Brahim. Pour sa part, le directeur de l'Établissement local de santé de proximité, Smail Bounihi a affirmé que ses services s'attendent à offrir l'accompagne-

ment nécessaire à telles actions de solidarité, dans le cadre des efforts visant à rapprocher l'offre de soins des citoyens issus des zones reculées. Cette caravane permettra de contribuer au renforcement de la couverture sanitaire et de soulager les citoyens résidant dans ces régions, en leur évitant les longs déplacements pour recevoir des soins, a-t-il souligné. Les habitants des zones concernées, se sont félicités de cette initiative qui leur permis de profiter d'une prise en charge sanitaire ainsi qu'un riche programme d'activités culturelles et récréatives.

CONSTANTINE

Campagne de sensibilisation contre l'usage frauduleux des prestations servies aux assurés sociaux (CNAS)

Une campagne de sensibilisation contre l'usage frauduleux des prestations servies aux assurés sociaux, a été lancée dans la wilaya de Constantine, a indiqué mardi le directeur local par intérim de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Hichem Messaâdia. L'organisation de cette campagne d'information qui s'étalera jusqu'au 7 mars prochain, vise à sensibiliser des assurés sociaux quant à l'usage correct de la carte Chifa afin d'éviter tout abus, en particulier concernant les méthodes d'acquisition des médicaments et informer les travailleurs salariés sur leurs droits et obligations relatifs aux arrêts de travail, a indiqué le même responsable. Lors d'une conférence de presse organisée à cette occasion, la même source a précisé que sur plus de 38.800 demandes d'arrêts de travail étudiées par les services de la CNAS, depuis le début de l'année 2023, pas moins de 29.000 dossiers ont été validés, alors que 6680 autres ont été rejetés. Le même intervenant a poursuivi que 49 cas liés à la mauvaise utilisation de la carte Chifa par

des assurés sociaux pour l'acquisition de l'insuline, ont été dénombrés fin 2022 dont les dossiers des personnes concernées, tous âges confondus, ont été transférés à la justice. De son côté, le sous-directeur des prestations sociales à l'agence CNAS de la wilaya de Constantine, Rabah Boudermine, a insisté dans ce cadre sur la nécessité de renforcer et de réactualiser les méthodes de contrôle à travers les entreprises publiques et privées afin d'assurer la pérennité du système de la sécurité sociale et de préserver l'équilibre financier de la CNAS. D'autre part, M. Messaâdia a déclaré, qu'une hausse "sensible" du nombre d'infractions signalées auprès des employeurs contrevenants à la réglementation de la sécurité sociale, a été enregistrée depuis le début de l'année en cours, dans la wilaya de Constantine. Le même responsable a précisé que le nombre d'infractions signalées auprès des employeurs ne respectant pas la législation liée à la sécurité sociale a atteint 9.320 jusqu'à fin octobre dernier contre 6.844 dénombrées pendant l'année 2022. Le même intervenant a révélé que le

nombre d'infractions, recensées depuis le début de cette année a été enregistré lors des opérations de contrôle ciblant 2.587 entreprises principalement privées exerçant dans divers domaines dont le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique (BTPH). Il s'agit -a-t-il précisé, de 535 infractions liées à la sous-déclaration des salaires, 2124 infractions de non-déclaration des cotisations, non-déclaration des travailleurs (940), non-déclaration annuelle des salaires et des salariés (938), non-déclaration de l'activité (149) en plus de 54 autres infractions, soulignant que 2.726 entreprises avaient fait l'objet l'année précédente d'actions de contrôle similaires. Ces sorties de contrôle, a encore ajouté le même intervenant, ont été effectuées en étroite collaboration avec les services de l'inspection de travail, et cela afin de sensibiliser les employeurs sur la nécessité du respect de la réglementation en vigueur. A signaler que la CNAS de Constantine couvre plus de 541.400 assurés sociaux répartis sur les 12 communes de la wilaya.

OUM EL BOUAGHI

Lancement des travaux de réalisation de 106 classes d'extension dans les trois paliers de l'éducation

Les travaux de réalisation de 106 classes d'extension viennent d'être lancés, dans plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans des établissements des trois paliers de l'enseignement, a indiqué, mardi, le di-

recteur par intérim de l'éducation, Mohamed Chaabane.

Le même responsable a précisé que ces classes d'extension, qui seront réalisées dans 26 écoles primaires (74 classes), dans des collèges d'enseignement moyen (18

classes) et dans des lycées (14 classes), seront réceptionnées au cours du premier semestre de l'année 2024, pour une capacité théorique d'environ 3.000 élèves. M. Chaabane a ajouté que ce projet, pour lequel une enveloppe

financière de plus de 500 millions de dinars a été allouée, permettra de réduire la surpopulation actuellement enregistrée au niveau de plusieurs établissements d'enseignement des trois cycles de l'enseignement.

Lancement prochain de plateforme numérique de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (M^{me} Mesrati)

Une plateforme numérique "Balaghena" de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption sera lancée le 9 décembre courant, a annoncé mardi à Oum El Bouaghi, la présidente de cette autorité, Salima Mesrati. "L'Autorité s'est impliquée dans la politique de numérisation des secteurs pour consolider la transparence et l'intégrité", a affirmé Mme Mesrati dans son intervention au cours des travaux d'un séminaire sur "les mécanismes de complémentarité de la lutte contre la corruption et la criminalité, entre réalité matérielle et numérique", organisé à l'université Larbi Ben M'hidi avec la participation de la cour de justice locale, le commandement de la gendarmerie nationale, de la sûreté nationale et des douanes algériennes. L'intervenante a ajouté que cette plateforme sera "un portail qui permettra aux citoyens de tout le territoire national de contacter l'autorité et signaler les soupçons de corruption d'une manière sécurisée". Mme Mesrati a affirmé que la stratégie nationale de transparence et de lutte contre la corruption engagée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et sous la direction du Premier ministre en date du 15 juillet 2023 pour le mandat

2023-2027 constitue "une ligne directrice et un soutien pour la mise en œuvre et le suivi des dispositions contenues dans la convention des Nations-Unies de lutte contre la corruption et des lois nationales en vigueur". De son côté, Pr. Abdelmadjid Keddi, membre du conseil de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a présenté dans sa communication les traits de "la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption en tant que mécanisme de consolidation de la lutte contre la corruption" et l'approche adoptée par l'autorité pour son élaboration. Il a souligné que cette approche implique les diverses parties nationales actives à travers la tenue de rencontres de sensibilisation pour leur implication au processus d'élaboration de la stratégie par l'exploitation de tous les rapports, études et informations sur la corruption et la transparence en Algérie. Les travaux de cette rencontre se poursuivront mercredi avec la participation d'académiciens de plusieurs universités et de représentants du secteur de la justice, des corps de la gendarmerie et de la sûreté nationale, des douanes algériennes et du secteur des affaires religieuses.

ENFANTS

Dans les pays riches, plus d'un enfant sur cinq vit dans la pauvreté (Unicef)

Malgré une amélioration ces dernières années, plus de 69 millions d'enfants vivent dans la pauvreté dans les 40 pays les plus riches, soit plus d'un enfant sur cinq, selon l'Unicef, qui pointe notamment des lacunes au Royaume-Uni ou en France.

Entre les périodes 2012-2014 et 2019-2021, le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté a baissé d'environ 8% dans les quelque 40 pays de l'Union européenne et de l'OCDE passés en revue. Ce qui représente "environ 6 millions d'enfants" pauvres en moins sur 291 millions d'enfants au total, indique dans un rapport publié mardi soir Unicef Innocenti, la branche recherche de l'agence onusienne. Mais "il y avait toujours plus de 69 millions d'enfants dans la pauvreté" fin 2021. "Pour la plupart des enfants, cela signifie un risque de grandir en manquant d'une alimentation nutritive, de vêtements, de fournitures scolaires ou d'un endroit chauffé pour vivre", a commenté Bo Viktor Nylund, d'Unicef Innocenti, soulignant les risques pour leur "santé physique et mentale".

L'Unicef se base principalement sur la "pauvreté relative", qui correspond à 60% du revenu médian national, souvent utilisée par les pays déve-



loppés pour établir leur seuil de pauvreté.

Le rapport insiste sur la nécessité de la mise en place d'outils de protection sociale spécifiques pour assurer le bien-être des enfants et sur la "volonté politique" des Etats en la matière, soulignant que sortir les enfants de la pauvreté n'est pas une conséquence automatique de la richesse d'un pays.

Malgré l'amélioration générale, les différences de trajec-

toires entre certains pays sont importantes. Depuis 2012, les revers les plus importants ont été enregistrés dans certains des pays les plus riches: Royaume-Uni (+19,6% d'enfants pauvres, soit un demi-million d'enfants supplémentaires dans un pays où le taux de pauvreté des enfants dépassait 20% en 2021), Islande (+11%) et France (+10,4%).

Aux Etats-Unis, le nombre d'enfants pauvres a baissé de

6,7% mais plus d'un enfant sur quatre vit toujours dans cette pauvreté relative. Et le taux de pauvreté y était deux fois plus élevé en 2019-2021 qu'au Danemark, pays au revenu par habitant similaire.

La situation des enfants a par ailleurs le plus progressé en Pologne (-37,6% d'enfants pauvres), en Slovaquie (-31,4%), en Lettonie (-31%) et en Lituanie (-30,6%). Soulignant le lien entre pauvreté des enfants et inégalités économiques, le rapport met également en lumière les risques plus importants d'être pauvres pour les enfants de familles monoparentales ou issus de minorités.

Aux Etats-Unis par exemple, 30% des enfants afro-américains et 29% des enfants amérindiens vivent sous le seuil national de pauvreté, contre 10% des enfants blancs non hispaniques. Dans l'UE, un enfant ayant des parents d'une nationalité hors UE a 2,4 fois plus de risque d'être pauvre qu'un enfant ayant des parents européens.

TANZANIE

Un glissement de terrain fait 65 morts (nouveau bilan)

Au moins 65 personnes ont été tuées dans des glissements de terrain causés par des pluies diluviennes dans le nord de la Tanzanie, a déclaré mardi le Premier ministre, réévaluant à la baisse un précédent bilan des autorités locales qui faisait état la veille de 68 morts.

Ces pluies s'abattent depuis samedi sur la ville de Katesh, dans le nord de la Tanzanie, à environ 300 kilomètres au nord de la capitale Dodoma, provoquant d'épaisse coulées de boue qui ont emporté des dizaines de véhicules et habitations.

"Deux autres corps ont été retrouvés lors des recherches", portant le total à 65, a déclaré à Katesh le Premier ministre Kassim Majaliwa, précisant que les "recherches sont toujours en cours". Ces glissements de terrain ont déplacé quelque 5.600 personnes, a indiqué le porte-parole du gouvernement, Mobhare Matinyi. La présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan se rendra jeudi sur les lieux, a annoncé la présidence.

L'Afrique de l'Est est touchée depuis des semaines par des pluies torrentielles et des inondations liées au phénomène climatique El Nino, qui ont déplacé plus d'un million de personnes en Somalie et fait plus de 300 morts dans la région. Un enfant ayant des parents d'une nationalité hors UE a 2,4 fois plus de risque d'être pauvre qu'un enfant ayant des parents européens.

PHILIPPINES

17 morts dans un accident d'autocar

Un autocar a fait une sortie de route et plongé d'une montagne dans le centre des Philippines, provoquant la mort de 17 passagers, a déclaré un responsable régional mercredi.

Le véhicule circulait sur une portion "propice aux accidents" de la municipalité d'Hahtic, dans la province d'Antique au moment de l'accident mardi après-midi, a expliqué le chef de l'agence de gestion des catastrophes régionale, Roderick Train, qui a communiqué le bilan.

En plus des personnes décédées, sept autres sont dans un état critique à l'hôpital et quatre dans un état stable, a-t-il précisé à la presse. "C'est une route de montagne, donc le bus est tombé de haut. C'est pourquoi l'impact a fait autant de victimes", a-t-il ajouté. D'après des témoins, il s'agit d'une "panne mécanique", a rapporté M. Train, indiquant que le chauffeur avait "perdu le contrôle" en raison d'une "potentielle défaillance des freins".

Les recherches et les opérations de secours se sont terminées dans la matinée, a-t-il poursuivi, disant que les autorités allaient ensuite tenter de récupérer le véhicule. Les accidents de la route meurtriers sont courants aux Philippines, où les conducteurs font fréquemment fi du code et où les véhicules sont souvent mal entretenus ou surchargés.

ACCIDENT DE BUS AU HONDURAS Au moins 13 morts et une trentaine de blessés

Au moins 13 personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées mardi lorsqu'un bus a plongé dans un ravin près de la capitale du Honduras Tegucigalpa, ont annoncé les pompiers. Le bus, parti de Catacamas, dans le département d'Olancho, à 220 km à l'est de la capitale, s'est écrasé dans la matinée en contrebas de la route sur laquelle il circulait, à 32 km de Tegucigalpa. "Un camion a envahi la voie de l'autobus en provenance d'Olancho le contraignant à une sortie de route et le projetant" dans un ravin "d'une dizaine de mètres, tuant 11 personnes sur le coup et en blessant une trentaine", a indiqué à la presse le lieutenant des pompiers Cristian Sevilla. Le nombre de morts a ensuite été porté à 13 avec le décès de deux victimes dans le principal hôpital public de la capitale, a précisé lors d'une conférence de presse le directeur de l'établissement Osmin Tovar, soulignant que parmi les blessés huit étaient grièvement. Au 20 octobre, quelque 1.400 personnes sont mortes et plus de 3.000 ont été blessées dans des accidents de la route au Honduras, selon les autorités.

CRASH D'UN AVION AU LARGE DU JAPON

Les huit militaires américains à bord, considérés comme morts

Les huit militaires à bord d'un appareil Osprey de l'armée américaine qui s'était abîmé en mer le 29 novembre au large du sud-ouest du Japon sont désormais tous considérés comme morts, a annoncé mardi l'armée de l'air américaine.

Les autorités ont retrouvé six corps, dont cinq lundi, mais les opérations ne sont désormais plus considérées comme du sauvetage car il est "peu probable" de retrouver des survivants, a déclaré le commandement des opérations spéciales de l'US Air Force dans un communiqué.

"Des huit militaires, les dépouilles de trois ont été récupérées, trois autres sont en train de l'être et les corps de deux militaires restent à retrouver", a-t-il précisé. Les Osprey sont des avions militaires qui peuvent décoller et atterrir verticalement comme un hélicoptère et voler comme un avion. Plusieurs accidents récents ont remis en lumière les questions sur leur fiabilité. Cet exemplaire s'est abîmé en mer mercredi dernier, avec huit personnes à son bord, non loin de l'île de Yakushima, au cours d'une mission

d'entraînement. L'armée américaine compte quelque 54.000 soldats stationnés au Japon. Fin août, trois Marines américains ont ainsi été tués dans l'accident d'un avion de ce type dans le nord de l'Australie et, en 2022, quatre autres ont péri en Norvège lorsque leur Osprey s'est écrasé pendant des exercices de l'Otan. Le Japon a suspendu les vols de ses propres Osprey depuis l'accident de mercredi et a demandé à l'armée américaine de faire de même sur le territoire nippon, par mesure de précaution.

EQUATEUR

Un carambolage de véhicules fait 6 morts dans le sud-ouest du pays

Un carambolage entre plusieurs véhicules dans le sud-ouest de l'Equateur a fait six morts et onze blessés, ont annoncé mardi les médias locaux, citant les rapports du service national d'urgence, l'ECU 911. L'accident, qui s'est produit le long de l'autoroute nationale 487 dans le canton d'El Triunfo, dans la province de Guayas, a impliqué un autocar interprovincial, un camion-benne et une remorque, a indiqué la Commission équatorienne des transports sur les réseaux sociaux. L'ECU 911 a été alerté de l'accident à 06H51 heure locale (11H51 GMT), et des équipes de la Commission équatorienne des transports, de

la police nationale, du ministère de la Santé publique et des pompiers d'El Triunfo se sont précipités sur les lieux. Les blessés ont été soignés sur place puis transférés par ambulance vers un hôpital local, a ajouté l'ECU 911. Les autorités n'ont pas indiqué les causes de la tragédie, mais la chaussée humide et glissante pourrait avoir joué un rôle, comme le suggèrent les vidéos publiées sur les réseaux sociaux. Les accidents de la route sont l'une des principales causes de décès en Equateur, principalement en raison de l'inexpérience des conducteurs et des excès de vitesse, selon les autorités locales.

ALLEMAGNE

Neige et verglas font au moins quatre morts

La neige et le verglas qui se sont abattus sur la plus grande partie de l'Allemagne ont provoqué mardi plusieurs accidents de la route faisant, selon la police, au moins quatre morts, tandis que le trafic aérien restait perturbé à l'aéroport de Munich (sud). Sur une autoroute de Bavière (sud), deux hommes, à bord d'une voiture, ont été tués lors d'une collision avec un poids lourd en raison de pluies verglaçantes ayant rendu la chaussée extrêmement glissante. Les pluies verglaçantes ont provoqué d'autres accidents, de moindre gravité, dans la région de Munich (sud) touchée depuis samedi par des chutes de neige record ayant paralysé la métropole bavaroise. Dans l'est de l'Allemagne, dans une région de moyenne montagne du Land de Saxe, un bus a percuté un

chasse-neige puis un arbre, provoquant la mort d'un jeune de 10 ans qui se trouvait à bord. Le chauffeur ainsi qu'une passagère de 59 ans ont été gravement blessés. Dans le Bade-Wurtemberg (sud-ouest), une automobiliste de 57 ans est morte après avoir heurté un bus. Le trafic à l'aéroport de Munich, le second du pays, continuait d'être fortement perturbé mardi. Après avoir été en panne sur la plus grande partie du week-end en raison de la neige, l'activité a de nouveau été arrêtée plusieurs heures mardi à cause du verglas. "Il y a toujours des perturbations très importantes du trafic aérien", indiquait le site de l'aéroport en fin de journée faisant état d'un "programme de vols fortement réduit en raison des conditions météorologiques extrêmes".

CHU D'ORAN Réalisation avec succès d'une opération de redressement de la poitrine concave

Une équipe médicale relevant du service de chirurgie thoracique du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a récemment procédé avec succès, à une opération ayant porté sur le redressement de la poitrine concave (pectus excavatum) d'un jeune patient atteint de malformation congénitale, a-t-on appris mardi de cet établissement hospitalier.

Cette prouesse médicale réalisée par une équipe médicale 100% algérienne, menée par les Professeurs Merabet Azzedine et Kacimi Rachid, est la première du genre à avoir été concrétisée au niveau du CHU et la seconde au niveau de la région Ouest après celle menée par le Professeur Si Merabet Azzedine au niveau de l'Établissement hospitalo-universitaire "1er Novembre 1954", a fait savoir la cellule de communication du même établissement hospitalier. L'opération chirurgicale a consisté à redresser la cage thoracique du jeune malade par la pose de tiges métalliques, a expliqué la même source, précisant que la poitrine concave est la plus répandue parmi les pathologies induites par la malformation congénitale.

Le jeune patient (16 ans), qui souffrait énormément de cette forme d'handicap devra subir un suivi rigoureux qui s'étalera sur une année entière, avant l'extraction des tiges, signe de la "correction" totale de sa cage thoracique, a ajouté la même source.

PÉDIATRIE Lancement d'un guide de prise en charge des infections respiratoires aiguës de l'enfant

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, mardi à Alger, le lancement d'un guide destiné à améliorer la prise en charge thérapeutique des enfants souffrant d'infections respiratoires aiguës, offrant ainsi un outil de travail aux praticiens.

S'exprimant à l'occasion d'une rencontre à laquelle ont pris part un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé, des experts, des spécialistes et des cadres du ministère de la Santé, M. Saihi a indiqué que ce guide devrait contribuer à accompagner et orienter les professionnels de la santé pour une prise en charge optimale des enfants infectés.

Il a expliqué que ce guide, fruit d'un travail continu de plusieurs années, est destiné aux professionnels du secteur afin qu'ils puissent l'utiliser à bon escient.

Ce guide "donnera aussi de la crédibilité à notre pratique quotidienne et permettra d'ajuster les paramètres essentiels de la prise en charge des pathologies au niveau des structures de santé", a-t-il ajouté. M. Saihi a exprimé sa volonté de généraliser ce genre d'initiatives pour englober la prévention dans d'autres pathologies. D'au tre part, le ministre a plaidé pour l'ouverture d'unités de recherche scientifique au niveau des structures de santé, lesquelles seront encadrées par des professeurs, ainsi que la réalisation d'études qui seront bénéfiques pour les étudiants en médecine.

Le ministre a également exhorté les praticiens à réaliser des travaux visant à moderniser davantage le système sanitaire dans le but d'offrir des prestations de service de qualité au bénéfice des patients.

Il y a lieu de relever que les infections respiratoires aiguës de l'enfant se présentent en deux formes, celles dites "hautes" comme les angines, sinusites et rhinopharyngites, et celles dites "basses", dont les bronchiolites, bronchites et pneumonies.

APS

MÉDICAMENTS

Le ministère de l'Industrie rassure sur la disponibilité des produits d'anesthésie dentaire

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a rassuré, mardi dans un communiqué, quant à la disponibilité continue des produits d'anesthésie dentaire sur le marché national qui sera renforcé par la réception prochaine d'importantes quantités importées.

En effet, plus de 6,85 millions de doses ont été mises sur le marché, dont environ 5 millions au cours des trois derniers mois, selon le communiqué ajoutant que de 950.000 doses sont en cours de contrôle afin de les mettre sur le marché.

S'ajoute à cela, 2,3 millions de doses qui sont en cours de dédouanement, selon la même source. De plus, un million de doses seront reçues mi-décembre en cours, afin de les mettre sur le marché avant la fin de l'année, fait savoir le minist-



ère. "Les services du ministère continue d'œuvrer pour la diversification des sources d'approvisionnement, en enregistrant de nouveaux anesthésiants

dentaire et en localisant quatre projets de production au niveau national", ajoute la même source.

Par ailleurs, "le ministère coordonne avec les parties prenantes et suit de près la distribution des médicaments à travers les déclarations des distributeurs dûment agréés, et ce, afin de combattre et de mettre fin définitivement aux positions monopolistiques engendrant des perturbations au niveau du marché pharmaceutique", souligne la même source.

TIPASA

Premières chirurgies éveillées sur des patients atteints de la maladie de Parkinson à l'EHS de Cherchell



Une équipe médicale de l'Établissement hospitalier spécialisé en neurochirurgie (EHS) de Cherchell (Tipasa) a réalisé pour la première fois, durant cette semaine, des interventions en chirurgie éveillée du cerveau sur des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, a-t-on appris mardi, auprès de médecins ayant participé à ces opérations. Il s'agit, en l'occurrence, de la réalisation pour la première fois, à l'EHS de Cherchell, de six (6) interventions chirurgicales complexes éveillées du cerveau sur des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, par trois équipes médicales hospitalo-universitaires spécialisées en neurologie, neurochirurgie, et anesthésie et réanimation. "L'importance de ces interventions réside dans la collaboration effective de staffs médicaux spécialisés sur des cas atteints par la maladie de Parkinson", a déclaré à l'APS, le chef du service neurochirurgie de l'EHS de Cherchell, le Professeur Kamel Bouaita. Il a ajouté que "la complexité" de ces interventions réside dans le fait qu'elles soient réalisées sur des personnes éveillées, aux fins de pouvoir observer, en cours d'intervention, les réactions du patient et, partant, tester l'efficacité des appareils implantés dans son cerveau". La durée de cette chirurgie éveillée du cerveau est de près de quatre (4) heures. Elle se déroule en trois étapes, le patient étant d'abord partiellement endormi, deux (2) petites incisions sont faites de chaque côté du dessus de la tête, l'os du crâne est ensuite percé (trou de trépan) et une microélectrode est insérée dans ce trou et est glissée jusqu'au noyau identifié selon le trajet préétabli. Le patient est ensuite réveillé, ce qui permet au staff de médecins de tester l'efficacité des électrodes destinées à corriger les tremblements ou les blocages des formes sévères de la maladie de Parkinson. Le taux de réussite de l'opération se mesure au taux de réduction des tremblements situés

entre 90 à 100%, a expliqué le Pr. Bouaita. Immédiatement après s'être assuré du succès de l'implantation des électrodes dans le noyau identifié à l'intérieur du cerveau, le patient est anesthésié (anesthésie générale) pour parachever la dernière étape de l'intervention chirurgicale consistant à connecter les électrodes au neurostimulateur qui est glissé dans une petite incision sous le thorax. Le lendemain de la chirurgie (24 heures après), le patient sera soumis à un contrôle (résonance magnétique) au service réanimation pour confirmer la position finale des électrodes, selon les précisions fournies par le Pr. Bouaita.

Le même chirurgien a souligné que le problème avec ce type d'interventions délicates "ne réside pas tant dans leur complexité, car nous avons les compétences pour ce faire, mais dans les moyens énormes et onéreux qu'elles nécessitent". Il a, à l'occasion, particulièrement loué les efforts consentis par la direction de l'EHS de Cherchell, "en mobilisant tous les moyens nécessaires pour le succès de cette première chirurgie du genre". Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ayant subi une chirurgie éveillée sont "préalablement soumis à un suivi psychologique particulier, car l'intervention est effectuée en état de conscience", a noté, pour sa part, la cheffe du service neurologie, au niveau du même établissement hospitalier, Pr. Sonia Bounouioua. Elle a expliqué que la maladie de Parkinson est une maladie neurodégénérative progressive et lourde, tout comme l'Alzheimer. Elle est caractérisée par la perte progressive de neurones du cerveau, entraînant des difficultés motrices graduelles et des troubles cognitifs et de comportement, et est à l'origine de tremblements, notamment.

Pr. Bounouioua a relevé "la hausse dans le nombre de personnes atteintes de la maladie de Parkinson, ces 20 der-

nières années, à l'échelle mondiale", et que "cette maladie a commencé à atteindre des sujets plus jeunes". Elle a aussi souligné que les symptômes de cette maladie varient d'un cas à l'autre, tandis que les chances de rétablissement dépendent d'un certain nombre de facteurs, liés notamment à l'âge, dont les jeunes et les moins de 65 ans, les cas réceptifs au traitement médical à un stade précoce et les cas d'atteintes récentes.

Après l'intervention, le patient est soumis à un suivi médical "spécialisé et strict" au service neurologie, selon le Pr. Bounouioua, qui a relevé que le neurostimulateur connecté aux électrodes, nécessite un contrôle régulier, pouvant aller jusqu'à 15 ans, soit la durée de vie de l'électrode variant de 5 à 15 ans.

Pour sa part, la cheffe du service réanimation du même établissement, Pr. Salima Boudra, a affirmé "l'importance" des équipements techniques exploités en anesthésie et réanimation, parallèlement au facteur psychologique et à la bonne préparation du patient pour une chirurgie éveillée du cerveau, exigeant, "une grande concentration et coordination entre les équipes médicales spécialisées".

Elle affirme que la "bonne coordination et la communication entre les trois services hospitalo-universitaires dont dispose l'EHS de Cherchell, facilite la prise en charge des malades".

Il est à noter que les six interventions chirurgicales ont été programmées à l'occasion des "Journées chirurgicales de la maladie de Parkinson", organisées du 2 au 5 décembre courant à l'établissement hospitalier spécialisé en neurochirurgie de Cherchell. Des équipes médicales spécialisées, englobant des professeurs hospitalo-universitaires, des maîtres assistants et des neurochirurgiens, outre des spécialistes en anesthésie et réanimation, ont pris part à l'évènement.

PALESTINE

En moyenne, un enfant est tué toutes les 10 minutes à Ghaza (OMS)

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Palestine, Rik Peepkorn, a déclaré mardi qu'en moyenne, un enfant est tué toutes les 10 minutes à Ghaza.

Peepkorn a assisté en ligne à la conférence de presse hebdomadaire du bureau des Nations unies à Genève et a fait des évaluations sur la situation à Ghaza, soumise au blocus sioniste et à d'intenses attaques.

Rappelant qu'environ 16 000 Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza depuis le 7 octo-



bre, Peepkorn a déclaré : "Plus de 60% des personnes tuées sont des femmes et des enfants". Peepkorn a ajouté : "En moyenne, un enfant est tué toutes les 10 minutes à Ghaza. En ce sens, je pense que nous sommes proches du moment le plus sombre de l'humanité. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu permanent".

L'OMS vide ses entrepôts de Khan Younès sur ordre de l'armée sioniste

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué mardi avoir presque entièrement déplacé son matériel médical qui était situé dans deux entrepôts à Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza en Palestine.

Un entrepôt d'aide médicale de l'OMS situé dans le sud de la bande de Ghaza doit être vidé dans les 24 heures, avait affirmé lundi son chef, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur le réseau social X (ex-Twitter). Lors d'un point de presse mardi à Genève, le représentant de l'OMS dans

les territoires palestiniens occupés, Richard Peepkorn, a assuré que l'entité sioniste leur avait ordonné de déplacer le matériel. S'exprimant en visio-conférence de Ghaza, il a précisé qu'il n'y a pas eu de "document" de l'entité sioniste, mais un "contact direct avec l'OMS à Ghaza, avec mon équipe et moi-même". M. Peepkorn a expliqué que l'OMS avait notifié dimanche à l'entité sioniste son intention d'acheminer lundi auprès de Médecins sans frontières (MSF) et de l'agence de l'ONU

pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) une partie de ses fournitures situées dans deux entrepôts médicaux à Khan Younès. Puis lundi matin, a-t-il poursuivi, "on nous a informé qu'il valait mieux le vider le plus possible. Nous avons alors clarifié la situation et on nous a avisé du fait que nos entrepôts se trouvaient dans une zone où il avait été demandé à la population d'évacuer et qui deviendrait très probablement une zone de combat actif dans les jours à venir".

La ministre palestinienne de la Santé met en garde contre une catastrophe sanitaire à Ghaza

La ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaila, a mis en garde mardi contre la propagation catastrophique des maladies épidémiques dans la bande de Ghaza en raison de la grave pénurie d'eau, de nourriture, de médicaments et de produits d'hygiène parmi les déplacés. Al-Kaila a déclaré lors d'une conférence de presse tenue dans la ville de Ramallah en Cisjordanie : "La situation épidémiologique dans les centres de déplacés, y compris les écoles et les hôpitaux, a atteint des statistiques catastrophiques dans tous les sens du terme". Elle a souligné que cela résultait "d'une grave pénurie d'eau, de nourriture, de médicaments et de produits d'hygiène, qui a conduit à la propagation de maladies et d'épidémies parmi les personnes déplacées en nombre effrayant et qui laisse

présager une catastrophe imminente". Al-Kaila a indiqué qu'une augmentation notable du nombre de cas enregistrés de maladies infectieuses parmi les citoyens déplacés a été observée. Selon la ministre, plus de 117 000 cas d'infections respiratoires aiguës, plus de 86 000 cas de diarrhée et de déshydratation sévère chez les enfants de moins de cinq ans, plus de 50 000 cas de maladies de peau, dont 26 000 cas de gale et de poux, et plus de 2 400 cas de varicelle ont été enregistrés. "20 hôpitaux sont toujours hors service et le taux d'occupation des hôpitaux du sud de la bande de Ghaza a atteint jusqu'à présent plus de 216% en plus d'une grave pénurie de ressources humaines, de médicaments, de fournitures médicales et de carburant", a-t-il relevé.

CHOLÉRA

Zambie œuvre pour accueillir la première usine de vaccins anti-choléra en Afrique

Les autorités zambiennes œuvrent pour accueillir la première usine de vaccins contre le choléra en Afrique, a rapporté l'Agence de presse africaine (APA) citant des sources officielles locales. Le président de la Zambie, Hakainde Hichilema, a déclaré que son gouvernement s'engageait auprès des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa-CDC) à établir dans son pays le centre de production de vaccins anticholériques de la région, indique l'APA rappelant que le choléra sévit en Zambie depuis 1977, Lusaka étant l'un des principaux

foyers de l'épidémie. Les participants à la Conférence internationale sur la santé publique en Afrique (CPHIA) tenue récemment à Lusaka (Zambie), ont plaidé en faveur de solutions locales par la mise en place d'une production locale de vaccins, de diagnostics, de thérapies et d'autres produits médicaux, précise le même média.

S'exprimant en marge de la Conférence, le directeur général du CDC-Afrique, Jean Kaseya, a déclaré que le fait que l'Afrique puisse fabriquer ses propres vaccins représentera la deuxième indépendance de la région. Kaseya a,

en outre, souligné que l'augmentation de la production locale de vaccins, de médicaments et de diagnostics est un moyen important d'améliorer la santé publique en Afrique. "La dépendance excessive à l'égard des importations de produits de santé essentiels est un sujet de grave préoccupation pour la région africaine", a-t-il déclaré. Selon les estimations du CDC-Afrique, moins de 1% des vaccins, 5% des diagnostics et 30% des produits thérapeutiques utilisés en Afrique sont actuellement fabriqués sur le continent, rapporte encore l'APA

ZIMBABWE

Début à Harare d'une conférence internationale sur le VIH/sida

Les travaux de la 22e édition de la Conférence internationale sur le sida en Afrique se sont ouverts lundi à Harare, au Zimbabwe, rapportent des médias. Cet événement régional, la plus grande conférence sur le VIH et le sida en Afrique, qui se déroule du 4 au 9 décembre, constitue une plate-forme importante pour le partage et l'expérimentation de données et d'enseignements de pointe en réponse au VIH et aux autres épidémies qui touchent le continent et au-delà. Dans le discours liminaire de la conférence, le président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa a déclaré que l'événement permettait à l'Afrique de réfléchir à la réponse qu'elle apporte actuellement au VIH/sida. "Nous ne devons pas nous relâcher, le sida n'est pas terminé. La pandémie reste l'une des menaces silencieuses qui pèsent sur le développement socio-économique durable", a-t-il averti. "Il est toutefois louable que nous ayons réalisé des progrès et obtenu des résultats positifs grâce à nos interventions énergiques qui insufflent l'espoir que nous pouvons effectivement éliminer le sida", a poursuivi M. Mnangagwa. Le Zimbabwe a fait des progrès significatifs dans la réduction des nouvelles infections par le VIH et des décès liés au sida, a noté le président. Il a indiqué que le pays avait déjà atteint l'objectif 95-95-95 de la riposte accélérée au VIH/sida, qui vise à diagnostiquer 95% des personnes séropositives, à fournir une thérapie antirétrovirale à 95% des personnes diagnostiquées et à parvenir à une suppression virale pour 95% des personnes traitées d'ici 2030.

"Nous sommes déterminés à combler les lacunes et les inégalités qui existent dans l'accès aux services liés au VIH afin de maintenir ces progrès et de repousser les frontières du VIH pour mettre fin au sida d'ici 2030", a-t-il affirmé.

EUROPE

La progression de l'épidémie de VIH en Europe est la plus rapide au monde (OMS)

L'Europe est la région de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) où l'épidémie de VIH connaît la croissance la plus rapide au monde, a déclaré Hans Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida. "L'Europe est la région de l'OMS où l'épidémie de VIH connaît la croissance la plus rapide au monde. 50% des personnes de cette région sont diagnostiquées tardivement, les gens cherchent à se faire soigner trop tard et nous ne les détectons pas assez tôt. Cette tendance n'a pas changé depuis 10 ans. Dans certains pays de la région, le taux de mortalité est trop élevé, dans d'autres, la transmission du VIH a été presque complètement stoppée", explique M. Kluge. Il rappelle qu'en 1988, lors de la première Journée mondiale du sida, être diagnostiqué séropositif équivalait à une condamnation à mort. Mais aujourd'hui, le monde a changé pour le mieux, car des ressources et des technologies sont disponibles pour diagnostiquer, traiter et empêcher la transmission. Les progrès médicaux ont fait du VIH une maladie chronique comme les autres, et les personnes diagnostiquées qui reçoivent un traitement peuvent vivre longtemps et en bonne santé sans transmettre le virus aux autres. Il existe des traitements antirétroviraux très efficaces sans effets secondaires graves, de nouveaux algorithmes de diagnostic permettent un diagnostic le jour même et il existe des moyens de prévention efficaces.

GRANDE BRETAGNE

Nouvelle grève de médecins hospitaliers en Angleterre en décembre et janvier

Les "junior doctors" seront en grève pendant neuf jours en décembre et janvier en Angleterre après l'échec de leurs discussions avec le gouvernement sur des revendications salariales, a annoncé mardi leur syndicat.

La grève est prévue du 20 au 23 décembre puis du 3 au 9 janvier, ces six jours d'affilée en début d'année représentant la grève la plus longue dans l'histoire du service public

de santé britannique, le NHS. La ministre de la Santé, Victoria Atkins a indiqué que le gouvernement "reviendrait immédiatement à la table" des négociations si la grève était annulée et mis en garde contre l'impact du mouvement sur la sécurité des patients. Les "junior doctors" se sont vu proposer une hausse de 3% en plus de celle de 8,8% en moyenne déjà accordée cet été, mais selon le syndicat BMA (British Medical as-

sociation), ces propositions reviennent toujours à une baisse du pouvoir d'achat pour nombre de médecins.

"Ce sera la plus longue grève dans l'histoire du NHS pendant la période la plus chargée et la plus dure de l'année", a réagi Julian Hartley, directeur général de NHS Providers, organisme qui regroupe les centres hospitaliers. Souffrant de sous-effectifs et de listes d'attente à rallonge, le

système de santé britannique a été marqué ces derniers mois par une série de grèves de diverses catégories de personnel, notamment un mouvement inédit chez les infirmières. Une catégorie de médecins expérimentés, les "consultants", a obtenu récemment une augmentation allant de 6 à 19,6%, sur laquelle les membres du syndicat BMA doivent encore voter.

CANCER DU SEIN MÉTASTATIQUE SYMPTÔMES, DIAGNOSTIC, TRAITEMENTS

Le cancer du sein métastatique est responsable de 10 000 décès chaque année en France. Le point sur les traitements et les recherches en cours avec le Dr Paul Cottu, oncologue à l'Institut Curie.

Avant d'expliquer ce qu'est un cancer du sein métastatique, il faut faire le point sur les métastases. "Lorsqu'un cancer est localisé, la tumeur n'est présente qu'au niveau de l'organe concerné (la prostate, le sein, la vessie...), et éventuellement au niveau des ganglions alentours, explique le Dr Paul Cottu, oncologue médical à l'Institut Curie. Lorsque les cellules cancéreuses sortent de cet organe et vont se loger dans d'autres organes, on parle de métastases. Si tous les cancers ne sont pas forcément responsables de métastases, le cancer du sein est connu pour se propager dans l'organisme : "on voit alors apparaître des tumeurs plus ou moins nombreuses et plus ou moins grosses (de quelques millimètres à plusieurs dizaines de centimètres de diamètre) au niveau de l'os, du foie, du poulmon, du cerveau, des ganglions et/ou de la peau - les principaux organes cibles par les métastases du cancer du sein", explique le spécialiste. On parle alors de cancer du sein métastatique.

À savoir. Parmi les 39 000 cancers du sein diagnostiqués chaque année en France, 90 % à 95 % sont pris en charge à un stade précoce, c'est-à-dire avant l'apparition de métastases. En revanche, 5 % des cancers se présentent directement avec des métastases. Le cancer du sein peut aussi évoluer pour devenir métastatique : les experts estiment ainsi que 20 % à 30 % des patientes diagnostiquées d'un cancer du sein à un stade précoce développent des métastases au cours de leur vie. "Le risque de métastases varie au fil du temps. Il est plus élevé les trois années suivant le diagnostic initial. Par la suite, ce risque diminue. Malheureusement, il n'est jamais égal à zéro. C'est la particularité du cancer du sein : même des années après, des métastases peuvent être découvertes", précise le Dr Cottu. Le cancer du sein métastatique est potentiellement grave : il est responsable des 10 000 à 12 000 décès annuels liés au cancer du sein.

QUELS SONT SES SYMPTÔMES ?

Outre les symptômes "classiques" du cancer du sein (tumeur "massée" palpable au niveau du sein, qui s'ac-

compagne parfois d'un écoulement anormal et/ou de douleurs), le cancer du sein métastatique peut entraîner des symptômes spécifiques :

En cas de métastases cérébrales, on peut observer des maux de tête, une perte d'équilibre ou des vertiges, une confusion, une perte de mémoire, des troubles de la vision, des difficultés d'élocution...

En cas de métastases osseuses, on peut observer des douleurs au niveau des os, des articulations et/ou du dos.

En cas de métastases pulmonaires, il peut être question de douleurs thoraciques, de difficultés à respirer, d'une toux sèche qui ne "passe" pas...

En cas de métastases hépatiques, il peut y avoir un jaunissement de la peau et du blanc des yeux (jaunisse), des nausées, des vomissements, des démangeaisons ou des éruptions cutanées, une fatigue extrême...

COMMENT EST-IL DIAGNOSTIQUÉ ?

Au-delà de l'évaluation clinique par le médecin, le diagnostic du cancer du sein métastatique repose sur 3 piliers :

Un bilan d'imagerie (scanner, IRM, PET scan) qui permet de visualiser les organes touchés par les métastases et l'importance de ces dernières.

Un bilan biologique (prise de sang) qui permet d'évaluer les grandes fonctions biologiques du corps (activité rénale, pulmonaire, hépatique...) afin de savoir si elles sont atteintes. Une biopsie d'une ou de plusieurs métastases, c'est-à-dire un prélèvement de tissus tumoraux.

EN QUOI CONSISTENT LES TRAITEMENTS ?

Il n'existe pas de traitement "universel et systématique" contre le cancer du sein métastatique : lors des réunions de concertation pluridisciplinaire, les médecins évaluent ensemble tous les examens d'imagerie, les résultats biologiques, et prennent en compte les traitements antérieurs et les particularités individuelles des patientes pour définir le plan de traitement le plus adapté.

La prise en charge s'articule sché-



matiquement autour de 3 grands axes :

Les traitements médicamenteux : chimiothérapie, thérapie ciblée, hormonothérapie...

Les traitements locaux qui ciblent spécifiquement les métastases : radiothérapie, chirurgie, radiofréquence... Il est à noter que l'Institut Curie fait partie des centres en France à opérer (sous certaines conditions très précises et individuelles) les métastases hépatiques du cancer du sein.

Les soins de support : outre l'accompagnement des aidants et l'aide au retour à l'emploi, les approches complémentaires (hypnose, sophrologie) permettent une meilleure gestion des symptômes (parmi lesquels la douleur) et du stress. Le maintien d'une activité physique adaptée est primordial, permettant aux patientes de réduire la fatigue, d'améliorer leur qualité de vie et sans doute aussi d'augmenter leur espérance de vie. Près des deux tiers des psychologues qui viennent consulter les patientes de l'Institut Curie sont ainsi des patientes atteintes de cancers métastatiques.

À savoir. Le cancer métastatique s'inscrit dans la durée. Il nécessite un traitement à vie. L'objectif est de contrôler ou de stopper l'évolution de la maladie.

OÙ EN EST LA RECHERCHE ?

Plusieurs traitements innovants ont été mis au point au cours des dernières années pour freiner la progression du cancer du sein métastatique :

Les inhibiteurs de CDK 4 et 6 se conjuguent à l'hormonothérapie pour "bloquer" certaines enzymes impliquées dans la prolifération cellulaire, donc dans le mécanisme du cancer. À l'heure actuelle, 3 médicaments (à prendre par voie orale : ce sont des comprimés) sont commercialisés et spécifiquement utilisés contre les cancers du sein métastatiques hormono-dépendants.

L'alpelisib est aussi un médicament utilisé contre les cancers du sein métastatiques hormono-dépendants : pris par voie orale (comprimés), il bloque une mutation tumorale (qui concerne la protéine PIK3CA) et freine le développement de la tumeur.

Le deruxtecan cible spécifiquement les cancers du sein métastatiques associés à une surexpression du gène tumoral HER2 : ce médicament qui montre des résultats très intéressants est administré par voie intraveineuse (perfusion).

Le tucatinib est un médicament qui se présente sous la forme de comprimés : il est prometteur pour les patientes souffrant de cancer du sein HER2+, notamment avec des métastases cérébrales.

Le pembrolizumab n'est pas encore accessible en France : ce médicament est toutefois prometteur dans le cadre des cancers du sein métastatiques dits "triple négatif" qui représentent 10 % à 15 % des cas. Il devrait succéder à l'atezolizumab dont les résultats sont décevants.

Présenté très récemment au congrès 2020 de l'European Society for Medical Oncology (ESMO), le sacituzumab govitecan serait en capacité de freiner la progression des métastases en cas de cancer du sein métastatique triple négatif.

Et aussi, à l'Institut Curie, de nombreuses études (cliniques et biologiques) sont en cours afin de mieux comprendre les processus métastatiques, la réponse immunitaire et les mécanismes de résistance aux traitements.

3 OUTILS À DESTINATION DES PATIENTES

Développé en collaboration avec l'Association francophone pour les soins oncologiques de support (AFSOS), le site web La Vie autour permet de trouver des associations proposant des soins de support à proximité de chez soi.

Peut-on travailler lorsqu'on a un cancer du sein métastatique ? Comment se déroule une chimiothérapie ? Comment adapter l'alimentation ? Le site web et la page Facebook de PactOnco.fr (Personnalisation de l'accompagnement du patient en ONCOLOGIE) répond à toutes les questions des patientes et de leurs proches.

Dans les Maisons Rose (à Paris et à Bordeaux), les femmes atteintes d'un cancer métastatique bénéficient d'un programme unique : groupes de parole, thérapies sportives...

UN CANCER DU SEIN AVEC MÉTASTASES GUÉRI PAR IMMUNOTHÉRAPIE

Une Américaine atteinte d'un cancer du sein métastaté qui ne répondait pas à la chimiothérapie est officiellement guérie grâce à l'immunothérapie. L'immunothérapie a démontré son efficacité dans le traitement des cancers à haut niveau de mutations somatiques : mélanome, cancer du poumon induit par le tabagisme et cancer du col utérin.

Mais c'est la première fois qu'un cancer du sein métastaté est déclaré "en régression durable" après un traitement par im-

muno-thérapie. Les résultats de cette première mondiale viennent d'être publiés dans la revue Nature.

La patiente, une Américaine de 49 ans, souffrait d'un cancer du sein métastaté qui avait atteint d'autres organes et qui ne répondait à aucun traitement, y compris la chimiothérapie et l'hormonothérapie.

Le traitement a été administré dans le cadre d'un essai clinique de phase II dirigé par le Dr Steven Rosenberg, du Centre

de recherche sur le cancer (CCR) de l'Université de Richmond (États-Unis).

Le Dr Rosenberg et son équipe ont analysé l'ADN et l'ARN de la tumeur du patient et les ont comparés à ceux de tissus normaux afin de déterminer quelles mutations génétiques étaient spécifiques à ce cancer particulier. Après le traitement, le cancer du sein a complètement disparu et les tumeurs ne sont pas revenues depuis maintenant 22 mois.

CANCER DU SEIN : LE CHOLESTÉROL FAVORISE LES MÉTASTASES

D'après une nouvelle étude américaine, les femmes atteintes d'un cancer du sein qui souffrent d'hypercholestérolémie auraient un risque accru de métastases.

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme en France : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués. Si le cancer du sein affiche un taux de survie à 5 ans rassurant (87 %), il reste responsable d'environ 12 000 décès chaque année.

Le cancer du sein peut évoluer pour devenir métastatique : cela signifie que les cellules cancéreuses se propagent dans l'organisme (on parle alors de métastases). Les experts estiment ainsi que 20 % à 30 % des patientes diagnostiquées d'un cancer du sein à un stade précoce développeront des métastases au cours de leur vie.

Selon une nouvelle étude publiée par le Duke University Medical Center (aux États-Unis) et menée sur des souris, les femmes atteintes d'un cancer du sein et souffrant d'hypercholestérolémie auraient un risque accru de développer des métastases.

Cancer du sein : le cholestérol fournit l'énergie nécessaire à la formation de métastases

"La plupart des cellules cancéreuses meurent lorsqu'elles tentent de former des métastases : c'est un processus qui exige énormément d'énergie" expliquent les chercheurs, qui ont publié leurs travaux dans la revue spécialisée Nature Communications. Or, un taux de cholestérol dans le sang anormalement élevé pourrait justement fournir l'énergie nécessaire à la formation de métastases.

"Nos travaux indiquent qu'il est essentiel de prendre en charge l'hypercholestérolémie chez les patientes souffrant de cancer du sein afin d'améliorer le pronostic de survie et d'éviter la formation d'un cancer métastatique" concluent les scientifiques.

Pour rappel, on parle d'hypercholestérolémie lorsque le taux de cholestérol total dans le sang est supérieur à 2 grammes par litre. Cela correspond généralement à un taux de cholestérol LDL (le "mauvais cholestérol") anormalement élevé.

6 SYMPTÔMES À NE PAS NÉGLIGER

Comment reconnaître les "signes d'alerte" du cancer du sein ? Voici 6 symptômes qui méritent un rendez-vous chez le gynécologue...

Le cancer du sein, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme : en 2017, environ 60 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués et la maladie a été responsable de 12 000 décès. Le cancer du sein est dit "de bon pronostic" : ainsi, plus de 87 % des patientes sont en vie 5 ans après le diagnostic. Le taux de mortalité a largement diminué en l'espace de 15 ans. Cancer du sein : qui concerne-t-il ? Si toutes les femmes peuvent développer un cancer du sein au cours de leur vie, il existe quelques facteurs qui augmentent le risque : ainsi, le cancer du sein est plus fréquent entre 65 et 74 ans, chez les femmes qui fument, chez les femmes qui boivent de façon excessive, chez les femmes qui ont connu une puberté précoce et/ou une ménopause tardive, chez les femmes sédentaires et/ou en surpoids, sans oublier les antécédents familiaux et les prédispositions génétiques. Par ailleurs, il est à noter que le cancer du sein peut aussi atteindre les hommes : 500 cas masculins sont enregistrés chaque année en France.

AUTO-EXAMEN DES SEINS : À FAIRE CHAQUE JOUR, SOUS LA DOUCHE, DÈS L'ADOLESCENCE

Cancer du sein : comment se déroule le dépistage ? Le dépistage organisé du cancer du sein s'adresse à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans : en pratique, il est question de faire une mammographie (c'est-à-dire : une radiographie des seins) tous les deux ans, complétée par un examen clinique (une palpation de la poitrine) et par un entretien avec le médecin.

De nombreux médecins recommandent de compléter ce dépistage organisé par une auto-palpation mammaire régulière. Idéalement pratiqué chaque jour dès l'adolescence, sous la douche



ou au moment de mettre de la crème hydratante, cet "auto-examen des seins" permet de compléter les examens médicaux et de repérer une éventuelle anomalie, potentiellement responsable d'un cancer du sein.

1/6 - Une boule dans un sein

C'est "le" symptôme qui doit inquiéter puisque c'est le signe d'un cancer du sein le plus couramment observé. Généralement non-douloureuse, cette boule (qui peut être plus ou moins grosse) ne "roule" pas sous les doigts : elle semble "fixée" au sein. Elle est habituellement dure au toucher et a des contours irréguliers.

2/6 - Des ganglions durs sous le bras

En cas de cancer du sein, les ganglions axillaires peuvent sembler durs au toucher : ceux-ci se trouvent en haut du sein, presque sous l'aisselle. Indolores, ils se présentent comme des

"masses" plus ou moins grosses sous la peau.

3/6 - Un changement au niveau du sein

Un changement rapide au niveau du coule, de la taille ou de la forme du sein (en l'espace de peu de temps) peut évoquer la présence d'un cancer du sein. Ainsi, si la peau fait penser à de la "peau d'orange", si elle est rouge, enflée, si elle donne l'impression de se rétracter, si un "creux" se forme (comme une fossette), si un sein change de forme par rapport à l'autre... il est recommandé de consulter.

4/6 - Un changement au niveau du mamelon

Là encore, un changement brutal (en l'espace de quelques jours, quelques semaines, voire quelques mois) au niveau de la couleur ou de la forme du mamelon doit pousser à consulter. Il peut, par exemple, être question d'un écoulement

anormal (blanc ou rouge), d'un mamelon qui change de couleur (qui devient plus clair ou plus foncé) ou encore d'un mamelon "renversé".

5/6 - Des signes inflammatoires

Plus rare, le cancer inflammatoire du sein atteint plutôt les jeunes filles et les femmes d'origine africaine : il se caractérise par un sein chaud au toucher, plus volumineux, douloureux ou très sensible, une peau du sein plus épaisse, voire des démanagements mammaires.

6/6 - Les autres symptômes

Lorsqu'il s'étend, le cancer du sein peut entraîner l'apparition de symptômes plus généraux : des douleurs osseuses, une perte de poids involontaire, une perte d'appétit, des troubles respiratoires (toux qui ne "passe" pas, essoufflement...), des maux de tête, une faiblesse musculaire, des troubles de la vision...

CANCER DU SEIN : LA CHIMIOTHÉRAPIE POURRAIT ÊTRE ÉVITÉE DANS 70 % DES CAS



Illustration: M. F.

cas. Pouvoir éviter la chimiothérapie serait une bénédiction pour des milliers de femmes atteintes d'un cancer du sein. Une nouvelle étude américaine, intitulée TAILORS, vient de montrer que jusqu'à 70 % de ces femmes pourraient éviter ce traitement douloureux aux multiples effets secondaires. Les résultats ont été présentés à la conférence annuelle sur le cancer (ASCO) qui s'est tenue à Chicago.

SEULE L'HORMONOTHÉRAPIE SUFFIRAIT

Habituellement, après l'ablation de la tumeur, de nombreuses femmes subissent une chimiothérapie combinée à un traitement hormonal afin d'empêcher tout retour éventuel du cancer. Mais l'étude TAILORS, menée sur plus de 6 200 femmes a conclu que le niveau justifiant cette combinaison pouvait être relevé sans risque. En effet, un test génétique peut être fait au moment de l'opération afin de prédire les risques de récurrences. Ce test, appelé Oncotype Dx (et coûtant 3 000 euros en France) donne un score entre 0 et 100. Jusque-là maintenant, la chimiothérapie était fortement conseillée avec un

résultat supérieur à 25, et en dessous de 10 elle ne l'était pas. Mais alors que faire, lorsque le résultat se trouve entre 10 et 25 ?

C'est là que l'étude intervient. Les femmes ont été séparées en 2 groupes l'un recevant seulement l'hormonothérapie, le second recevant la chimiothérapie et l'hormonothérapie. Les chercheurs ont constaté que 83,3 % des femmes sous hormonothérapie et 84,3 % traitées classiquement n'avaient pas vu la maladie évoluer. Dans les deux groupes 89 % des femmes avaient survécu à la maladie.

UN « RECALIBRAGE » DU TEST GÉNÉTIQUE

Plus précisément, chez les femmes de plus de 50 ans (dont le risque de récurrence est plus faible), la chimiothérapie est inutile pour un score compris entre 0 et 25. De même pour les femmes de moins de 50 ans avec un score entre 0 et 15. En revanche, lorsqu'il est supérieur à 15, la chimiothérapie est nécessaire. Suite à ce « recalibrage » du test génétique, les chercheurs ont donc estimé que la chimiothérapie ne se justifiait pas dans 70 % des cas de cancer du sein.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Espagne utilise un double langage concernant sa politique envers la Palestine et le Sahara occidental (média)

Le gouvernement espagnol ne peut cacher le double langage qu'il utilise lorsqu'il se réfère à la Palestine et au Sahara occidental occupés, selon le journal ELDiario.

Dans un article intitulé "Palestine oui mais Sahara occidental non : quand les principes rencontrent les intérêts", le journal espagnol indique que l'exécutif espagnol "adopte des positions différentes dans un cas et dans l'autre, quitte à se mettre dans l'embarras". En effet, selon l'auteur de l'article, Jesus A. Nunez, ce double standard dans le traitement de ces deux questions obéit à des calculs politiques dans le cas de la Palestine et à des considérations liées à des intérêts personnels en ce qui concerne le Sahara occidental occupé par le Maroc qui utilise, entre autres, la carte migratoire pour obliger Madrid à se soumettre au moindre de ses caprices. "Au départ, nous aspirons tous à une cohérence totale entre nos actions et les valeurs et principes qui, selon nous, nous définissent et guident notre comportement. Mais lorsque les intérêts que nous défendons, légitimes ou non, se croisent, la question devient souvent désespérément compliquée", a-t-il fait observer dans ce sens. Lors d'une visite au passage frontalier de Rafah, le 23 novembre dernier, le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, avait dénoncé, aux côtés de son homologue belge, "la destruction de Ghaza" et appelé l'entité sioniste à "reconnaître l'Etat de Palestine".

Selon ELDiario, "il est facile de comprendre que le courage politique dont a fait preuve le Premier ministre espagnol (qui n'a d'égal que la passivité et le repli sur soi de la plupart de ses homologues de l'Union européenne) est dû à des raisons d'opportunité politique". "Tout d'abord, il est en accord avec ce qui a déjà été dit par d'autres dirigeants tels que le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres ou le Haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité, Josep Borrell, prenant simplement le droit international comme critère pour juger le comportement des acteurs impliqués dans le conflit", ajoute la même source.

En outre, ceci "rejoint le sentiment majoritaire de la société espagnole, non seulement en raison des sympathies émotionnelles que la cause palestinienne peut susciter, mais aussi en raison de la politique génocidaire de l'entité sioniste en Palestine. Sa position exprime également "le large consensus politique entre les membres de l'actuelle coalition gouvernementale", note Jesus A. Nunez, rappelant que "jusqu'à présent, tout s'est réduit à des gestes, sans que les déclarations aient été accompagnées de décisions diploma-

tiques et/ou économiques". "Dans le cas sahraoui, c'est au contraire la défense des intérêts qui a prévalu", souligne ELDiario, signalant qu'il est clair depuis longtemps que la politique de voisinage avec le Maroc est déterminée par la modération à tout prix, en essayant d'éviter (sans succès) les débordements de Rabat. "Cette attitude part du principe que le Maroc (...) peut provoquer une crise pratiquement à volonté, en jouant avec les malheurs de sa propre population et de ceux qui transitent irrégulièrement par son territoire, simplement en laissant faire les mafias qui s'occupent du trafic d'êtres humains", a indiqué l'auteur de l'article. Selon lui, "le calcul fait par l'Espagne ne tient pas compte du soutien social massif à la cause sahraouie, ni de sa responsabilité historique en tant que puissance administrante, ni des mêmes valeurs et principes qu'elle utilise pour expliquer sa position à l'égard des Palestiniens". "En bref, on pourrait dire que dans la sphère diplomatique, il existe une relation inverse qui détermine que plus la distance géographique de la question à traiter est grande, plus le niveau d'incohérence entre les intérêts et les principes est faible, et vice versa", a-t-il conclu.

BURKINA FASO

Arrestation de plus de 280 individus, dont des suspects de complicité de terrorisme

Plus de 280 personnes, dont des suspects de complicité de terrorisme, ont été arrêtés dans les zones de Fada N'Gourma et de Tenkodogo, au Burkina Faso, indique la Gendarmerie du pays. "La Gendarmerie nationale du Burkina Faso a

mené une vaste opération du 18 au 21 novembre 2023 dans le cadre de la lutte contre les sources de financement des groupes armés terroristes", rapporte lundi l'agence d'information du Burkina Faso (AIB). Durant cette période, des unités de

la gendarmerie de Fada et de Tenkodogo, ont conduit simultanément des opérations de lutte contre les trafics de stupéfiants, la contrebande des hydrocarbures, ainsi que toutes les autres formes de trafics. D'après la même source, les

services de gendarmerie "suspectent certains commerçants véreux de complicité avec des terroristes". Selon l'agence, l'opération "a permis d'identifier 288 personnes parmi lesquelles neuf mineurs interceptés et confiés à l'Action sociale".

UNION AFRICAINE

Tenue prochaine du quatrième forum africain de haut niveau consacré à la femme, la paix et la sécurité

Le bureau de l'envoyé de l'Union africaine (UA) pour la femme, la paix et la sécurité organisera les 14 et 15 décembre dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, le quatrième forum africain de haut niveau consacré à la femme, la paix et la sécurité en vue d'étudier les moyens de renforcer la participation de la femme dans les opérations de paix et de sécurité en Afrique. Le forum, présidé par la présidente éthiopienne, Sahle-Work Zewde, sera consacré au "Renforcement de la participation de la

femme dans les opérations de paix et de sécurité en Afrique" et aura pour but d'étudier les différents moyens à même d'encourager le renforcement des liens et l'échange des connaissances entre des forums régionaux féminins sur la femme, la paix et la sécurité. Ce rendez-vous de deux jours rassemblera des femmes, des responsables africains qui construisent la paix, et des centres de coordination, nationaux et régionaux, consacrés à la femme, la paix et la sécurité, qui appelleront à créer "un

grand changement dans les stratégies et les efforts actuels pour renforcer la participation de la femme et sa gestion en Afrique", selon les organisateurs. Il permettra aussi la participation à la création de nouveaux programmes visant à inclure et faire participer la femme dans les opérations de paix, a-t-on ajouté. Ce forum sera précédé par la réunion annuelle de la coalition internationale des réseaux régionaux des médiateurs, prévue les 11 et 12 décembre à la commission de l'UA à Addis-Abeba.

KENYA

Le bilan des inondations passe à 154 morts

Le bilan des pluies diluviennes et des crues subites au Kenya est passé à 154 morts, a annoncé lundi soir le porte-parole du gouvernement, Isaac Mwaura. Les inondations dévastatrices causées par les pluies inhabituellement actives d'El Nino qui s'abattent sur plusieurs régions du pays d'Afrique de l'Est, ont rendu plusieurs routes impraticables, a-t-il dit.

"Des réparations de routes sont en cours dans les zones touchées, en

fonction des niveaux d'eau de pluie et de l'accessibilité". M. Mwaura a ajouté que de fortes averses avec des tempêtes isolées devraient accompagner ces fortes pluies tout au long de cette semaine jusqu'au 11 décembre dans l'ensemble du pays. Les autorités sanitaires ont confirmé 103 cas de choléra dans le comté de Lamu (sud-est), faisant deux morts. Le ministère de l'Agriculture prévoit pour sa part de distribuer 450.000 doses de vaccin contre la maladie de

la langue bleue et 1,4 million de doses de vaccin contre la fièvre de la vallée du Rift pour le bétail afin de renforcer l'immunisation dans les zones touchées, a-t-il ajouté.

Selon le gouvernement et des agences humanitaires, des milliers d'habitations ont été emportées ou abandonnées, des terres agricoles ont été submergées et du bétail a été noyé. Les terres semi-arides, où les populations locales vivent du pastoralisme ont été parmi les

zones les plus durement touchées.

Ces régions se remettent encore de la pire sécheresse en 40 ans, qui a entraîné des taux élevés de malnutrition. "Malgré ces défis, des efforts concertés et des interventions continuent d'être mis en œuvre pour alléger la situation des communautés touchées. Le gouvernement a réalisé des progrès substantiels dans divers aspects des efforts d'assistance et de secours", a souligné M. Mwaura.

RWANDA

Un nouveau traité sur l'immigration avec le Royaume-Uni

Londres et Kigali ont signé mardi au Rwanda un nouveau traité visant à ressusciter un accord controversé pour expulser dans ce pays des migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni.

Le gouvernement britannique s'efforce de sauver cette mesure phare de sa politique contre l'immigration illégale, après le camouflet infligé mi-novembre par la Cour suprême britannique qui a confirmé que son projet était illégal en l'état.

Le nouvel accord a été signé à Kigali, la capitale du Rwanda, par le ministre de l'Intérieur britannique James Cleverly et le ministre rwandais des Affaires étrangères Vincent Biruta.

"Nous avons poursuivi ce partenariat avec le Royaume-Uni parce que nous pensons que nous avons un rôle à jouer dans cette crise de l'immigration clandestine", a assuré Vincent Biruta lors d'une conférence de presse, quand James Cleverly a déclaré avoir "une immense admiration pour le gouvernement rwandais, qui a reçu de nombreuses critiques".

Le nouveau traité "répondra aux préoccupations de la Cour suprême en garantissant notamment que le Rwanda n'expulsera pas vers un autre pays les personnes transférées dans le cadre du partenariat", avait assuré un peu plus tôt un communiqué du ministère de l'Intérieur, en réponse à l'une des principales inquiétudes des magistrats.

Après la décision de la Cour suprême, James Cleverly avait assuré qu'un "traité juridiquement contraignant", serait signé avec Kigali pour apporter des garanties sur le sort des migrants expulsés du Royaume-Uni. Une fois signé, ce texte devra être ratifié par les Parlements britannique et rwandais.

GUINÉE-BISSAU

L'UA exprime son inquiétude après la dissolution du Parlement

L'Union africaine (UA) a exprimé, mardi, son "inquiétude" après la dissolution la veille du Parlement dominé par l'opposition en Guinée-Bissau, tout en "condamnant fermement" les récentes violences dans le pays.

Jeudi soir et vendredi matin, des affrontements ont opposé la Garde nationale et l'armée, faisant au moins deux morts dans la capitale Bissau, qualifiés de "tentative de coup d'Etat" par le président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló, qui a décidé de dissoudre le Parlement.

Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA, a "condamné fermement les récentes violences en Guinée-Bissau", tout en "notant avec inquiétude la dissolution" du Parlement, selon un communiqué. Moussa Faki Mahamat a également appelé le gouvernement et les parties prenantes "à donner la priorité au dialogue".

SOUDAN

Les médiateurs suspendent les négociations en vue d'un règlement au Soudan (média)

Les médiateurs des pourparlers indirects sur le conflit au Soudan entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), représentés par l'Arabie saoudite, les Etats-Unis et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ont décidé de suspendre les négociations pour une durée indéterminée, a rapporté mardi le média Sudan Tribune.

Selon la source, il n'y a pas eu de communication officielle de la part des médiateurs sur cette question. Les consultations ont été interrompues après que les FSR ont rejeté la demande de l'armée soudanaise de retirer leurs unités des villes et des infrastructures civiles. Le 7 novembre, l'armée soudanaise et les FSR, à l'issue d'une nouvelle série de pourparlers à Djeddah, en Arabie saoudite, sont convenues de mettre en œuvre des mesures de confiance mutuelle et d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones touchées par les combats. De plus, l'armée soudanaise et les FSR devaient identifier des points de contact pour garantir la liberté de mouvement des employés humanitaires, établir des canaux de communication entre les commandants des parties en conflit, ainsi que trouver et arrêter les criminels qui se sont échappés des prisons au cours des combats. La plupart des accords n'ont pas été mis en œuvre, note Sudan Tribune.

PALESTINE

Ghaza: 16.060 martyrs et 40.000 blessés (ministre)

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza est passé, mardi, à 16.060 martyrs et 40.000 blessés, a fait savoir la ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaileh. "15.800 palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza et 260 autres en Cisjordanie occupée", a précisé la ministre au cours d'une conférence de presse animée à Ramallah, notant que "70 % des victimes sont des enfants et des femmes".

Soulignant que la situation sanitaire était devenue catastrophique dans la bande de Ghaza, Mme Al-Kaileh a indiqué que "20 hôpitaux sont désormais hors service à cause de la poursuite des bombardements de l'aviation sioniste". Elle a ajouté, dans le même ordre d'idées, que "le taux de

fonctionnement des hôpitaux du sud de la bande de Ghaza dépassait à ce jour les 210% et qu'il y avait une grave pénurie de personnel, de médicaments, de fournitures médicales et de carburant". La ministre a alerté, enfin, que "la situation épidémiologique dans les centres de réfu-

giés, des écoles et des hôpitaux a atteint des statistiques catastrophiques, en raison des graves pénuries d'eau, de nourriture, de médicaments et de fournitures d'hygiène qui ont conduit à la propagation de maladies et d'épidémies parmi les déplacés avec des chiffres effrayants".

25 martyrs dans un bombardement sioniste sur une école de Khan Younés

Une frappe de l'occupant sioniste sur une école abritant des Palestiniens déplacés a fait au moins 25 martyrs mardi, à Khan Younés, dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence palestinienne Wafa.

Selon Wafa, des dizaines de blessés, ainsi que des corps dégageés des décombres de l'école Ma'an, un quartier de Khan Younés, ont été emmenés à l'hôpital Nasser de cette ville du sud du territoire, ciblée

depuis plusieurs jours par d'intenses bombardements de l'armée de l'occupant sioniste. De nombreux Palestiniens ont trouvé refuge dans des écoles ou des hôpitaux depuis le début des bombardements de l'occupant sioniste.

"Nous nous sommes réfugiés à l'école et ils ont continué à nous prendre pour cible," a dénoncé Etraa al-Jerjoui, une femme ayant quitté son logement par crainte des frappes aériennes et qui a perdu

un proche dans le bombardement de l'école.

Selon le Bureau de coordination de l'aide humanitaire de l'Onu (Ocha), la superficie désignée pour "évacuation immédiate" dimanche représentait 20% de Khan Younés et abritait environ 117.000 personnes dont la moitié de déplacés. L'Ocha ajoute qu'environ 1,8 million de personnes, soit 80% de la population de la bande de Gaza, a dû quitter son logement depuis le début de l'agres-

sioniste. Depuis le 7 octobre, plus de 16.200 palestiniens sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza, dont une majorité de civils. Les agressions sionistes ont poussé une grande partie des habitants du nord de ce territoire à fuir vers le sud. Après avoir connu un léger répit pendant sept jours de trêve, les habitants de Ghaza sont désormais piégés dans un périmètre de plus en plus réduit, sans nulle part où aller.

LIBAN

Un militaire tué et trois autres blessés par des tirs sionistes dans le sud du pays

Un soldat libanais a été tué et trois autres blessés mardi dans un bombardement sioniste contre un poste militaire dans le sud du Liban, a indiqué l'armée libanaise. Dans un communi-

qué, l'armée, déployée dans la zone frontalière, a indiqué que "l'ennemi (sioniste) a bombardé un de ses postes militaires dans la région de Aadaissé, tuant un soldat et en blessant trois au-

tres". Après le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre, l'armée sioniste a effectué plusieurs raids contre des localités au sud du Liban.

YÉMEN

Le PAM suspend ses opérations dans les régions contrôlées par les "Houthis"

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé mardi la suspension de ses distributions de nourriture dans les régions du Yémen contrôlées par le mouvement Ansarallah dit Houthis, en raison de financements limités et de désaccords avec les Houthis. Confrontée à une baisse de ses financements, l'agence de l'ONU a affirmé dans un communiqué avoir pris

cette "décision difficile (...) après pratiquement un an de négociations, au cours duquel aucun accord n'a été trouvé pour réduire le nombre de bénéficiaires de 9,5 millions à 6,5 millions". Les stocks dans les zones aux mains des Houthis "sont désormais presque entièrement épuisés et la reprise de l'aide alimentaire, même avec un accord immédiat, pourrait prendre jusqu'à quatre mois en

raison de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement", a prévenu l'agence. Le PAM a indiqué qu'il maintiendrait néanmoins "ses programmes de résilience et de moyens de subsistance, de nutrition et d'alimentation scolaire (...) aussi longtemps que l'agence disposera d'un financement suffisant et de la coopération des autorités" de Sanaa, sous contrôle Houthis. Les

distributions de nourriture dans les zones gouvernementales, en revanche, se poursuivront en ciblant "les familles les plus vulnérables, conformément aux ajustements de ressources annoncés en août dernier", a-t-elle ajouté. Le PAM avait alors indiqué qu'il était contraint de réduire ses opérations au Yémen en raison d'une pénurie de fonds internationaux.

IMMIGRATION

L'Irlande à court de sites d'hébergements d'urgence pour les demandeurs d'asile

L'Irlande est à court d'hébergements d'urgence pour les demandeurs d'asile, qui ne pourront plus tous être logés en ce début d'hiver et recevront pour certains tentes et sacs de couchage pour dormir, a annoncé lundi le gouvernement. "Malgré d'intenses efforts pour trouver des logements d'urgence, le service (d'intégration) n'est actuellement pas en mesure de fournir un hébergement à tous les demandeurs de la protection in-

ternationale, en raison d'une grave pénurie", a indiqué le gouvernement. Le gouvernement irlandais s'est dit "très préoccupé" par cette perspective, au moment où les températures dégringolent, et fera "tout ce qui est en son possible", a assuré le vice-premier ministre Micheal Martin lors d'une conférence de presse, annonçant une réunion avant la fin de la semaine. Faute de pouvoir loger tout le monde, la priorité

sera donnée aux femmes et aux enfants. Ceux qui n'auront pas accès à un hébergement pourront recevoir du matériel de camping, et auront accès aux centres d'accueil pendant la journée, avec des sanitaires et de la nourriture. Le ministre de l'intégration irlandais, Ro deric O'Gorman avait déjà prévenu que certains demandeurs d'asile risquaient d'être refoulés des centres d'hébergement "dans les prochains jours".

LAOS-RUSSIE

Vers le renforcement de la coopération bilatérale

Le Laos et la Russie ont signé un protocole sur la coopération bilatérale commerciale, économique, scientifique et technique à Vientiane, la capitale laotienne, ont rapporté mardi des médias locaux. Le protocole identifie de nouveaux domaines prometteurs de coopération bilatérale dans le commerce, la banque et la finance, l'industrie, les transports, l'énergie, les soins de santé et autres, a détaillé le journal local Pasaxon.

La délégation russe a effectué une visite de travail au Laos, où la 17e session de la commission intergouvernementale russo-laotienne sur la coopération économique, commerciale, scientifique et technique s'est tenue les 29 et 30 novembre.

Cette session a été coprésidée par le ministre laotien du Plan et de l'Investissement, Khamjane Vongphosy, et par le ministre russe de la Construction, du Logement et des Services publics, Irek Faizouline. Les deux pays souhaitent de nouveaux partenariats commerciaux et économiques, entre autres.

PÉROU

La Cour constitutionnelle ordonne la libération de l'ancien président Alberto Fujimori

La Cour constitutionnelle du Pérou a ordonné mardi la libération "immédiate" de l'ancien président péruvien Alberto Fujimori, 85 ans, qui purge depuis 2009 une peine de 25 ans de prison pour crimes contre l'humanité dans une prison de Lima.

Selon une ordonnance, la Cour constitutionnelle "ordonne" la libération "immédiate" de l'ancien président (1990-2000) jugé coupable de la mort de 25 personnes dans deux massacres perpétrés par un commando de l'armée dans le cadre de ce qui avait été appelé la guerre contre le terrorisme (1980-2000).

COLOMBIE

Bogotá et l'ELN reprennent les négociations à Mexico

Le gouvernement colombien et la guérilla de l'ELN ont repris lundi leurs négociations à Mexico pour tenter de mettre fin à 60 ans d'insurrection, après le récent enlèvement du père du footballeur Luis Diaz.

Les parties ont formellement lancé le cinquième round de pourparlers commencés il y a un an, a indiqué le secrétariat (ministère) mexicain des Affaires étrangères.

Aucune source n'a précisé l'ordre du jour des rencontres, assombries par la détention pendant 12 jours de Luis Manuel Diaz par un commando de l'Armée de libération nationale (ELN) dans le nord de la Colombie près de la frontière avec le Venezuela.

M. Diaz, 56 ans, père de l'attaquant de Liverpool, a été libéré le 9 novembre. Le commandant militaire de l'ELN, Antonio Garcia, avait lui-même admis une "erreur". Ce rapt a mis en péril le processus de paix, ainsi que le cessez-le-feu bilatéral de six mois en vigueur depuis le 3 août.

Avant la libération de M. Diaz, le président Gustavo Petro avait estimé que cet enlèvement avait rompu la "confiance" entre les parties. "Nous sommes confiant qu'avec la bonne disposition des deux parties et l'appui de la communauté internationale, ce nouveau round de négociations dans notre pays ouvrira les voies pour atteindre une solution définitive et durable du conflit", a ajouté le communiqué du ministère mexicain des Affaires étrangères.

Le communiqué a été diffusé par le bureau du haut commissaire pour la paix du gouvernement colombien sur X (ex-Twitter). Des rounds de négociations ont également eu lieu précédemment au Venezuela et à Cuba, qui jouent le rôle de garants avec les gouvernements du Mexique, du Brésil, du Chili et de la Norvège. A ces pays s'ajoutent l'Allemagne, l'Espagne, la Suède et la Suisse, qui accompagnent les pourparlers, ainsi qu'un représentant du secrétaire général des Nations unies. Présenté dans l'ouest sur la côte Pacifique et dans le nord-est frontalier du Venezuela, l'ELN défie l'Etat colombien depuis sa naissance en 1964 dans le sillage de la révolution cubaine. L'ELN, qui compterait 5.800 combattants, est la plus vieille guérilla encore active en Amérique latine, depuis le désarmement des FARC marxistes en 2016.

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL L'Unesco inscrit "la gravure sur métal" au nom de l'Algérie et de neuf autres pays arabes

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a inscrit mardi lors de la 18e réunion périodique du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se tient du 4 au 10 décembre 2023 à Kasane (Botswana), le dossier de "la gravure sur métal : or, argent et cuivre, savoir faire, arts et pratiques" sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité au nom de l'Algérie et de 9 autres pays arabes, indique un communiqué du ministère de la Culture et des arts.

L'Algérie compte, avec le classement de "la gravure sur métal", 10 éléments inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, à savoir : le chant traditionnel "Ahli" de Guerrara, le costume nuptial Chedda Tlemcenienne, la célébration du mawlid Ennabaoui "Seboua" de Timimoune, la procession des Ouled Sidi Cheikh, la célébration de Siba, la chanson Raï et le système d'irrigation et de distribution d'eau traditionnel "Fougara", en sus de trois éléments en commun avec des Etats li-

mitrophes "l'imzad", le "couscous" et la "calligraphie arabe".

Le dossier algérien, élaboré par le ministère de la Culture et des Arts, à travers le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, met en avant le savoir faire, les procédés et techniques artistiques de la gravure sur l'or, l'argent et le cuivre dans les villes algériennes et leurs utilisations en tant qu'éléments incarnant une identité et une mémoire vivante aux dimensions artistiques, arti-

sanales et économiques. Les métiers de gravure sur métal sont répandus dans plusieurs villes algériennes notamment la gravure sur argent à Tamanrasset, en Kabylie et à Djelfa, sur or à Batna et sur cuivre à Constantine, Blida, Alger et Tlemcen.

Cette inscription "entre dans le cadre des efforts de l'Etat algérien pour la conservation de ces métiers et traditions séculaires, symbolisant l'Algérie, sa culture, son identité et son histoire, en tant que guide identitaire et incarnant la

mémoire, les traditions et us", et ce "en soutien à l'action culturelle arabe commune dans le renforcement des composantes et pratiques liées à la culture arabe, outre leur promotion dans la culture et le patrimoine culturel de l'humanité", ajoute la même source.

Ce dossier commun a été inscrit au nom de l'Algérie ainsi que de neuf autres pays arabes notamment la Tunisie, la Libye, la Palestine, la Mauritanie, le Soudan, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, l'Irak et le Yémen.

SIDI BEL ABBES

Signature d'une convention entre l'université "Djillali Liabes" et le Théâtre régional

Une convention de partenariat et de coopération a été signée entre l'université "Djillali Liabes" de Sidi Bel Abbes et le Théâtre régional pour raffermir le lien entre les académiciens et les praticiens dans le champ artistique et élever le niveau de partenariat entre les praticiens et les étudiants qui s'intéressent au 4ème art, a-t-on appris mardi auprès de la chargée de l'information et de la communication de cette institution culturelle, Abbassia Madoumi. La même interlocutrice a indiqué que cette convention a été signée, hier lundi, entre le recteur de l'université Pr Bouziani Merahi, et le directeur du Théâtre régional de Sidi Bel Abbes, Rachid Djerourou, dans le cadre de l'intérêt accordé aux activités théâtrales et tout ce qui a trait au 4ème art au niveau artistique, technique et créatif, afin de consolider le lien entre l'étudiant académicien et l'artiste praticien par l'apprentissage. Cette convention vise également à renforcer les initiatives entre la faculté des lettres, des

langues et des arts et la direction du théâtre régional de Sidi Bel Abbes so us forme de projets qui seront sélectionnés selon un programme annuel et de veiller à les concrétiser en fixant les objectifs et les mesures à prendre et en suivant toutes les étapes, selon un calendrier, a ajouté la même source, assurant que cette convention intervient en application d'un programme de travail renouvelable tous les deux ans. L'objectif de cette convention est également de renforcer les relations artistiques créatives, scientifiques et académiques par l'échange des visites sur le terrain et des stages au profit des étudiants au niveau du théâtre régional, en plus d'assurer une meilleure gestion et, partant, renforcer l'ouverture de l'université sur le théâtre régional.

Cette convention a également pour but une meilleure exploitation des espaces du théâtre régional par les techniciens, les praticiens et les acteurs, ainsi que le renforcement du rôle de l'étu-

diant universitaire et son insertion par les structures et les espaces du théâtre régional, de l'orienter artistiquement et sur le terrain, en plus d'un meilleur investissement des capacités et des ressources afin d'élever le niveau de l'étudiant universitaire. Dans le cadre de cette convention, l'université s'engage à contribuer à former, à fournir des équipements et les moyens aux étudiants et à aider les initiatives du théâtre régional de Sidi Bel Abbes, en soutenant des formations et stages divers, tout en incitant et en encourageant les encadreurs, conformément aux textes de loi.

Le Théâtre régional de Sidi Bel Abbes s'engage, de son côté, à appliquer le programme fixé avec la direction de l'établissement universitaire et de mettre à contribution les divers moyens moraux pour la réussite des stages et des formations au profit des étudiants stagiaires et leur accompagnement dans les grands programmes de la faculté des lettres, des langues et des arts, a-t-on souligné.

La 13^e édition du Festival culturel local du théâtre professionnel à partir d'aujourd'hui (commissariat)

Le Théâtre régional de la ville de Sidi Bel Abbes abritera, à partir de jeudi prochain, la 13e édition du Festival culturel local du théâtre professionnel, sachant que six représentations théâtrales seront en lice parmi les coopératives et associations théâtrales, a-t-on appris, dimanche, du Commissariat du festival. La chargée d'information et de communication Abbassia Madoumi a souligné que cette édition de quatre jours vise à réaliser la communication et l'harmonie intellectuelle et créative entre les troupes en

lice, ajoutant que plusieurs activités seront présentées dans le cadre d'un riche programme. Cette manifestation culturelle et artistique, initialement programmée du 19 au 24 octobre dernier, a été reportée en soutien au peuple palestinien, verra la présentation de deux spectacles par soirée, avec la programmation d'une représentation à l'ouverture officielle du festival et une autre à la cérémonie de clôture, outre des lectures critiques détaillées des six représentations prévues dans la compétition officielle par des

universitaires et spécialistes. La même intervenante a ajouté que les représentations en lice feront l'objet d'évaluation d'un jury composé de spécialistes, signalant que tous les spectacles feront l'objet de séances critiques et de débats, durant les matinées du festival.

Parallèlement, des sessions de formation seront organisées dans le domaine théâtral, des techniques du théâtre, du son et de l'éclairage, outre divers ateliers artistiques dans le domaine du quatrième art, selon la même

source, ajoutant que dans le même cadre, des séminaires, des débats intellectuels et des journées d'études seront organisés sur le parcours du Festival culturel local du théâtre professionnel de 2007 à 2022, encadrés par des universitaires, des praticiens et des personnes intéressées par le théâtre. Cette session rendra hommage à un groupe de créateurs, comme le regretté artiste Grazib Sid-Ahmed de Sidi Bel Abbes, ainsi que les artistes Abdallah Djallab, Sabki Souad et Ikaroudene Abderrahmane.

avec la célébration du nouvel an Amazigh (12 janvier 2024) et la pièce lauréate va bénéficier d'un programme de diffusion pris en charge par le TRTO ainsi que d'une enveloppe financière de 150.000 DA, conformément au règlement de ce concours lancé en 2018.

Le premier prix de la 4e édition du même concours a été décerné en janvier dernier à la coopérative culturelle "El lemssa" (La touche) de Batna. six troupes y avaient pris part.

ORAN

Lancement d'un atelier d'inventaire du patrimoine culturel immobilier

Une opération d'inventaire de l'ensemble des biens culturels immobiliers de la wilaya d'Oran débutera prochainement, a-t-on appris dimanche en marge des travaux d'un atelier de formation consacré à cette opération, ouvert dimanche.

L'opération d'inventaire du patrimoine culturel immobilier sera entamée par le recensement des salles de cinéma se trouvant dans les différentes communes de la wilaya et sera suivie par tous les biens culturels qui ont une importance valeur historique, les biens meubles conservés dans les musées et les sites archéologiques, ainsi que le patrimoine immatériel, a souligné à l'APS Mme Bouchra Salhi, Directrice de la Culture et des Arts, en marge d'un atelier d'inventaire du patrimoine culturel immobilier de la wilaya d'Oran.

Cet atelier de formation, qui réunit tous les établissements actifs dans le secteur de la culture et de la protection du patrimoine culturel, vise à élaborer une carte unifiée et numérique pour être une base de données sur les biens culturels immobiliers, a ajouté la même responsable.

Cette rencontre, dont les activités se poursuivront jusqu'au 17 décembre, permettra aux représentants des communes de prendre connaissance des méthodes et techniques d'inventaire utilisées dans ce domaine, ce qui facilitera le travail sur le terrain et assistera la Direction du secteur dans la protection de ce patrimoine culturel, selon la même source.

Par ailleurs, les représentants des communes participant à cette rencontre effectueront un travail de terrain pour collecter des informations, prendre des photos et enregistrer les caractéristiques et l'histoire des éléments du patrimoine, suivi d'une opération d'analyse finale des données collectées, identifiant les plus importants éléments et les plus pertinents pour l'inventaire, qui sera suivie de l'étape de documentation de ces éléments, selon le chef du service des activités culturelles de la direction de la culture et des arts, Mekhissi Noureddine.

Lors de cet atelier, le chef de la brigade de protection des biens culturels relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, Boudia Abdelkader, a animé une conférence sur les aspects juridiques liés à la protection du patrimoine, les procédures nationales suivies pour protéger le patrimoine culturel et les statistiques liées à la protection du patrimoine culturel de l'activité de la brigade concernée. Une autre conférence a également été animée sur l'histoire de la ville d'Oran par le Directeur du laboratoire d'histoire de l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", Abdelkader Bouabaya. De son côté, un cadre du service du patrimoine de cette direction, Ourabah Massinissa, a donné aux participants des orientations sur l'opération d'inventaire du patrimoine culturel immobilier au niveau des communes. Au programme de cette rencontre figurent des interventions sur le comité de wilaya des biens culturels, l'office national de gestion et d'exploitation des biens culturels, en plus de faire connaître les modèles et les documents d'inventaire et la présentation d'un exposé sur l'utilisation des moyens d'enregistrement des données. Cet atelier est organisé par la Direction de la Culture et des Arts en collaboration avec l'association culturelle "Wahyou El Mouthakafine" et l'association culturelle de promotion de la femme.

ARCHÉOLOGIE

La Suisse restituée à la Libye une tête en marbre d'environ 2000 ans

Les autorités fédérales suisses ont indiqué mardi avoir restitué à la Libye une tête de jeune femme en marbre de l'époque hellénistique, d'environ 2000 ans, découverte il y a dix ans dans un entrepôt à Genève. Il s'agit d'un "vestige archéologique de grande valeur" et un "témoignage exceptionnel de l'expansion hellénistique en Afrique du Nord", selon un communiqué de l'Office fédéral de la Culture. La sculpture de 19 centimètres de haut date de la période comprise entre le 1er siècle avant J.-C.

et le 1er siècle après J.-C et provient très probablement du site archéologique de la ville antique de Cyrène, dans la région de Cyrénaïque dans l'actuelle Libye, est-il également précisé.

La sculpture avait été découverte en 2013 dans le cadre d'un contrôle dans un entrepôt douanier à Genève, et a été remise mardi à Berne par la directrice de l'Office fédéral de la culture à l'ambassade de Libye en Suisse. Trois ans après sa découverte, le parquet genevois avait décidé d'engager une procédure, estimant que la sculpture pouvait avoir été trouvée lors de "fouilles illicites". La procédure pénale n'a toutefois pas permis de déterminer l'endroit précis où la sculpture a été découverte ni de quelle façon elle est arrivée en Suisse. Le tête en marbre est entièrement recouverte d'une patine rougeâtre qui renseigne sur son origine, indique l'Office fédéral de la Culture, selon qui la région de la Cyrénaïque en l'une des rares régions du bassin méditerranéen où l'on trouve de la "terra rossa et du marbre d'une telle qualité".

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉCONOMIE D'ORAN Les journées scientifiques sur l'intelligence scientifique à l'aune de l'intelligence artificielle du 9 au 11 décembre

Les journées scientifiques internationales "l'intelligence scientifique à l'aune de l'intelligence artificielle: enjeux pour la compétitivité", se tiendront du 9 au 11 décembre en cours à l'École supérieure de l'économie d'Oran, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

La rencontre mettra l'accent sur deux aspects de la pratique de l'intelligence économique (IE), à savoir la définition et la mise en œuvre de la politique IE, ainsi que la création de conditions idoines pour l'exercice de la fonction IE par les entreprises, a-t-on précisé dans la présentation de cet événement.

Au programme de ces journées, une trentaine de conférences, qui seront animées par des universitaires et experts de différents établissements universitaires et de recherches du pays, mais aussi d'établissements étrangers, notamment de France, du Danemark, de Bulgarie et de Côte d'Ivoire, a-t-on fait savoir.

Plusieurs théma-



tiques seront abordées lors de ces conférences, comme "Intelligence artificielle et santé en Algérie: opportunités et défis", "Système d'intelligence artificielle: les enjeux d'une innovation responsable", "Problèmes éthiques posés par l'intelligence artificielle", "l'intelligence économique et

compétitivité des entreprises énergétiques", "dynamique du marché du GNL, compétitivité et nouveau modèle des affaires", entre autres.

Quatre ateliers réservés pour les doctorants sont également au programme de ces journées, qui aborderont une quinzaine de thématiques, entre au-

tres "les outils de l'intelligence artificielle au service de la veille stratégique", "la gestion du capital humain dans un contexte de l'intelligence économique gouvernementale", "Impact de l'intelligence artificielle dans l'amélioration de la gestion des énergies renouvelables".

AÉRONAUTIQUE France: l'avion hybride-électrique EcoPulse effectue son premier vol



L'EcoPulse, un démonstrateur d'avion à propulsion hybride-électrique distribuée, destiné à tester cette technologie susceptible de contribuer à la réduction de l'empreinte carbone de l'aviation, a effectué son premier vol, ont annoncé mardi Airbus, Safran et Daher. L'appareil a décollé de l'aéroport de Tarbes (France) le 29 novembre pour un vol d'une heure quarante, selon un communiqué conjoint. "Pendant le vol, l'équipage a activé les propulseurs électriques et vérifié le bon fonctionnement de l'ordinateur de commandes de vol, de la batterie haute tension, de la propulsion électrique distribuée et du turbogénérateur électrique hybride du démonstrateur", détaillent les partenaires du projet.

Présenté lors du salon du Bourget en 2019, EcoPulse est dérivé du monomoteur TBM produit par Daher.

Outre son moteur central thermique, il est équipé de six moteurs électriques répartis le long des ailes fournis par Safran dont l'énergie provient d'une batterie conçue par Airbus. Le projet bénéficie du soutien de la l'autorité française de l'aviation civile (DGAC) ainsi que du Conseil pour la recherche aéronautique civile (Corac).

L'ajout d'une propulsion électrique pendant certaines phases de vol permet de limiter l'utilisation du moteur thermique et donc de réduire les émissions de CO₂, tout en diminuant l'empreinte acoustique de l'avion. Une des difficultés tient à la densité énergétique des batteries. La batterie lithium-ion développée pour l'EcoPulse est un parallépipède long de 2,3 mètres, large de 75 cm et haut de 20 cm pour 350 kilogrammes fixé sous le fuselage.

APS

PUBLICITÉ

Programme de la soirée

TF1 21:05



Panda Saison 1

Un dimanche, Lola vient chercher Panda dans sa paillote reculée de Camargue pour enquêter sur un meurtre à l'arme blanche. Un homme, Raphaël Gardon, a été tué en pleine rue au petit matin d'une dizaine de coups de couteau. Les empreintes retrouvées sur la scène de crime sont celles de Simon Keller, fiché pour vol et recel, qui vit dans un foyer pour jeunes travailleurs. S'il reconnaît être un pickpocket, Keller ne avoit tué Gardon. Après avoir rencontré le propriétaire d'un bar karaoké que ce dernier fréquentait, Lola et Panda se rendent à son domicile, et découvrent que son appartement a été cambriolé.

france 2 21:05



Envoyé spécial

« Vinted, une fortune dans vos placards » : Présente dans 19 pays, forte de 80 millions d'utilisateurs, l'expansion de Vinted, l'application lituanienne qui a changé la manière de consommer d'un tiers des Français, semble sans limites. Comment expliquer un tel succès ? • « Sans papiers mais pas sans travail » : En France, ils seraient entre 400 000 et 1 million de travailleurs sans papiers dans des secteurs en manque de main d'œuvre comme la restauration et l'hôtellerie. Bien qu'ils payent leurs impôts, ceux-ci vivent dans la clandestinité sous la menace de l'expulsion.

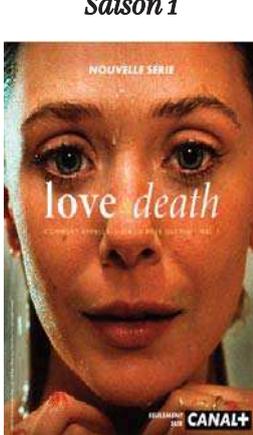
france 3 21:05



Meurtres à... Saison 7

Etienne Ronsard, chirurgien humanitaire, se rend à Colmar pour découvrir les circonstances de la mort de son fils, Gilles, chef de la Crim'. Rapidement, il fait la connaissance d'Anaïs Lacombe, nouvelle responsable de la brigade qui vient de perdre son fiancé Arnaud, lui aussi policier. La jeune femme est persuadée que Gilles, qui conduisait sous l'emprise de stupéfiants, est responsable de la mort de l'homme qu'elle aimait. Il était à ses côtés lors de l'accident qui leur a coûté la vie à tous les deux. Mais Etienne en est sûr : son fils n'était pas un drogué. Il va convaincre Anaïs de rouvrir l'enquête.

CANAL+ 21:05



Love & Death Saison 1

En octobre 1979, Allan constate que sa relation avec Betty s'améliore après les séances de thérapie de couple qu'ils ont suivies ensemble. Candy comprend alors qu'il veut mettre un terme à leur relation clandestine. Elle décide de faire un point sur son mariage en participant avec Pat à un séminaire pour couples durant un week-end. Pat et Betty commencent toutefois à avoir des soupçons sur leurs conjoint respectif.

6 21:05



Recherche appartement ou maison

Propriétaires d'une maison à Brunoy (Essonne), Suong, 64 ans, et Franck, 57 ans, rêvent d'un pied-à-terre dans un quartier vivant de Paris. Ils ont économisé toute leur vie pour pouvoir se l'offrir. A 31 ans, Alexandre, lui, cherche à s'acheter une maison avec un jardin afin d'avoir plus d'espace et d'adopter un chien, à Lille, sa ville natale. Maud, maman célibataire de 42 ans, loue quant à elle une maison qui ne lui convient pas à Irigny, près de Lyon. Aujourd'hui, elle souhaite retrouver une maison dans la même commune. Stéphane Plaza, Thibault Chanel et Sandra Viricel les aident dans leurs démarches.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2796

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3		4		2	5			
6		2		7				
	9	2		1	3			
					7	1		
	9			6				
8	7							
	6		3	8	9			
	5			9	2			
9	3			4	6			

5			2					9	7
1			3			4			
	6	9		5		8			
								7	2
			7			6			
8	4								
			6		8	9	1		
			1			4		6	
				3	8				
				4	9			6	3

9		8		2	3		8	9		5		7	2
6		7		5			8	2		2		1	
	1	4		3	9			2	5		4	6	
					8	7							3
	3			2									
4	6							2				8	
		1		4	8	3				9	1	4	6
		6			1		4			8			3
3	4			5						6	3		4

5			2						9	7
1			3			4				
	6	9		5		8				
									7	2
			7			6				
8	4									
			6		8	9	1			
			1			4		6		
				3	8					
				4	9			6	3	

Horizontalement:

Verticalement:

- 1 - Quincaillerie marine
 - 2 - Fléchirait
 - 3 - Contrôlera la cargaison
 - 4 - Echine - Fétiches
 - 5 - Tréfilées - Coin réputé
 - 6 - Vraiment grandes - On en fit tout un plat pour un héritage
 - 7 - Bus de promenades en mer - Appel à l'aide
 - 8 - C'est bien placé pour le clerc - Acarien du fromage - Sigle de société
 - 9 - Personnel - Renfort de oui - Plan porteur pour déjauger
 - 10 - Mère de Minos - Monarques slaves
- A - Classicisme étroit
 B - Peintre français - Emplacement
 C - Tracées à la main
 D - Beau parler - Particulièrement court - Eu l'autorisation
 E - Exécuteurs stipendiés - Cuisot du matelot
 F - Voisins de l'équerre - Pièce de soutien
 G - Mer bretonne - Sigle républicain
 H - Etat allemand - Puissant dégaagement
 I - Tapis de sol - Parfum de sucette
 J - Partie d'usine - Note pour le choeur
 K - Petits miroirs bien abrégés
 L - Qui vont en s'élargissant - Planchette d'imprimeur



La vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter.

Mère Teresa

Mots croisés n°2796

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

VOILE - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2023 (2^E JOURNÉE) La sélection algérienne toujours en tête de la spécialité IQ Foil

Les véliplanchistes algériens ont poursuivi leur domination dans la spécialité IQ Foil des championnats d'Afrique de voile actuellement en cours sur les rives de la mer rouge, en Egypte, en occupant les premières places aussi bien chez les messieurs que chez les dames, à l'issue de la deuxième journée de la compétition, disputée mardi.

Chez les messieurs, c'est en effet Ramy Boudrouma qui caracole en tête, avec moins onze points, devant son compatriote Ramzi Boudjaât (moins quinze points), alors que chez les dames, c'est Amina Berrichi qui mène le bal, avec moins six points, devant sa compatriote Katia Belabbès (moins huit points).

En revanche, dans les spécialités ILCA 6 et ILCA 7, les résultats de la sélection algérienne ont été nettement moins bons, car son meilleur résultat a été une meilleure troisième place, détenue provisoirement par le junior Abdelkhalek Boussouar en ILCA 7, avec (-8 pts), au moment où son compatriote Islam Khoualed occupe actuellement le sixième rang (-16 points).

Chez les dames, les Algériennes Maïssa Abdelfettah et Karassane Malia, elles, se sont contentées des cinquième et septième places, avec respectivement (-11 pts) et (-19 points). La compétition, qualificative aux Jeux olympiques

de 2024 à Paris, se poursuivra jusqu'au 10 décembre courant. L'Algérie participe à cet évènement avec un effectif de huit véliplanchistes : quatre messieurs et quatre dames, engagés aussi bien dans la spécialité IQ Foil qu'en ILCA 6 et 7.

Il s'agit de Ramzi Boudjaât, Ramy Boudrouma, Amina Berrichi et Katia Belabbès en IQ Foil, ainsi qu'Abdelkhalek Boussouar, Islam Khoualed, Karassane Malia et Maïssa Abdelfettah dans la spécialité ILCA.

Selon la Fédération internationale de la discipline (World Sailing), les événements continentaux décernent au total 74 places de quota, soit 31 bateaux pour les dames, 31 bateaux pour les messieurs, et 12 en mixte.

Les Comités nationaux olympiques (CNO) les mieux classés lors des événements continentaux et n'ayant pas réussi à se qualifier lors des Championnats du monde 2023 ou des Championnats du



monde ICLA 2024, recevront des places de quota. La régata de la dernière chance 2024 se déroulera en parallèle à la semaine olympique française, prévue à Hyères du 18

au 27 avril 2024. Les CNO les mieux classés n'ayant pas réussi à se qualifier lors des précédents événements recevront 39 places de quota.

Lors de la dernière édition

des Jeux olympiques d'été, disputée en 2021 à Tokyo, la voile algérienne était représentée par deux athlètes : Hamza Bouras et Amina Berrichi.

ATHLÉTISME

Quatre athlètes algériens en stage de préparation au Kenya (Fédération)

Quatre athlètes algériens, spécialisés en athlétisme, sont depuis lundi au Kenya, pour y effectuer un stage de préparation de longue durée, en prévision des importantes échéances à venir, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA).

Il s'agit des demi-fondistes Haïthem Chenitef, Ramzi Abdenouz, Mohamed Ali Gouaned et Ismaïl Ben Hammouda, "sous la houlette de leurs entraîneurs respectifs et d'un soigneur" a-t-on encore précisé de même source.

"Ce stage bloqué sera d'une durée de quarante jours" a ajouté l'instance fédérale, en annonçant au passage que "d'autres athlètes algériens d'élite, vont s'envoler prochainement pour différents pays pour s'y préparer" en prévision des prochaines échéances internationales.

La durée et le programme de leurs préparations respectives seront fixés prochainement, en étroite collaboration entre leurs entraîneurs et la Direction technique nationale.

AUTO-F1

Comme en 2023, six courses sprint au programme en 2024

Six courses sprint seront au menu du championnat du monde de Formule 1 la saison prochaine, soit autant que cette année, a annoncé mardi le promoteur de la F1 Formula One. Elles auront lieu lors des Grands Prix de Chine (21 avril), de Miami (5 mai), d'Autriche (30 juin), des Etats-Unis (20 octobre), du Brésil (3 novembre) et du Qatar (1er décembre), cours sur des circuits "qui favorisent les dépassements et permettent des courses serrées et divertissantes", a expliqué Formula One dans un communiqué.

Si les quatre derniers rendez-vous ont déjà accueilli un sprint, pour les deux premiers circuits - dont la Chine qui fera son retour après cinq ans d'absence en raison de la pandémie de Covid-19 -, il s'agira d'une nouveauté.

Adoptées pour la première fois en 2021, ces courses sprints visent à offrir du spectacle sur trois jours.

Leur introduction a chamboulé le déroulement d'un week-end classique de GP, puisqu'elles avancent au vendredi les qualifications du Grand Prix (habituellement disputées le samedi). Cette journée-là devient exclusivement consacrée au sprint, en

séance parallèle de qualifications qui détermine la grille de départ de cette course de 100 km.

Les huit premiers de chaque course sprint marquent des points au championnat du monde.

Le format pourrait toutefois évoluer l'an prochain, avec, par exemple, des qualifications pour le sprint disputées le vendredi, suivies le samedi du sprint et des qualifications pour le GP.

D'autres modifications pourraient être envisagées, comme une refonte des règles relatives au parc fermé - où les modifications sur les monoplaces sont interdites après la seule séance d'essais libre du week-end - ou encore une inversion partielle de l'ordre de la grille pour le sprint. Aucune décision n'a pour l'heure été prise.

En 2021 et 2022, la discipline - qui n'organisait alors que trois courses sprint par an - avait mis en place un autre déroulé avec qualifications classiques le vendredi qui définissaient l'ordre de départ du sprint du samedi, la grille de départ du Grand Prix étant définie par le classement de la course du samedi.

VOLLEY-BALL (NATIONALE 1 - MESSIEURS) WA TLEMCCEN La barre toujours placée haut (responsable)

Le WA Tlemcen, détenteur de la coupe d'Algérie de volley-ball (messieurs), aborde la nouvelle saison avec les mêmes ambitions, à savoir "jouer les premiers rôles" en



championnat de Nationale 1 (N1), a indiqué, mardi, le président de ce club. "Nous avons les mêmes ambitions de la saison passée, où nous avons joué les premiers rôles en championnat et décroché le trophée de la coupe d'Algérie, même si entre-temps, nous venons d'enregistrer le départ de trois joueurs cadres", a déclaré à l'APS, Hakim Bouabdellah. "Ces départs semblent déjà difficiles à surmonter, comme l'atteste la première défaite des 'Zianides', dès la deuxième journée du championnat, jouée le week-end passé à Blida face à l'ASV Blida (1-2). C'est un match que nous ne devons pas perdre, surtout au regard de sa physionomie, mais je dois reconnaître que l'équipe cherche encore ses automatismes, car il n'est pas facile de perdre trois éléments clés à la fois", a-t-il ajouté. Le 'Widad', qui a remporté son premier rendez-vous du championnat à domicile contre l'O Kseur (3-0), n'est pas pour autant affecté par son premier revers, comme a tenu à l'assurer son entraîneur Brahim Sebaiti. "Je dois dire que le départ de trois de nos joueurs a destabilisé le groupe. Notre effectif est jeune, on a recruté deux joueurs africains : un Nigérien et un Malien. On a encore besoin de temps pour que la machine soit bien huilée", a-t-il dit. Revenant sur cette première défaite des siens, il a estimé que le match était très serré, et que ses jeunes protégés ont montré de belles choses, en dépit du manque d'expérience de la plupart d'entre eux. Et de conclure : "Nous n'avons pas cru en nos capacités et c'est là que réside notre problème. Il est vrai que nous étions bien revenus dans les deuxième et quatrième sets, mais je dirais que nous sommes passés à côté. Une chose est sûre : nous n'allons pas baisser les bras, mais continuer à beaucoup travailler pour nous améliorer en vue des prochains matchs".

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.D/ 3E JOURNÉE) AL-AHLY SC-CRB Le Chabab sommé de réagir à Alexandrie

Le représentant algérien en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad, dos au mur après la défaite concédée à Kumasi face aux Ghanéens de Medeama SC (2-1), est appelé à réagir et sortir le grand jeu face à Al-Ahly SC, tenant du trophée, vendredi au stade Bordj Al-Arab (17h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.D).

Après avoir idéalement entamé cette phase en dominant aisément à domicile les Tanzaniens des Young Africans (3-0), le Chabab a marqué le pas en concédant à la surprise générale, un revers au Ghana, alors qu'il menait au score.

Le voyage en Egypte intervient au moment où les joueurs de l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta devront se racher face à l'ogre égyptien, qui reste sur un match nul face aux Young Africans (1-1), samedi à Dar Es-Salaam.

"Nous ne sommes qu'à mi-chemin dans cette phase de poules et pour l'instant, les jeux ne sont pas encore faits.

Tous les pensionnaires de notre groupe peuvent encore se qualifier, et c'est ce que nous espérons à travers la réussite d'un bon résultat à

Alexandrie. Il s'agit d'un match à six points, contre un concurrent direct pour l'une des deux premières places du groupe et qui seront qualificatives en quarts de finale", a déclaré l'entraîneur Paqueta. Sur le plan de l'effectif, le coach du Chabab fera sans les services de deux tauliers en défense, il s'agit du défenseur central Chouaïb Keddad et le latéral gauche Youcef Laouafi, blessés.

"Certes, nous explorons l'absence de certains joueurs clés et la fatigue due à notre long déplacement au Ghana, mais cela ne change en rien notre détermination à réussir un bon résultat en Egypte", a-t-il ajouté.

Chez les joueurs, la détermination et l'envie sont grandes pour réussir ce véritable test face à l'un des fa-

voris de la compétition, comme il l'a si bien indiqué le milieu de terrain Abderaouf Benguit.

"La défaite concédée face à Medeama SC nous a fait très mal.

Nous irons en Egypte pour donner tout et essayer de revenir avec un bon résultat.

Nous devons être prêts notamment sur le plan physique pour réussir cette sortie", a-t-il affirmé mardi à la presse, peu avant le départ de la délégation belouizdadie pour l'Egypte.

De son côté, Al-Ahly SC prépare ce derby nord-africain avec l'intention de le gagner et préserver sa position en tête du classement du groupe D, selon la presse égyptienne.

Toutefois, l'entraîneur suisse d'Al-Ahly SC Marcel Koller devrait être privé des services de deux joueurs clés : Mohamed Abdelmonaïm et Mahmoud Metouali, incertains pour blessure, alors que Yasser

Ibrahim est prêt pour tenir sa place en défense. Le Français Anthony Modeste, Karim Walid "Nedved", et Mohamed Dhaoui, ont repris l'entraînement collectif lundi, et pourraient être mis à la disposition de l'entraîneur.

La dernière confrontation d'Al-Ahly SC, actuel 2e au classement du championnat d'Egypte, contre un club algérien n'a pas été une réussite, puisque les Egyptiens se sont inclinés face à l'USM Alger (0-1), à l'occasion de la Supercoupe d'Afrique disputée le 15 septembre dernier au stade d'Al-Taïf (Arabie saoudite).

Dans l'autre match du groupe D prévu également vendredi, Medeama SC recevra les Young Africans au stade Baba Yara à Kumasi (17h00), où la défaite pour l'une ou l'autre équipe est interdite. Les deux premiers du chacun des quatre groupes se qualifient pour les quarts de finale.

Keddad et Laouafi forfaits face au Ahly-SC vendredi

Les deux défenseurs du CR Belouizdad le capitaine Chouaïb Keddad et Youcef Laouafi, blessés, ont déclaré forfait pour le match en déplacement face au Ahly SC du Caire, vendredi au stade Bordj Al-Arab d'Alexandrie (17h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Selon la liste des joueurs convoqués, dévoilée mardi par le club algérien sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, les deux joueurs en question ne figurent pas parmi les éléments retenus par l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta.

Keddad et Laouafi se sont blessés vendredi dernier lors de la défaite concédée en déplacement face aux Ghanéens de Medeama SC (2-1) au stade de Kumasi.

Un coup dur pour le quadruple champion d'Algérie en titre, qui doit faire sans les services de ces deux tauliers de la défense.

La délégation du Chabab s'est envolée ce mardi pour Alexandrie pour défier le tenant du titre dans un derby nord-africain qui promet.

Cette affiche devait se jouer initialement au stade international du Caire, avant d'être délocalisé à Alexandrie, en raison des travaux en cours dans la grande enceinte de la capitale égyptienne.

Les Egyptiens occupent le fauteuil de leader avec 4 points, devant le CRB et Medeama qui comptent 3 points chacun, alors que les Tanzaniens des Young Africans ferment la marche avec une seule unité.

Les deux premiers du chacun des quatre groupes se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS (9E J) PAC- MCA à l'affiche, derby indécis au sud

La 9e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi, sera marquée par l'affiche entre le leader le MC Alger et le co-dauphin le Paradou AC, alors que le promu l'US Souf affrontera la JS Saoura dans un derby du sud indécis.

Le "Doyen" qui est en train d'écraser tout sur son passage (1e, 21 pts), aura une belle occasion d'accrocher son avance en affrontant une équipe du PAC (2e, 14 pts) qui reste sur deux matchs sans victoire dont une défaite contre le MC El-Bayadh.

Meilleure attaque du championnat avec 25 buts marqués en 8 matchs, le MCA partira favori face aux "Académiciens" qui ont réalisé une belle entame de saison avant de marquer le pas.

Sur le banc, cette rencontre verra un duel tactique entre deux techniciens de l'école française : Patrice Beaumelle côté MCA, et Corentin Martins côté PAC.

Le MC El-Bayadh, l'autre co-leader (2e, 14 pts), se rendra à l'Est pour défier l'USM Khenchela (10e, 10 pts), où rien ne va plus.

La formation de l'USMK, est en train de perdre le nord en concédant quatre revers lors des cinq derniers matchs, après une excellent début de saison (3 succès en autant de matchs, NDLR).

De son côté, le MCEB espère rester sur la dynamique en visant un sixième match de rang sans défaite.

Ayant renoué avec la victoire lors de la précédente journée en venant à bout de l'US Souf (2-0), l'ASO Chlef (4e, 13 pts) effectuera un déplacement périlleux pour affronter le NC Magra (8e, 11 pts).

La JSK en quête de confirmation

Sèchement battu en déplacement chez leader (4-0), le "Nedjm" abordera ce rendez-vous avec l'intention de se racheter face à une équipe qui voyage mal (1 point pris sur 9 possibles, NDLR).

De son côté, la JS Saoura (6e, 12 pts), tenue en échec le week-end dernier par l'ES Sétif (0-0), se rendra à El-Oued pour défier le promu l'US Souf (15e, 4 pts), qui peine à réussir son apprentissage parmi l'élite.

Les coéquipiers de Saâd Abdeldjalil bénéficieront de la faveur des pronostics face à l'USS, même si les locaux comptent se rebiffer et mettre un terme à la série noire.

La JS Kabylie (8e, 11 pts), qui est allée s'imposer à Oran face au MCO (3-1), mettant ainsi fin à une mauvaise série de trois matchs de disette, aura l'opportunité de confirmer son réveil à Tizi-Ouzou face à la lanterne rouge l'ES Ben Aknoun (16e, 2 pts), seule équipe à n'avoir gagné aucun match pour le moment.

Enfin, l'ES Sétif (10e, 10 pts), re tournera dans son antre du 8-mai 1945, à l'occasion de la réception de l'US Biskra (10e, 10 pts), après avoir disputé ses deux derniers matchs à l'extérieur. Côté statistiques, les joueurs de l'entraîneur français Franck Dumas auront à cœur de préserver leur suprématie à la maison, eux qui ont gagné les trois matchs disputés jusque-là à Sétif. Les Biskris, invaincus depuis trois matchs, sont d'ores et déjà avertis. Cette 9e journée est tronquée de deux matchs : USM Alger - CS Constantine et CR Belouizdad - MC Oran, reportés en raison de l'engagement du Chabab et de l'USMA en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont la 3e journée se jouera vendredi, samedi, et dimanche.

Le programme des rencontres

Programme des rencontres de la 9e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues jeudi, vendredi, et samedi :

Jeudi, 7 décembre :

Paradou AC - MC Alger 19h00

Vendredi, 8 décembre :

USM Khenchela - MCE El-Bayadh 15h15

JS Kabylie - ES Ben Aknoun 18h00

Samedi, 9 décembre :

NC Magra - ASO Chlef 15h00

US Souf - JS Saoura 15h00

ES Sétif - US Biskra 18h00

Reportées :

USM Alger - CS Constantine

CR Belouizdad - MC Oran

Classement :

1). MC Alger 21 8

2). Paradou AC 14 8

→). MC El Bayadh 14 8

4). CS Constantine 13 8

→). ASO Chlef 13 8

6). CR Belouizdad 12 6

→). JS Saoura 12 8

8). JS Kabylie 11 8

→). NC Magra 11 8

10). ES Sétif 10 7

→). US Biskra 10 7

→). USM Khenchela 10 8

13). USM Alger 6 6

→). MC Oran 6 7

15). US Souf 4 8

16). US Ben Aknoun 2 7

Le point avant la 3e journée

Le point du groupe D avant les rencontres de la 3e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévues vendredi :

Vendredi, 8 décembre :

Al-Ahly SC (Egypte) - CR Belouizdad (Algérie) 17h00

Medeama SC (Ghana) - Young Africans (Tanzanie) 17h00

Classement :

	Pts	J
1). Al-Ahly SC	4	2
2). CR Belouizdad	3	2
→). Medeama SC	3	2
4). Young Africans	1	2

Déjà joués :

CR Belouizdad - Young Africans	3-0
Al-Ahly SC - Medeama SC	3-0
Medeama SC CR Belouizdad	2-1
Young Africans - Al-Ahly SC	1-1

Reste à jouer :

4e journée (19 décembre) :

CR Belouizdad (Algérie) - Al-Ahly SC (Egypte)

Young Africans (Tanzanie) - Medeama SC (Ghana)

5e journée (23, 24 février 2024) :

Medeama SC (Ghana) - Al-Ahly SC (Egypte)

Young Africans (Tanzanie) - CR Belouizdad (Algérie)

6e et dernière journée (1, 2 mars 2024) :

Al-Ahly SC (Egypte) - Young Africans (Tanzanie)

CR Belouizdad (Algérie) - Medeama SC (Ghana)

NB : Les deux premiers du groupe après la fin de la phase de poules se qualifient pour les quarts de finale.

CHAMPIONNAT KOWEÏTIEN L'Algérien Lakhdar Adjali nouvel entraîneur de Burgan SC

Le technicien algérien Lakhdar Adjali est devenu le nouvel entraîneur de Burgan SC, en remplacement du Koweïtien Mohamed Dehilis, a annoncé le club pensionnaire de la division 2 koweïtienne de football mardi sur son compte X (ex-Twitter).

Ancien international algérien (7 apparitions/ 2 buts), Adjali (51 ans) va connaître sa première expérience en tant qu'entraîneur au Golfe, lui qui a exercé son métier jusque-là en France et en Algérie, en dirigeant la barre technique notamment du MO Béjaïa (2016), de l'AS Ain M'lila (2018), et de l'USM Annaba (2019).

Adjali, assisté dans sa mission du Tunisien Mehdi Ben Harb, faisait partie du staff technique de la sélection tanzanienne de football, dirigée par l'Algérien Adel Amrouche, en compagnie des deux autres algériens Fouad Bouali (adjoint) et Mohamed Réda Assimi (entraîneur des gardiens).

La Tanzanie a validé en octobre dernier son billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), grâce au match nul décroché en Algérie (0-0), lors de la 6e et dernière journée.

Burgan SC reste sur une victoire décrochée samedi à domicile face à Al-Salmiya (2-0) dans le cadre des 1/8es de finale de la Coupe du Prince héritier du Koweït.

En championnat, Burgan SC, fondé le 23 mars 2007, occupe la 4e place au classement avec 5 points, loin derrière le leader Al-Tadamon qui compte 12 unités, au terme de la 6e journée. Les deux premiers accèdent en division 1.

LIGUE 2 AMATEUR (7^E JOURNÉE) Match perdu par pénalité du RC Arbaa face au CR Témouchent 0-3 (LNFA)

Le Département d'organisation des compétitions (DOC) de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a décidé match perdu par pénalité du RC Arbaa devant le CR Témouchent qui marque trois points et un score de (3-0), a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition mardi.

Pour rappel, cette rencontre qui devait se dérouler le 1er décembre 2023 à Témouchent dans le cadre de la 7ème journée du championnat de Ligue 2 groupe, Centre-Ouest, n'a pas eu lieu, l'équipe du RCA n'ayant pas présentée les licences.

Suite à cette décision, le CR Témouchent se hisse à la troisième place avec 13 points et le RC Arbaa reste scotché à la 16e et dernière position avec trois petits points.

Lors de la 8e journée prévue vendredi, le CR Témouchent se déplacera à Chlef pour affronter le MCB Oued Sly. De son côté, le RC Arbaa accueillera le NA Huessin-Dey. A la veille de la 8e journée, l'ES Mostaganem trône en tête avec 16 points devant le RC Kouba (13 unités).

La phase aller s'achèvera le 26 janvier (LNFA)

La phase aller de la Ligue 2 de football, groupes Centre-Est et Centre-Ouest, s'achèvera le 26 janvier 2024, avec le déroulement de la 15e journée, a annoncé mardi la Ligue nationale de football amateur (LNFA), organisatrice de la compétition.

"Le dernier tour régional de la coupe d'Algérie, qui concerne les clubs de Ligue 2, lui a été programmé le mardi, mercredi et samedi 11/12/16 décembre" a ajouté l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

La LNFA a fixé les dates de déroulement de l'ensemble des rencontres inscrites au menu de cette première phase du championnat, y compris le match en retard AS Ain M'lila - NRB Teleghma, programmé le mardi 26 décembre courant. Pour le moment, le championnat de Ligue 2 est dominé par l'Olympique Akbou dans le groupe Centre-Est (16 pts), et l'ES Mostaganem dans le Groupe Centre-Ouest (17 pts).

APS

LIGUE 2 AMATEUR (8E JOURNÉE) Choc O. Akbou-MSP Batna à l'Est, l'ES Mostaganem en danger à l'Ouest

L'Olympique Akbou, surprenant leader du groupe Centre-Est, accueillera son dauphin le MSP Batna, dans ce qui constituera l'affiche de la huitième journée de la Ligue 2 de football amateur, prévue vendredi, alors que l'ES Mostaganem en tête de la poule Centre-Ouest, affrontera le SKAF Khemis Miliana (7e) avec l'ambition de renouer avec le succès dans un match qui s'annonce indécis.



Nouveau leader à la faveur de sa victoire en déplacement devant l'IRB Ouargla (1-0) lors de précédente journée, l'Olympique d'Akbou (16 pts) aura l'occasion vendredi d'accrocher son avance sur son poursuivant direct le MSP Batna (14 pts), qui tentera pour sa part de renouer avec la victoire après son match nul (0-0) dans le derby des Aurès face au CA Batna.

Relégué à la deuxième place occupée conjointement avec le MSPB, l'ex-leader l'IB Khemis El Khechna se déplacera chez l'AS Khroub (11e, 6 pts) avec la ferme intention de rebondir après sa première défaite de la saison face au MC El Eulma (0-1) et ainsi confirmer son excellent début de saison aux allures de sérieux prédisant à l'accession en Ligue 1.

Cette huitième journée sera également marquée par de belles oppositions, dont celle mettant aux prises la JS Bordj Menaïel (4e, 13 pts) au NRB Teleghma (6e, 11 pts), deux équipes qui enchainent les bons résultats après un début de saison compliqué. Quatrième

ex aequo avec la JSBM, le CA Batna accueillera de son côté l'IRB Ouargla (9e, 8 pts), alors que le MO Constantine (6e, 11 pts) se déplacera chez l'Olympique Magrane (13e, 5 pts). Dans le bas du tableau, l'USM Annaba (16e, 3 pts) recevra le MC El Eulma (9e, 8 pts), tandis que l'USM El Harrach (13e, 5 pts) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès lors de son déplacement chez le HB Chelghoum Laid (8e, 10 pts) La dernière rencontre de la poule Centre-Est opposera l'E Sour Ghozlane (11e, 6 pts) à l'AS Ain M'lila (15e, 3 pts).

Groupe Centre-Ouest : l'ES Mostaganem pour renouer avec la victoire

Tenu en échec par la JSM Tiaret (0-0) lors de la précédente journée, le leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem (17 pts), aura à cœur de renouer avec le succès en accueillant SKAF Khemis Miliana (7e, 10 pts) pour consolider son fauteuil de leader.

Revenu à un point de l'ESM, le RC Kouba (16 pts) recevra l'O

Médéa (11e, 8 pts) avec la nette ambition de l'emporter pour rester au contact du leader. De son côté, l'OL ymipique de Médéa tentera de se relancer après une entame de saison catastrophique. De retour sur le podium, à la faveur de son succès par pénalité devant le RC Arbaa (3-0), le CR Témouchent (3e, 13 pts) évoluera pour sa part en déplacement chez le MCB Oued Sly (13e, 7 pts).

Derrière le trio de tête, l'affiche de cette journée opposera le GC Mascara au WA Mostaganem, qui occupent conjointement la quatrième place avec 11 points, alors que l'ESM Koléa, également quatrième, effectuera un périlleux déplacement chez le SC Mécheria (8e, 9 pts).

Dans le milieu de tableau, l'ASM Oran (8e, 9 pts) accueillera la JS Guir (15e, 4 pts), tandis que le NA Hussein Dey qui retrouve des couleurs fera un court déplacement chez la lanterne rouge, le RC Arbaa (3 pts). Dans le duel des mal classés, le WA Boufarik (11e, 8 pts) recevra la JSM Tiaret (13e, 7 pts).

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST) Le programme de la 8e journée

Programme de la huitième journée de Ligue 2 amateur de football, Groupe Centre-Est, prévue vendredi à 15h00 :

- O. Akbou - MSPB Akbou
- USM Annaba - MC El Eulma
- CA Batna - IRB Ouargla
- JS Bordj Menaïel - NRB Teleghma
- IB Khemis El Khechna
- E Sour Ghozlane - AS Ain M'lila
- HB Chelghoum Laid - USM El Harrach
- O. Magrane - MO Constantine

Classement :	Pts	J
1). Olympique Akbou	16	7
2). IB Khemis El Khechna	14	7
-). MSP Batna	14	7
4). CA Batna	13	7
-). JS Bordj Menaïel	13	7
6). NRB Teleghma	11	6
-). MO Constantine	11	7
8). HB Chelghoum Laid	10	7
9). IRB Ouargla	8	7
-). MC El Eulma	8	7
11). ES Ghozlane	6	7
-). AS Khroub	6	7
13). O. Magrane	5	7
-). USM El Harrach	5	7
15). AS Ain M'lila	3	6
-). USM Annaba	3	7

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST) le programme de la 8e journée

Programme de la huitième journée de la Ligue 2 amateur de football, Groupe Centre-Ouest, prévue vendredi à 15h00 :

- RC Kouba - O. Médéa
- ASM Oran - JS Guir
- GC Mascara - WA Mostaganem
- MCB Oued Sly - CR Témouchent
- ES Mostaganem - SKAF Khemis Miliana
- WA Boufarik - JSM Tiaret
- RC Arbaa - NA Hussein Dey
- SC Mécheria - ESM Koléa

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	17	7
2). RC Kouba	16	7
3). CR Témouchent	13	7
4). ESM Koléa	11	7
-). GC Mascara	11	7
-). WA Mostaganem	11	7
7). SKAF El Khemis	10	7
8). ASM Oran	9	7
-). NA Hussein Dey	9	7
-). SC Mecheria	9	7
11). WA Boufarik	8	7
-). Olympique Médéa	8	7
13). MCB Oued Sly	7	7
-). JSM Tiaret	7	7
15). JS Guir	4	7
16). RC Arbaa	3	7

BARCELONE : FIN D'ANNÉE 2023 POUR TER STEGEN

Blessé au dos depuis son retour de l'équipe d'Allemagne en novembre dernier, le gardien du FC Barcelone Marc-André ter Stegen (31 ans, 13 matchs en Liga cette saison) ne jouera pas sur la fin de l'année 2023. En effet, l'international allemand va subir une opération pour se débarrasser d'une douleur au dos, selon un communiqué officiel du club catalan ce mardi. L'ancien portier du Borussia Mönchengladbach devrait rapidement retrouver les terrains en 2024.

REAL MADRID LA NOUVELLE PROMESSE DE BELLINGHAM

Elu Golden Boy 2023, le milieu de terrain Jude Bellingham (20 ans, 17 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) réalise des débuts irrésistibles avec le Real Madrid. Sur le terrain, le footballeur anglais, recruté contre 103 millions d'euros hors bonus, met tout le monde d'accord en emplant les buts décisifs avec sa nouvelle équipe. Mais l'ancien de Dortmund sait qu'il doit encore s'améliorer sur un point : sa capacité à parler et comprendre l'espagnol.

"Je sais que je déçoit les fans sur un aspect... Je ne parle toujours pas espagnol. Désolé, mais je rencontre des obstacles inattendus avec ce langage. C'est dur pour moi, je l'avoue. Dans tous les cas, je promets un engagement maximum pour l'apprendre, c'est garanti", a assuré le Britannique lors d'un entretien avec le média Tuttosport. De quoi rendre les supporters madrilènes encore plus fous de lui.

BAYERN ZARAGOZA SIGNE JUSQU'EN 2029

Bryan Zaragoza (22 ans, 14 matchs et 5 buts en Liga cette saison) file au Bayern Munich. Le club allemand a officialisé le recrutement de l'ailier espagnol pour 15 millions d'euros. Auteur d'un très bon début de saison au point de découvrir la Roja, le jeune attaquant, qui s'est engagé jusqu'en juin 2029, va terminer l'exercice à Grenade sous la forme d'un prêt de six mois.



INTER MIAMI SUAREZ, C'EST BIENTÔT BOUCLÉ

Comme attendu, l'attaquant Luis Suarez (36 ans) va quitter Grêmio au terme de l'année 2023 pour mieux rebondir à l'Inter Miami. D'après les informations du Miami Herald ce mardi, l'international uruguayen discute avec la franchise floridienne concernant un futur contrat d'un an, avec un accord présenté comme imminent entre les deux parties.

Au sein de l'équipe de Major League Soccer, l'ancien joueur du FC Barcelone va ainsi retrouver ses ex-coéquipiers Jordi Alba, Sergio Busquets et bien évidemment Lionel Messi.

Une belle manière pour Suarez, désormais diminué par un problème au genou, de terminer sa carrière en beauté ?



TOTTENHAM RETOUR EN FÉVRIER POUR MADDISON ?

Absent depuis un mois en raison d'une blessure à la cheville survenue contre Chelsea (1-4), le 6 novembre, James Maddison (27 ans, 11 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) va patienter avant de retrouver le chemin des terrains. En effet, le milieu offensif de Tottenham devrait être d'attaque à partir de février.

"C'est probablement la blessure la plus longue que j'ai eue. Je pense que ça peut durer trois mois au total, a indiqué l'Anglais pour Prime Vidéo. Vous savez ce que c'est d'être blessé : chaque jour est dur, surtout chez les Spurs. La salle de physio a une grande fenêtre et donne parfaitement sur le terrain d'entraînement. On regarde tous les gars s'entraîner et se préparer pour le match..." Sans son maître à jouer, le club londonien n'a pas gagné le moindre match cette saison.

NEWCASTLE HOWE RÉPOND À LA RUMEUR DE GEA

Newcastle va devoir composer sans son gardien titulaire Nick Pope, touché à l'épaule, pendant quatre à cinq mois. Selon le Daily Mail, les Magpies pensent à recruter David De Gea (33 ans), libre depuis son départ de Manchester United l'été dernier, pour assurer l'intérim. Une rumeur que l'entraîneur Eddie Howe n'a pas démentie, mais le portier remplaçant Martin Dubravka aura d'abord l'occasion de prouver sa valeur.

"Concernant De Gea, nous n'avons pas fait de demande, malgré des contacts. (...) Nous croyons vraiment en Martin Dubravka, j'ai toujours eu une haute opinion de lui car c'est un gardien de grande classe", a déclaré l'entraîneur de l'actuel 6e de Premier League en conférence de presse. Si le remplaçant de Pope ne donne pas satisfaction lors des prochaines rencontres, alors Newcastle tentera sans doute de recruter un autre gardien. La piste De Gea existe donc, tout comme celle menant à Aaron Ramsdale (25 ans, 5 matchs en Premier League cette saison), devenu remplaçant à Arsenal.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant Mourad Cherbal

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune reçoit le président du Conseil de la nation

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi à Alger, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, indique un communiqué de la Présidence de la République.



CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP À ALGER Tenue d'un Sommet ministériel avec la participation de 34 pays africains

Le Sommet des ministres africains chargés des start-up s'est tenu, mardi après-midi à Alger, avec la participation de 34 pays, en vue d'examiner les moyens de développer ce secteur en Afrique.

Ce sommet, organisé dans le cadre de la 2^e édition de la Conférence africaine des start-up, qui se tient du 5 au 7 décembre au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, vise à renforcer la coopération africaine dans le domaine des start-up et de l'innovation en Afrique pour en faire une "priorité" dans le continent, selon les organisateurs. Les participants ont débattu de l'éla-

laboration d'une stratégie africaine unifiée pour réduire la fuite des cerveaux et faciliter la mobilité des start-uppeurs entre les différents pays africains, en sus du projet présenté par l'Algérie pour traiter ce phénomène. Il a également été question de la création d'une institution englobant les fonds africains des start-up pour le financement de ces entreprises en Afrique sans recourir aux investisseurs étrangers.

Le Sommet a aussi été l'occasion pour les participants de saluer les réalisations accomplies depuis la précédente session, tenue à Alger en 2022, notamment la mise en place

du secrétariat permanent de la Conférence africaine des start-up, ainsi que les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, sous le haut patronage du président de la République, la Conférence africaine des start-up vise à permettre aux décideurs africains de s'enquérir de tout ce qui se passe dans les autres pays du continent dans ce secteur, d'échanger les expériences et de signer des accords de coopération.

Un évènement important pour le développement des startups en Afrique (participants)

Des décideurs et responsables d'institutions en charge des startups en Afrique ont souligné, mardi à Alger, l'importance de la Conférence africaine des startups dans le développement de l'innovation dans le continent à travers l'adoption de différentes résolutions à même d'améliorer l'environnement de ce secteur.

Intervenant lors des travaux de la 2^e édition de la Conférence africaine des startups qui se tient au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger) du 5 au 7 du mois en cours, le Secrétaire exécutif du Groupe des 77 aux Nations Unies à New York, Mourad Ahmia, a estimé lors de son allocution qu'à travers l'organisation de cet évènement, "l'Algérie va démontrer une fois de plus son rôle moteur dans la promotion de la coopération et de la solidarité Sud-Sud".

M. Ahmia a considéré que la Déclaration d'Alger sur le développement des startups en Afrique, adoptée en marge du 36^e Sommet de l'Union africaine (UA), devrait "renforcer la coopération panafricaine dans les domaines liés aux startups, et s'inscrire clairement dans les objectifs et principes de l'agenda de développement du Sud".

Tout en assurant que les startups représentent "un autre aspect du renforcement des

capacités pour les pays en développement", M. Ahmia a rappelé que le Sommet du G-77 tenu à La Havane (Cuba) les 15 et 16 septembre dernier, a souligné le rôle de la science, la technologie et l'innovation et leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies.

Il a affirmé, également, que le fait d'aborder la problématique de la fuite des cerveaux, au cours de cette conférence pourrait constituer "une étape importante vers la mise en place de mécanismes efficaces de lutte contre ce phénomène", estimant, à ce titre, que "les pays africains peuvent unifier leurs efforts et créer une plateforme continentale pour coordonner leurs actions visant à améliorer les conditions de vie, de travail et de mobilité" des talents et startups africaines. "A la veille du troisième Sommet Sud du G-77 qui se tiendra à Kampala (Ouganda) du 21 au 23 janvier 2024, je suis convaincu que les résultats de cette conférence constitueront certainement une contribution majeure aux discussions sur les relations de coopération Sud-Sud", a-t-il conclu.

Pour sa part, le Commissaire de l'Union africaine en charge de l'enseignement, des sciences, la

technologie et de l'innovation, Mohamed Belhocine, a mis l'accent sur l'importance de cette conférence, rappelant, à l'occasion, les résultats de la réunion ministérielle organisée au cours de ce même évènement l'année dernière, avec l'élaboration de la Déclaration d'Alger adoptée par le sommet de l'UA. Cette déclaration qui, affirme-t-il, "représente un outil pour pousser vers le développement des startups dans un esprit de collaboration et coopération panafricaine, et dans un esprit de coordination et d'harmonisation des politiques nationales, permettant la mobilité des startups et surtout leur pérennité".

L'UA veut créer un fonds pour les startups

M. Belhocine a évoqué, également, la question des sources de financement et son importance et "sur laquelle nous essayons de travailler pour avoir un Fonds africain des startups, certainement avec l'aide des institutions financières internationales, notamment la Banque africaine de développement", a-t-il précisé.

De son côté, le directeur général adjoint de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), Yuko Yosunaga, a assuré que

cette organisation accordait une "grande importance" aux startups et à leur rôle dynamique dans le développement durable, la création d'emplois et l'innovation. "L'Onudi a l'expertise nécessaire pour accompagner et soutenir les gouvernements dans l'établissement de leurs politiques visant à développer les startups en Afrique et leur faciliter l'accès à de nouveaux marchés", a-t-il assuré.

M. Yosunaga a évoqué, notamment, le lancement par l'organisation qu'il représente l'Alliance pour l'industrie 4.0 en Afrique, tout en affirmant sa conviction que "l'Afrique peut devenir une grande source d'innovation". Aussi, la ministre sud-africaine du développement des petites entreprises, Stella Ndebeni-Abrahams, n'a pas manqué pour avoir choisi son pays comme invité d'honneur de cette édition, relevant, à l'occasion, l'importance de cette conférence.

Elle a insisté, lors de son discours, sur la nécessité d'améliorer la digitalisation, l'accès au financement, tout en soulignant l'importance de créer un fonds africains dédié aux startups, faciliter leur mobilité afin de promouvoir ces jeunes pousses africaines.

ALGÉRIE - TUNISIE Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le Chef d'Etat-major de l'Armée de terre des Forces armées tunisiennes



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, mercredi au siège de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée Mohammed Elghoul, Chef d'Etat-major de l'Armée de terre des Forces armées tunisiennes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu en audience, ce mercredi 6 décembre 2023, au siège de l'Etat-major de l'ANP, Monsieur le Général de Corps d'Armée Mohammed Elghoul, Chef d'Etat-major de l'Armée de terre des Forces armées tunisiennes et ce, en marge des travaux de la 17^e session de la Commission mixte algéro-tunisienne, chargée du suivi et du contrôle de la mise en œuvre de la coopération militaire entre les deux pays", précise la même source.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des Généraux-majors et Généraux de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation tunisienne, les deux parties "ont tenu des discussions sur l'état de la coopération militaire entre les deux pays frères et ont échangé les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun".

Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, conclut le communiqué du MDN.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 13 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc (MDN)

Des tentatives d'introduction de plus de 13 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 29 novembre au 5 décembre, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 29 novembre au 5 décembre 2023,

plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont procédé à l'arrestation de 12 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordi-

nation avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 70 narcotrafiants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 13 quintaux et 32 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 34875 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP "ont arrêté 178 individus et saisi 16 véhicules, 118 groupes électrogènes, 76 marteaux piqueurs, 3 détecteurs de métaux, 30 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opéra-

tions d'orpaillage illicite". De même, "30 autres individus ont été interceptés et 19 fusils de chasse, 48227 litres de carburants, 6 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 20 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 41 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 78 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.